# La Presse

*Le plus grand quotidien français d'Amérique*

ÉDITION DU
**SAMEDI**

Montréal,
samedi 21 mars 1998
114e année No 149
220 pages, 14 cahiers
**2 $** TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE **2,50 $** / FLORIDE **2,35 $** U.S.



Ophtalmolaser
MAINTENANT TOUT EST VISIBLE À L'OEIL NU.
CHIRURGIE DE L'OEIL AU LASER
MYOPIE - HYPERMÉTROPIE - PRESBYTIE - ASTIGMATISME
MONTRÉAL - (514) 849-2424
EXTÉRIEUR - 1 888 990-2424
2598510-M 2598514



**Sondage CROP *La Presse*-TVA**
Charest maintient son avance sur Bouchard
page B9

**Télé**
Après Les Boys, Les Filles à Télé-Métropole
page D2

**Vacances voyage**
L'Autriche: un pays aux décors féeriques bercés par la musique
cahier H

**Mon toit**
Prêt pour la prochaine panne d'électricité
cahier K


# La contrebande du tabac recommence de plus belle

**VINCENT MARISSAL**
*du bureau de* La Presse, OTTAWA

**La contrebande de cigarettes regagne du terrain depuis les récentes hausses de taxes provinciales et fédérales, une « contrebande légale » via les réserves autochtones qui profitent de leur exemption de taxes de vente.**

**La situation est loin d'être aussi grave qu'en 1993-94, mais Québec et Ottawa cherchent une façon de récupérer les centaines de millions de taxes perdues.**

**Il y a deux ans, les distributeurs de produits du tabac de la région de Montréal vendaient environ de 200 à 300 caisses de cigarettes par** semaine ( 50 cartouches de 200 cigarettes par caisse ) à Kanesatake et Kanahwake.

C'était déjà beaucoup pour une si petite population, mais cela paraissait « raisonnable ». Aujourd'hui, ces mêmes grossistes admettent vendre autour de 2000 caisses par semaine à leurs clients mohawks, une quantité qui défie toute logique, reconnaissent les distributeurs eux-mêmes.

Où se retrouvent donc les caisses de cigarettes vendues sans taxes de vente provinciale et fédérale? Aux dépanneurs du coin, surtout dans la région de Montréal, où les détaillants ont accès aux aubaines autochtones.

Mais contrairement aux belles années de la contrebande de cigarettes importées des États-Unis via les territoires autochtones, ce ne sont pas les consommateurs qui en profitent, mais seulement les détaillants qui font leur profit en empochant les taxes de 15 % qu'ils font payer aux clients.

Le tour de passe-passe est on ne peut plus simple: comme les autochtones ne payent ni TPS ni TVQ, ils peuvent revendre les caisses achetées au prix de gros avec un léger profit aux dépanneurs qui, eux, touchent aussi leur profit en vendant le paquet au prix régulier avec la taxe.

*Voir* **LA CONTREBANDE** *en A2*

## Le culte de Santa Monica

**RICHARD HÉTU**
*collaboration spéciale,*
SANTA MONICA

Les bureaux de l'agence de presse *Splash* se trouvent au dixième étage d'un building situé sur le boulevard Santa Monica, dans la charmante municipalité du même nom, à deux pas de l'océan Pacifique.

Gary Morgan et Kevin Smith, cofondateurs de l'agence, viennent tout juste d'y déménager leurs affaires après avoir travaillé pendant six ans dans un minuscule local de Hollywood, non loin du centre-ville de Los Angeles.

« Excusez le désordre », dit Morgan en accueillant son collègue de Montréal dans la réception de l'agence, où des piles de journaux et de magazines européens et américains sont en équilibre instable.

« Avec la soirée des Oscars qui s'en vient, nous ne savons plus où donner de la tête, ajoute le Britannique de 34 ans, vêtu d'un jeans et d'un polo. Lundi soir, il nous faut des photographes dans tous les partys de Hollywood. »

Les affaires pourraient difficilement aller mieux pour les propriétaires de *Splash*, une agence de presse qui se spécialise dans un secteur de l'information en constante expansion, le *celebrity news*.

« Il y a un appétit incroyable à travers le monde pour tout ce qui touche aux célébrités, dit Morgan après avoir entraîné son visiteur dans un des bureaux de l'agence.

*Voir* **LE CULTE** *en A2*

## Pour les jeunes!

**Le projet de politique de la lecture et du livre, présenté hier par la ministre Louise Beaudoin, est formel: il faut améliorer le réseau des bibliothèques. Les bibliothèques scolaires d'abord, puisqu'on vise à intéresser à la lecture les très jeunes enfants comme Eugénie Borel, 2 ans, qui fouinait à la bibliothèque du Plateau Mont-Royal avec sa mère Nadine, hier après-midi. Ce projet fonde ses objectifs d'accessibilité et de sensibilisation sur des constatations inquiétantes: analphabétisme d'une partie de la population, réduction du nombre de livres dans les bibliothèques scolaires, carences des bibliothèques publiques en matière de livres et de services et enfin, fragilité économique du réseau de librairies.**

**Nos informations, page A14**

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

# L'Indonésie: un immense pays au bord du gouffre

**Crise en Asie**

***La crise financière ébranle les dragons de l'Asie du Sud-Est. Est-ce la fin d'un miracle? Ou une simple récession?* La Presse *est allée voir en Indonésie, en Malaisie et à Singapour, à l'invitation du programme Executive MBA de l'Université Concordia.***

**MIVILLE TREMBLAY**
JAKARTA

Les ouvriers taillent les semelles, tandis que les ouvrières cousent les empeignes; dans les grandes salles, on remarque surtout des rangées de machines à coudre qui dorment sous les housses jaunes.

L'usine de Bata tourne à 60 % de sa capacité. « On travaille trois jours par semaine, affirme le directeur des finances, Mahmood Hak. Nous allons faire l'impossible pour ne pas faire de mises à pied. »

Il y avait 240 usines de chaussures en Indonésie avant la crise; il n'en reste plus que dix. Bata compte parmi les survivantes, mais a dû majorer ses prix du tiers, ce qui a déprimé ses ventes. Les matériaux importés, beaucoup plus chers depuis la chute de la roupie, la monnaie nationale, représentent le tiers des coûts; la main-d'oeuvre, que le dixième.

La multinationale canadienne est présente dans 65 pays, dont l'Indonésie depuis 1931. Cette usine alimente surtout l'immense marché national de 200 millions d'habitants.

Les 1400 employés fabriquent neuf millions de paires de chaussures par an, mais seulement 20 % sont exportées, notamment des modèles Nike, Adidas et Reebok.

M. Hak aimerait exporter davantage, mais il est devenu difficile d'importer les matières premières. Il est déçu que le projet de parité fixe entre la roupie et le dollar US ne soit pas appliqué.

### Dépréciation brutale

En juillet dernier, il fallait 2400 roupies pour acheter un dollar US; aujourd'hui, 10 000. « C'est comme si le dollar canadien était passé de 70 à 18 cents », explique Graham Shantz, délégué commercial du Canada.

Erwan Teguh Teh, directeur de la recherche chez Socgen-Crosby, un courtier appartenant à la banque française Société Générale, explique que « le principal problème de l'Indonésie est sa dette en devises étrangères » de 70 milliards US, rarement couverte pour les risques de change.

Les entreprises préféraient emprunter en dollars US, à 10 % d'intérêt, plutôt qu'en roupies, à 22 %. La monnaie se dépréciait de 5 % par an, ce qui donnait un taux réel de 14 %. Aujourd'hui, endettées jusqu'aux yeux, les sociétés indonésiennes ne peuvent plus payer leurs intérêts en dollars américains avec des roupies qui ont perdu les trois quarts de leur valeur. La plupart des grandes entreprises, y compris les banques, sont théoriquement en faillite.

Théoriquement, car selon la loi indonésienne, tant qu'une société verse une partie de ses intérêts et prétend qu'elle remboursera sa dette, il est impossible pour ses créanciers de l'acculer à la faillite et de saisir ses biens. La priorité habituelle des créanciers sur les actionnaires est renversée.

M. Teh voit deux solutions: un moratoire sur le service de la dette — la situation actuelle —, mais qui fait en sorte que personne ne veut prêter à l'Indonésie; ou une conversion d'une grande partie de la dette en actions et le rééchelonnement du reste.

« Nous verrons des changements dramatiques dans la propriété des entreprises au cours des prochaines années », prédit Mme Felia Salim, directrice de la Bourse de Jakarta.

*Voir* **L'INDONÉSIE** *en A2*

**651**
JOURS AVANT L'AN 2000

## INDEX


| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Petites annonces | | - affaires | F6 | Bridge | H13 | Éditorial | B2 | Loteries | A2 et G14 | Opinions | B3 | Sports | G1 à G7 |
| - index | C11 | Arts et spectacles | | Carrières | cahiers I et J | Encans | A33 et A34 | Météo | G14 | Philatélie | H13 | - Réjean Tremblay | G2 |
| - immobilier | C11, E1 | | cahiers C et D | - profession | cahier I, J1 à J7 | Êtes-vous observateurs? | C11 | Monde | B8 | Plus | B1, B4 à B7 | - Chasse et pêche | G14 |
| - marchandises | E7 | - horaires-spectacles | D12 | - formation | J8 et J9 | Feuilleton | G9 | Mon Toit | cahier K | Politique | B9 et B10 | | |
| - emplois | E7, G8 | - Télé-horaire | D2 | Décès | G12 et G13 | Horoscope | K4 | Mots croisés | H15 | Restaurants | D22 | | |
| - automobile | G10 et G11 | Actualités | A25 | Échecs | H13 | Jardiner | K8 | Mot Mystère | G9 | Vacances - voyage | cahier H | | |
| | | Avis | A34, A35 et B10 | Économie | F1 à F11 | | | Ni bête, ni méchant! | H13 | Vin | D23 | | |


## MÉTÉO

Faible neige
Max. -1,
min. -4
page G14

6 21924 45678 2

| | Prix à partir de | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abidjan | 1 567 $ | Buenos Aires | 1 049 $ | Hong Kong | 1 399 $ | Ouagadou | 1 829 $ |
| Alger | 1 028 $ | Caire | 1 100 $ | Lima | 824 $ | Paris | 589 $ |
| Amsterdam | 628 $ | Casablanca | 690 $ | Lisbonne | 745 $ | Prague | 619 $ |
| Athènes | 928 $ | Chili | 1 029 $ | Londres | 559 $ | Rome | 789 $ |
| Bangkok | 1 345 $ | Dakar | 1 210 $ | Los Angeles | 465 $ | Séoul | 1 239 $ |
| Beyrouth | 1 143 $ | Douala | 2 189 $ | Madrid | 769 $ | Tokyo | 1 099 $ |
| Bombay | 1 445 $ | Francfort | 679 $ | Mexico | 524 $ | Tunis | 918 $ |
| Bruxelles | 629 $ | Guatemala | 725 $ | Manille | 1 250 $ | Vancouver | 459 $ |
| | | Haïti | 462 $ | New Delhi | 1 409 $ | Zurich | 689 $ |

*J'ai besoin de vacances!*
multi-voyages
8397, rue St-Denis, Montréal (Qc)
858-0011 • 1-888-302-6221
Ouvert le dimanche
Permis du Québec
2605810-M

# Suites de la une

## Le culte de Santa Monica

**LE CULTE** / *Suite de la page A1*

Et il n'existe pas de meilleur endroit où couvrir ce secteur que Hollywood. Chaque jour, une célébrité semble s'y faire prendre en enfreignant la loi! »

Et Morgan de se bidonner en évoquant les démêlés judiciaires des acteurs Hugh Grant, Eddie Murphy, Robert Downey fils et Christian Slater, tous arrêtés dans des circonstances gênantes.

Mais Morgan est mal placé pour faire la morale. En mai dernier, deux paparazzis de son son agence ont été arrêtés après avoir pris en chasse et coincé sur le bord de la route une voiture dans laquelle roulaient Arnold Schwarzenegger, sa femme enceinte, Maria Shriver, et leur fils de trois ans. Accusés de séquestration, les photographes ont été reconnus coupables le mois dernier. Ils sont passibles de deux ans de prison.

« Le verdict ayant été porté en appel, je ne peux commenter cette affaire, déclare Morgan, soudainement sérieux. Je dirai seulement que les photographes sont tombés sur le mauvais gars, dans la mauvaise ville, au mauvais moment. Schwarzenegger est un homme très puissant à Los Angeles. »

Et le procès des photographes de *Splash* s'est déroulé dans les mois qui ont suivi la mort de la princesse Diana, drame planétaire dont les paparazzis ne sont pas sortis grandis. Sur ce dernier sujet, Morgan est intarissable.

Il note que les paparazzis se sont calmés depuis la mort de Diana, ce dont il dit se réjouir. Il souhaite maintenant que les autres photographes en fassent autant. Sur un ton indigné, il rappelle un incident qui s'est produit lors de la dernière visite de Monica Lewinski chez son père, à Los Angeles, le mois dernier.

« Un soir, dit-il, Monica est sortie avec son père et sa belle-mère. Entre 30 et 50 photographes se sont mis à la poursuite de leur voiture. Sur l'autoroute, l'un d'entre eux a heurté le pare-chocs arrière de l'auto des Lewinski. Ce n'était pas un paparazzi, mais un photographe de l'*Associated Press*, une agence soi-disant respectable. Pouvez-vous me dire quelle est la différence entre ça et l'affaire Schwarzenegger? »

Aucune. De nos jours, tout le monde voue un culte aux célébrités, qu'elles viennent de Hollywood, de Washington ou même du néant, comme Monica Lewinski.

De là à parler de Santa Monica, il n'y a qu'un pas.

## La contrebande du tabac recommence de plus belle

**LA CONTREBANDE** / *Suite de la page A1*

Il n'y a pas qu'à Montréal que le marché est florissant, les commandes des autochtones de la réserve des Six Nations en Ontario sont passées de 6000 à 8000 caisses en un an.

Au Québec, en ajoutant les taxes perçues mais non déclarées, les pertes fiscales du gouvernement seulement dans le domaine des cigarettes pourraient atteindre 100 millions par année, selon l'Association nationale des distributeurs de tabac et de confiserie. C'est que beaucoup de détaillants fonctionnent « à tiroir-caisse ouvert », c'est-à-dire qu'ils oublient parfois de poinçonner quelques ventes par-ci par-là.

Au ministère des Finances du Québec, on indique qu'il est un peu exagéré de parler de 100 millions, un montant auquel le ministre Bernard Landry a toutefois fait allusion récemment, selon les renseignements recueillis hier par *La Presse*.

Surestimées ou non, les pertes fiscales préoccupent Québec et Ottawa qui étudient en ce moment différentes solutions au problème.

Cette solution est pourtant simple, affirme l'Association des distributeurs, qui presse les deux gouvernements depuis deux ans de modifier leur système de perception des taxes. Il suffirait, explique Luc Dumulong, porte-parole de l'Association, de charger les grossistes de collecter toutes les taxes à la vente initiale aux détaillants, puis, de remettre les sommes perçues aux gouvernements concernés.

Les autochtones, puisqu'ils sont exemptés, devraient ensuite réclamer au gouvernement les montants de taxes de vente. Il serait alors facile pour les contrôleurs des ministères du Revenu de constater qu'un seul détaillant autochtone ne peut, logiquement, vendre de telles quantités de tabac dans un commerce légal.

L'expérience a été menée avec succès depuis plus d'un an en Nouvelle-Écosse, qui a récupéré 10 millions de taxes de vente.

L'idée fait son petit bonhomme de chemin à Québec et Ottawa, mais il s'agit d'un dossier « politiquement très délicat » comme c'est souvent le cas avec les autochtones, admet-on au ministère de Bernard Landry.

Québec préférerait imposer à chaque détaillant une limite de produits du tabac à vendre, au-delà de laquelle ce détaillant ne pourrait recevoir de remboursement de taxes.

« C'est évident que l'exemption de taxes permet de faire un profit aux autochtones », indique un responsable des Finances, qui minimise toutefois les pertes du gouvernement du Québec.

Le ministère fédéral des Finances veut approfondir la solution préconisée par les distributeurs et rencontrera prochainement ses représentants.

## L'Indonésie: un immense pays au bord du gouffre

**L'INDONÉSIE** / *Suite de la page A1*

Cette éventualité ne plaît pas aux patrons, qui poussent le président Suharto à instaurer un conseil monétaire (currency board), qui fixerait la parité aux environs de 6000 roupies pour un dollar, parité qui permettrait de servir leurs dettes.

L'idée vient de l'économiste américain Steve Hanke, qui souligne le succès de cette formule utilisée en Argentine, en Estonie, en Bulgarie et à Hongkong.

Cependant, sous la tutelle d'un conseil monétaire, la banque centrale perdrait toute latitude et limiterait la masse monétaire à 6000 roupies pour chaque dollar US détenu en réserve. Si les dollars fuient le pays, la banque devra retirer de la circulation une quantité équivalente de roupies. Et on craint que la richissime famille Suharto profite de ce nouveau taux de change pour sortir une plus grande partie de sa fortune.

Avec l'incertitude qui existe en Indonésie, la formule entraînerait une hausse astronomique des taux d'intérêt. Le remède tuerait le patient, estime le Fonds monétaire international (FMI), qui s'oppose vivement au projet. Les gouvernements du G7 ont multiplié les pressions pour amener Suharto à abandonner cette idée. Le FMI menace même de ne pas verser le prochain paiement d'un programme d'aide de 43 milliards, que financent plusieurs agences et pays.

### Suharto la tête dure

Le torchon brûle entre Suharto et ses bailleurs de fonds. Ceux-ci lui reprochent de ne pas implanter les réformes promises dans l'entente du 15 janvier avec le FMI. Le gouvernement s'était engagé à casser les subsides pour le riz et le sucre, à briser les lucratifs monopoles commerciaux concédés aux amis et à la famille Suharto, à geler des projets d'investissement et à fermer les 240 banques, hormis une dizaine.

Suharto qui, à 76 ans, vient d'être confirmé à la présidence par un simulacre d'élections, a nommé des ministres hostiles au changement et dénonce l'ingérence des étrangers.

Selon M. Teh, l'Indonésie n'est pas prête pour un conseil monétaire, qui causerait « une plus grande contraction de l'économie et la faillite de toutes les banques ».

Cette opinion n'est pas partagée par tous les analystes de Socgen-Crosby. À Singapour, Neil Saker, directeur de la recherche économique pour l'Asie du Sud-Est, pense que le conseil monétaire est « la moins mauvaise des solutions », même si elle est très douloureuse. Il prévoit un compromis entre le FMI et Suharto: la parité fixe contre des réformes structurelles énergiques et un réaménagement de la dette.

Il y a deux jours, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a déclaré que l'Indonésie a abandonné le projet de conseil monétaire. Mais le débat a connu plusieurs rebondissements et celui-ci n'est certes pas le dernier.

En fond de scène, les manifestations étudiantes réclament le départ de Suharto, au pouvoir depuis 32 ans. Selon les observateurs locaux, qui répugnent à parler publiquement de la question, seule l'armée est capable de forcer le départ du vieil homme fort. Mais pour l'instant, elle maintient le calme dans la capitale et écrase les émeutes qui éclatent en région.

L'Indonésie, qui se félicitait d'avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, crie famine depuis que le prix du riz a triplé à cause de la sécheresse. La riche minorité chinoise, qui contrôle le petit commerce, sert de bouc émissaire et plusieurs de ses magasins ont été pillés. La grogne gagne la classe moyenne.

### Corruption

Il n'y a guère de pays plus corrompu sur la planète. « Partout il faut graisser la machine; si on ne le fait pas, ça ne marche pas », déplore Jean Trudel, de Ernst & Young, qui travaille pour l'ACDI à la modernisation des institutions financières. M. Kent Wiley, président de Canora Asia, consortium travaillant dans l'environnement, y voit, philosophe, un « frais d'usager » inévitable dans un pays où les policiers sont payés 10 $ par mois. Ces frais peuvent représenter de 15 à 30 % des coûts d'un projet et sont payés par l'entremise de l'incontournable partenaire local.

En Asie du Sud-Est, on pense que la crise s'aggravera en Indonésie. Suharto a libéralisé l'économie de manière graduelle jusqu'à la fin des années 80; mais depuis, ses politiques sont prises en otage par les intérêts commerciaux tentaculaires de ses enfants. Les réformes sont bloquées.

Selon M. Teh, c'est « quand l'économie ira très mal et que les amis du pouvoir cesseront de faire de l'argent, que Suharto perdra le pouvoir. Ça va prendre un an ou deux ».

Tous souhaitent le départ de Suharto, mais appréhendent la transition. On se rappelle les troubles qui ont fait un demi-million de morts lors de sa prise du pouvoir en 1964-1965. Les pays voisins sont inquiets.

■ **Autre texte, page F1**

**Renseignements : 285-7272**
**Abonnement : 285-6911**
*Télécopieur pour abonnement : 285-7039*
*Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30*
*Samedi de 7 h à midi*
*Dimanche de 7 h à 11 h*
**Rédaction : 285-7070**
**Promotion : 285-7100**

**Les petites annonces : 285-7111**
*Télécopieur : 848-6287*
*Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30*

**Décès, remerciements : 285-6816**
*Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30*

**Grandes annonces**
**Détaillants : 285-6931**
**National, TéléPlus : 285-7306**
**Carrières et professions, Nominations : 285-7320**

**Comptabilité**
**Grandes annonces : 285-6892**
**Les petites annonces : 285-6900**

*La Presse* est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
**«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

## LOTERIES

**La quotidienne**
*à trois chiffres :* **326**
*à quatre chiffres :* **5645**

## JARDINER

### Précision

■ À cause de difficultés techniques, la chronique Jardiner de cette semaine est présentée en noir et blanc, en page K8. On notera de plus que les légendes des deux photos ont été inversées. Nos excuses.

## DEMAIN DANS LA PRESSE

### Retrouver la forme après l'accouchement

■ Comme un marathon ou un sprint, la grossesse et l'accouchement laissent leurs marques sur le corps des nouvelles mamans. Quand bébé n'épuise pas toute l'énergie, pourquoi ne pas prendre un peu de temps pour soi pour se remettre en forme? C'est aussi s'aérer les esprits, être autre chose qu'une mère pendant quelques instants. À lire demain dans le cahier Santé.

## QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

*Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.*

**Les mesures de sécurité et de détention du numéro un des Hells Angels, Maurice Mom Boucher, coûtent au bas mot un million. Selon vous, les mesures adoptées sont-elles exagérées?**

*Croyez-vous que Jacques Duchesneau sera candidat à la mairie de Montréal?*

*À cette question posée hier, le pourcentage de réponses obtenues a été:*

**Oui: 81 %**
**Non: 19 %**

Édredons de duvet
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!
Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple 79,95 $
Double 99,95 $
Grand 109,95 $
Très grand 149,95 $
GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de l'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES
Le plus grand choix d'édredons de duvet et de housses d'édredon à Montréal. Tous garantis à vie!
Tout aux plus bas prix garantis!
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Place Portobello, Brossard 671-2202
Les Galeries Laval 681-9090
Centre Rockland 341-7810
Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

La Presse

## Le mot du jour
## taxe de bienvenue

■ Une lectrice me demande s'il faut écrire le mot *bienvenue* avec ou sans majuscule dans cette locution. Logiquement, il faudrait employer la majuscule, puisque le parrain des droits de mutation est Jean Bienvenue, ministre du Revenu sous Robert Bourassa. Mais la plupart des gens ayant oublié cette paternité, c'est par dérision qu'on parle aujourd'hui de *taxe de bienvenue* pour désigner cet impôt foncier foncièrement déplaisant.

*Paul Roux*

EUROPE
en circuit avec
vacances air transat
TRAFALGAR
(voir en page H-18)

L'EXPRESS DU MATIN

### Une fois suffit

■ La Ville de Montréal ne répétera pas son erreur de la fin de décembre dernier et ne laissera pas fondre les plus récentes précipitations même si les contrats de déneigement avec l'entreprise privée ont pris fin le 15 mars. Pas question, assure-t-on, de laisser le soleil faire éventuellement son oeuvre. La neige est « tassée » le long des chaussées et trottoirs et il y a épandage d'abrasifs, a affirmé hier le porte-parole des Travaux publics, Pierre Bonin. La Ville compte, pour effectuer la plus grosse part du travail, sur sa propre main-d'oeuvre ( entre 450 et 500 cols bleus ) et sa machinerie ( 350 charrues, grattes, chenillettes, etc. ), soit environ la moitié de ce dont elle dispose pendant l'hiver lorsque le secteur privé est de la partie. Ce qui l'oblige à redéployer ses ressources sur tout le territoire. Les services de certains entrepreneurs privés ont été loués sur une base temporaire depuis jeudi soir, ajoute M. Bonin.

### Bel arsenal...

■ Benoît Ferland, 26 ans, a comparu hier au palais de justice de Granby sous deux accusations de possession d'armes prohibées. Ferland, un résidant de Granby, se trouvait à bord d'un camion en compagnie de trois autres individus, quand il a été intercepté par la GRC, jeudi matin. En fouillant le véhicule, les policiers ont trouvé quatre mitraillettes 9 mm de marque Cobry, et quatre silencieux. Ferland, il a été libéré sous condition.

### Santé et verglas

■ La direction de la santé publique de la Montérégie estime qu'il est prématuré d'établir un lien entre la crise du verglas, la grippe et le taux de mortalité élevé au centre hospitalier réseau santé Richelieu-Yamaska de Saint-Hyacinthe, mais souligne que des études seront menées à ce sujet au cours des prochaines semaines. Rappelons que pour le mois de janvier, les pavillons Hôtel-Dieu et Honoré-Mercier ont enregistré 38 morts de plus qu'à la même période l'an dernier.

### Attention aux fausses offres d'emploi

■ L'Office de la protection du consommateur met la population en garde contre la sollicitation de travail à domicile, dans le domaine de l'adressage d'enveloppes. Il faut surtout se méfier des annonces qui invitent à envoyer à un casier postal une enveloppe réponse affranchie à son nom, pour obtenir du travail à domicile. Alors que les consommateurs s'attendent à recevoir du travail, on leur demande 20 $ ou 50 $ en échange de la façon de faire fortune. Ceux qui envoient l'argent reçoivent... une trousse sur la façon de faire fortune, et on leur suggère aussi de placer le même type d'annonce pour en attraper d'autres !

# La vente de l'Hippodrome : aux conseillers municipaux de décider

GILLES GAUTHIER

La Société pour la promotion de l'industrie des courses de chevaux ( SPICC ) a accepté la proposition finale de la Ville de Montréal pour la vente de l'Hippodrome ( autrefois Blue Bonnets ), et prévoit terminer avant l'été de 1999 les travaux de 25 millions qu'elle a promis d'effectuer pour l'aménagement d'un parc hippique.

L'offre de la Ville a été officiellement acceptée « telle quelle » mercredi dernier et a été retournée hier après-midi avec toutes les signatures requises, a déclaré le vice-président responsable des Finances de la SPICC, Marcel Mathieu.

Les travaux, ajoute-t-il, débuteront en mai, les plans et devis préliminaires étant complétés. Les écuries seront démolies et ce terrain sera « en chantier » pour l'agrandissement de la piste. Le nouveau tracé pourra être utilisé « avant le gel ». La réparation du toit du bâtiment principal et le réaménagement de ce dernier débuteront en juin. Le parking sera refait au printemps de l'an prochain. « Tout sera terminé avant l'été de 1999 », affirme M. Mathieu.

Les péripéties de la vente de la propriété, pour 35 millions, sont terminées, mais le dossier global n'est pas clos pour autant. Le conseil municipal de Montréal, où l'opposition est majoritaire, sera appelé à se prononcer la semaine prochaine sur un emprunt de 17,51 millions, qui représente la somme perdue en effectuant la transaction à ce prix.

Il devra aussi approuver des modifications au Programme triennal d'immobilisations de la Ville pour y inclure des travaux d'infrastructures de 21,5 millions, principalement pour désenclaver le secteur.

Le chef de l'Action municipale de Montréal et conseiller de Cartierville, Pierre Gagnier, qui a quitté Vision Montréal l'été dernier pour protester contre cette transaction, continue d'affirmer que la Ville fait une mauvaise affaire, tant sur le plan financier que sur celui du développement économique. Il s'opposera à l'adoption des deux dossiers la semaine prochaine.

La Ville a finalement accepté de vendre l'Hippodrome sans avoir obtenu que l'une des principales conditions qu'il posait, le parachèvement du boulevard Cavendish, soit remplie. Le maire Pierre Bourque jurait pourtant récemment que jamais il n'accepterait cette transaction sans que les deux tronçons de cette artère ne soient raccordés.

Le dossier de la vente de l'Hippodrome était piloté par le vice-premier ministre et ministre des Finances, Bernard Landry. Le projet sera notamment financé par les revenus de 200 appareils de loterie vidéo installées à cet endroit.

Côte-Saint-Luc s'oppose au raccordement de Cavendish. Le ministre des Transports, Jacques Brassard, réunira bientôt tous les intervenants pour tenter de trouver une solution.

Les infrastructures coûteront au total 54,8 millions. Outre la part de Montréal, la plus importante, les fonds proviendront, prévoit-on, des municipalités avoisinantes ( 15,23 millions ) et de Québec ( 18,1 millions ). Outre Cavendish-Cavendish ( 20 millions ), elles comprennent principalement le prolongement de Jean-Talon de Devonshire à Paré-Royalmount ( plus de 8 millions ), l'aménagement de Jean-Talon jusqu'à Devonshire ( 2,4 millions ) et, en façade de Décarie, le prolongement de Jean-Talon, le percement d'une rue et l'installation de l'aqueduc et des égouts ( 4,4 millions ).

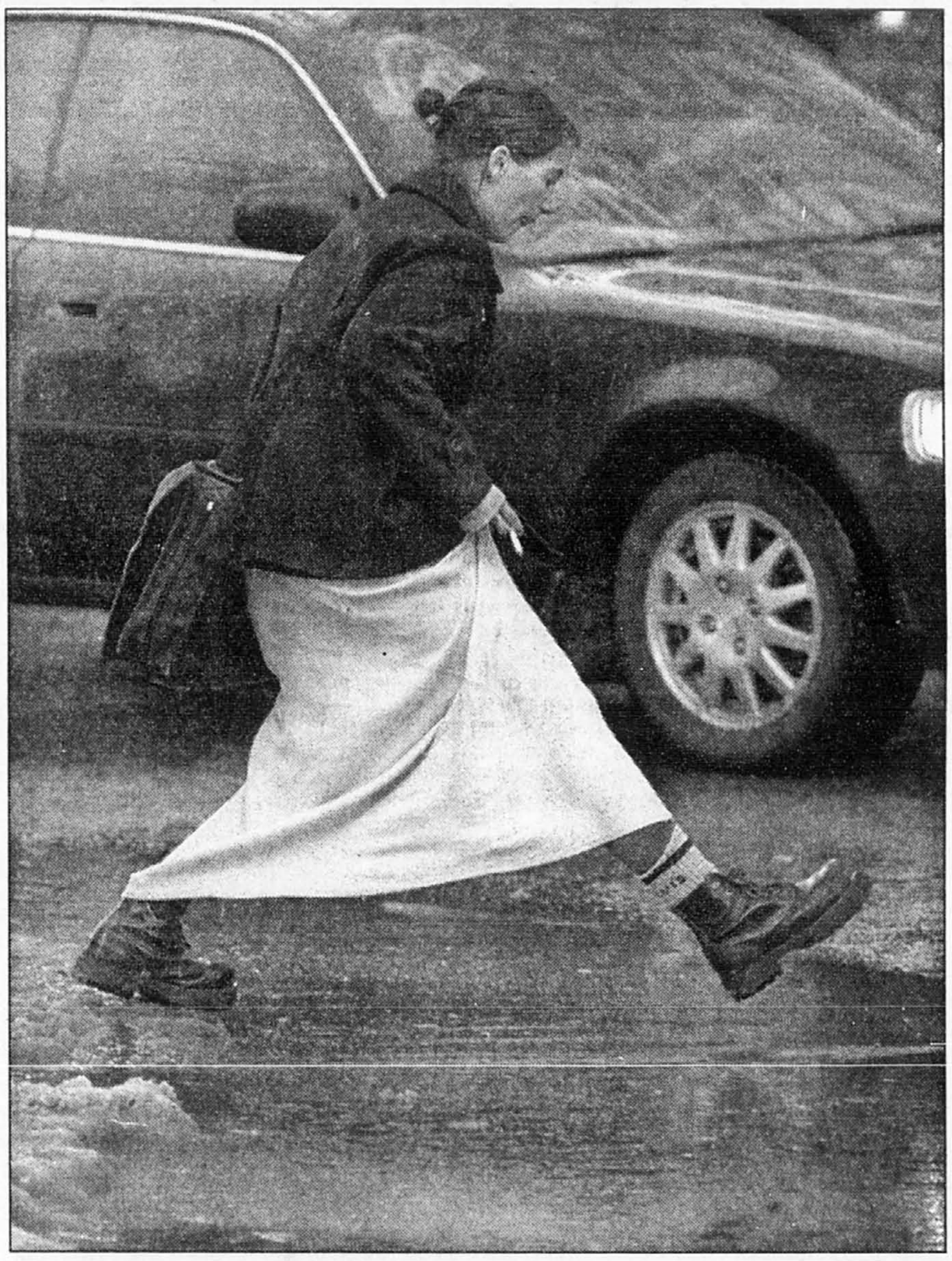

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

## Entre l'hiver et le printemps...

**Entre l'hiver et le printemps, il y a... une flaque que l'on doit franchir si l'on veut arriver de l'autre côté ! Le printemps est officiellement arrivé depuis 15 h hier, mais il est bien timide, avouons-le. En attendant qu'il soit plus exubérant, allez hop...**

# Absences temporaires : Bélanger sonne la fin de la récréation

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

**Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, doit annoncer au début de la semaine prochaine la fin des « absences temporaires » dans les prisons pour motif de surpopulation.**

Pour que ces remises en liberté de détenus qui n'ont pas purgé le sixième de leur peine ne soient plus nécessaires, des dortoirs seront aménagés dans des salles de récréation de certaines prisons, dont Sorel et Saint-Jérôme.

Déjà, des cellules de l'aile G de la prison de Bordeaux sont occupées par trois détenus, dont l'un doit dormir sur un matelas placé sur le plancher ou sur un lit de camp. Cette mesure est adoptée en attendant de procéder à l'installation de « lits doubles » dans certains établissements.

C'est ce qu'on peut lire dans une communication de la sous-ministre à la direction générale des Services correctionnels, Louise Pagé, aux membres du comité de direction des centres de détention.

Elle écrit aussi que des détenus en attente de procès à Sorel et Saint-Jérôme seront transférés à Rivière-des-Prairies, alors que la prison de Bordeaux, surpeuplée, sera soulagée par des transferts à Sorel.

### Retour en arrière

Pour le Syndicat des agents de la paix, il s'agit là d'un retour au début des années quatre-vingt-dix. « Notre personnel a été diminué de beaucoup et avec toutes ces modifications nous allons être dans l'obligation d'augmenter la surveillance. Les détenus et les prévenus n'aiment pas être entassés dans des cellules ou être obligés de dormir dans un dortoir », a déclaré le vice-président du syndicat, Daniel Legault.

Selon lui, la situation à Bordeaux frise la catastrophe. « À cet endroit, dit-il, on fait le contraire de ce que le ministre doit annoncer. On m'a dit que la direction venait de libérer une homme condamné à deux ans moins un jour de prison pour homicide involontaire bien avant qu'il n'ait purgé le sixième de sa peine, sans que son cas ait été étudié par le comité de libération. »

SATISFACTION COMPLÈTE, À COMMENCER PAR LE PRIX.

Volvo S90 SE Special Edition 1998

548 $ par mois
avec bail de 24 mois,
acompte de 5440 $, incluant
transport et préparation

Vous méritez une excellente voiture de tourisme européenne qui vous fasse vivre l'expérience de conduite classique que procurent un moteur DACT à six cylindres en ligne et une suspension entièrement indépendante. Vous voulez un habitacle soigneusement aménagé, enveloppé d'une élégante carrosserie. Vous exigez la fine pointe de l'ingénierie et d'autres caractéristiques qui coûtent souvent trop cher. Vous savez qu'une automobile de prestige ne se définit pas nécessairement par son prix astronomique. La Volvo S90 SE *Special Edition* est celle qu'il vous faut, avec ses roues en alliage, ses carénages inférieurs et ses enjoliveurs de bas de caisse de couleur agencée, son intérieur en cuir luxueux et ses élégantes boiseries, son système sonore à 10 haut-parleurs avec lecteur CD et sa longue liste de caractéristiques S90 standard. Passez chez un détaillant Volvo et découvrez pourquoi le prix n'est que le début de votre satisfaction complète.
Sécurité avant tout

VOLVO

VOLVO S90 SE : CARACTÉRISTIQUES, PERFORMANCE ET VALEUR EN PARFAITE HARMONIE.

le groupe VOLVO

*Montréal* UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré (514) 737-6666
*Saint-Hyacinthe* AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Johnson (514) 771-2305
*Sainte-Agathe* GARAGE FRANKE INC. 180, rue Principale (819) 326-4775
*Laval* LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. Saint-Martin (514) 667-4960
*Saint-Léonard* JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4330, rue Jarry East (514) 725-9394
*Brossard* VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau (514) 659-6688

Offre temporaire valable jusqu'au 31 mars 1998. Livraison requise au plus tard le 30 mai 1998. L'offre de location à long terme est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit des clients au détail admissibles seulement et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Location à long terme de la Volvo S90 SE 1998 basée sur 24 mensualités de 548 $. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Le bail prévoit une allocation de 19 200 km/année (0,10 $ par kilomètre excédentaire). Acompte ou échange équivalent de 5440 $ requis. Première mensualité et dépôt de sécurité aussi requis. Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 31 942,40 $, plus frais d'administration de 200 $. Le détaillant peut vendre ou louer moins cher. Voyez un détaillant Volvo pour de plus amples renseignements. ©1998 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Les caractéristiques techniques des voitures Volvo sont disponibles sur l'Internet au www.volvocars.com.

2659008

# Des funérailles simples et émouvantes pour l'agent de sécurité Richard Chabot

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le curé de la paroisse Sacré-Coeur, à Sainte-Thérèse, Zénon Clément, était très ému en entrant dans l'église hier matin. Alors qu'il s'apprêtait à présider le service funèbre de Richard Chabot, l'agent de sécurité assassiné samedi, il s'est revu 13 ans plus tôt au même endroit, bénissant son mariage avec Patricia Gagnon.

« J'ai eu de la difficulté à démarrer. En plus de Richard et de Patricia, je connais très bien la mère de Richard. J'ai baptisé leur premier enfant », a raconté le curé à *La Presse*.

La famille avait réclamé des funérailles simples pour l'homme de 35 ans tiré à bout portant, samedi soir, alors qu'il effectuait son travail à la maison de transition fédérale Ogilvy, à Montréal. Depuis sept ans, il était membre du Corps canadien des commissionnaires et il en était à son dernier quart de travail à cet endroit.

L'émotion était grande dans l'église. On pouvait entendre des hommes et des femmes sangloter discrètement. La majorité de l'assemblée était composée de parents et d'amis du couple, mais il y avait aussi quelques hommes et femmes portant des uniformes de police ou du Corps canadien des commissionnaires. Des compagnons de classe de Jean-Philippe, 11 ans, étaient aussi présents.

À un certain moment, le curé a demandé à Jean-Philippe et à sa soeur Catherine, sept ans, comment c'était dans leur coeur. « Je leur ai dit qu'il fallait se défouler, mais pas sur leurs proches. Il est nécessaire de vivre sa peine, comme il est nécessaire de vivre la colère sans se faire mal et faire mal aux autres. Autrement, on reste pris avec ça et je rencontre des tas de gens, 35 ou 45 ans plus tard, qui font encore le deuil d'un père ou d'une mère. »

D'autre part, la police de la CUM tente d'améliorer la qualité de l'image d'une personne captée par la caméra vidéo de la maison de transition peu de temps avant que le meurtre soit commis, sans la présence de témoins.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

**L'épouse de Richard Chabot, Patricia Gagnon, avec ses deux enfants, quittant l'église Sacré-Coeur...**


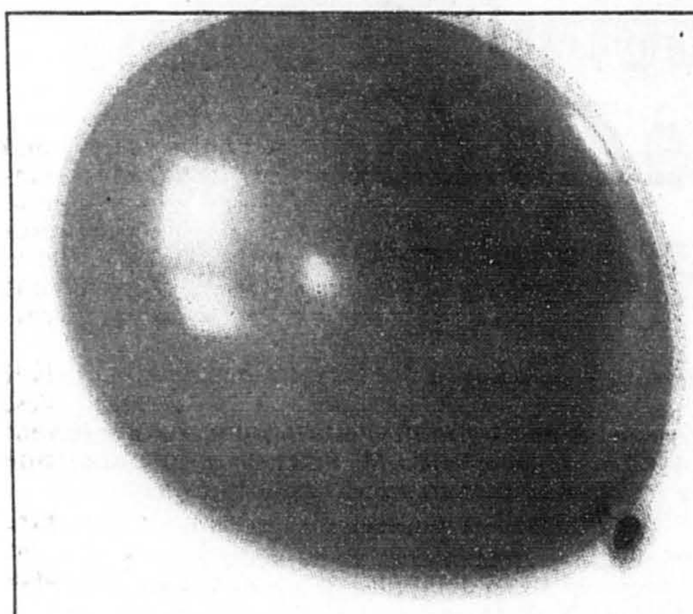

HYPOTHÈQUE ÉCONOMIQUE
À TAUX PROTÉGÉ

Un taux hypothécaire qui peut seulement descendre.
Qui aurait pensé ?

Ne vous inquiétez plus des fluctuations de taux hypothécaires. Profitez-en.

Jusqu'au 31 juillet 1998

Voici la nouvelle **hypothèque Économique à taux protégé** de la Banque Nationale. Si les taux montent, le vôtre est plafonné au taux de cinq ans. Si le taux d'un an est plus bas, le vôtre s'ajuste à la baisse à la date anniversaire de votre prêt. L'hypothèque Économique à taux protégé, l'hypothèque qui peut vous faire profiter des baisses de taux pendant cinq ans. Pour en savoir plus, faites le **1 888 TELNAT-1** ou venez rencontrer un conseiller à votre succursale de la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Garantie Bien Chez Soi

Certaines conditions s'appliquent.


# Le voleur poli aimait trop la cocaïne

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour satisfaire sa consommation galopante de drogue, un journalier de 35 ans n'aurait rien trouvé de mieux que de commettre des hold-up après son boulot. L'homme a été arrêté jeudi soir, peu après avoir braqué la succursale de la Société des alcools, située au 4053, rue Saint-Denis, son 32e présumé vol en... 50 jours.

En fait, l'homme aurait commis 33 vols du genre dans des commerces de Montréal, depuis décembre dernier. Il devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal, pour répondre à une centaine d'accusations dont déguisement, port d'arme et vols qualifiés.

Depuis quelque temps, la police recherchait intensément ce voleur fort actif et d'un genre tout particulier : son arme était une encombrante carabine de chasse de calibre 22, il volait après les heures normales de travail, et il était d'une politesse à toute épreuve.

« Il n'utilisait vraiment pas le langage que l'on peut entendre habituellement pendant un hold-up, a expliqué le commandant du Centre d'enquête nord de la police de la CUM, Serge Frenette, qui a pu visionner les bandes vidéo de certains de ces vols. Il s'exprimait bien et était très calme. Quand des employés semblaient nerveux, il les rassurait. On peut presque dire qu'il faisait ça avec « distinction ». En fait, c'est à peu près le plus poli qu'on peut être au cours d'un hold-up », a blagué M. Frenette.

Poli ou pas, on peut dire que le voleur a mis la police sur les dents. « Nous avions peu d'indices pour le retrouver, car il portait toujours un bas de nylon sur le visage, et il n'a pas d'antécédent en semblable matière. Mais récemment, après avoir obtenu une information, nous avons dégagé plusieurs enquêteurs exprès pour le coincer, et l'avons mis sous surveillance. Jeudi soir, il a fait son dernier vol devant nous. »

L'enquête policière a révélé que le type est issu d'une bonne famille, qu'il a un travail régulier au centre-ville, mais qu'il consomme en moyenne de 400 $ à 500 $ de coke par semaine.

Son salaire de travailleur ne suffisait plus.


Les bonnes vieilles vacances dans le Sud ont un charme indéniable... Mais répondent-elles vraiment à vos besoins de repos et de relaxation ? Hiver comme été, la

THALASSOTHÉRAPIE à PASPÉBIAC

c'est la relaxation en profondeur et la récupération d'énergie dont vous serez étonné... dans un somptueux manoir du 19e siècle où vous vous laissez vivre en douceur... sans bruit ni vitesse.

C'est PLUS que des vacances à L'AUBERGE DU PARC

Là où l'ambiance fait la différence.

Renseignements et brochures: 1 800 463-0890

2597132

# Puis reprit son vol

Pierre FOGLIA

C'était hier après-midi. Je chroniquais léger, le non-printemps, mes chats, ma fiancée, ces choses-là. Le téléphone sonne. « Un cinéaste français voudrait te parler, le prends-tu ? » m'annonce la téléphoniste du journal.

Je le prends. Il se présente, Alain Cugnot, cinéaste, écrivain, homme de théâtre. Il me dit qu'il est en train de préparer un long métrage sur la série de suicides qui a endeuillé Coaticook, il y a un an. Vous vous souvenez sans doute. Cinq adolescents d'une même école se sont suicidés en l'espace de trois ou quatre mois. Le cinéaste français voulait me rencontrer pour en parler. Je m'étonnai : « Pourquoi moi ? Je n'ai ni couvert ni commenté le drame. » Il y eut un silence au bout de la ligne, puis le cinéaste laissa tomber :

— Vous êtes pourtant nommé dans le rapport du coroner. Vous êtes bien le chroniqueur de *La Presse* ? Vous n'avez pas lu le rapport du coroner ?

— Non.

— Vous ne savez pas qu'on a trouvé dans les affaires personnelles du second suicidé deux de vos chroniques, soigneusement découpées ?

C'était hier après-midi. Je chroniquais léger. Des riens comme j'aime le faire, les enfants du voisin qui venaient de rentrer de l'école, des chasseurs de coyotes aperçus dans la cour du dépanneur de Saint-Alexandre.

Et soudain cette brique au milieu de mes riens.

Je suis allé relire, bien sûr, les deux chroniques en question. La première — Un enfant dans des souliers d'homme — raconte le suicide de Thomas, un ado grandi trop vite, un enfant dans un corps d'homme. Thomas était pensionnaire à Brébeuf. Un soir, on a trouvé de la mari dans ses affaires. On lui dit qu'on allait appeler ses parents. Le temps qu'ils arrivent, on a découvert Thomas pendu dans sa chambre.

Je relis la chronique en essayant de me mettre à la place du ti-cul de Coaticook qui l'a découpée et gardée un an dans ses affaires avant de se suicider lui-même. Combien fois l'a-t-il relue ? Qu'en a-t-il compris ? Je relis encore. J'avais chapeauté chaque épisode de la vie de Thomas d'une référence musicale. Living Colour, Jane's Addiction, Metallica. Des chansons qui disent la difficulté de passer à l'âge adulte. Je cite le curé des funérailles à la fin de la chronique : « On pourrait chercher toutes sortes de coupables. Faut pas. C'est Thomas qui a pris la décision de nous quitter. » Le ti-cul de Coaticook y a-t-il lu un encouragement ?

Je me relis encore. Ai-je fait de cette histoire amère une chronique trop vibrante ? Doit-on engueuler publiquement les suicidés ? Les traiter de cons et de loosers pour que leurs copains ne se mettent pas à rêver d'un néant romantique ?

La seconde chronique que le ti-cul de Coaticook gardait dans ses affaires faisait écho aux réactions provoquées par la première. « Il n'y a pas de suicidés heureux », disait-elle, et c'était aussi le titre, il me semble, un titre sans équivoque. J'y parlais de l'apprentissage difficile du bonheur. À ce point difficile ? Le ti-cul y a-t-il vu une montagne qu'il ne gravirait jamais ? Pincez-moi quelqu'un.

Je parlais du bonheur d'aimer et de celui de faire quelque chose que l'on a envie de faire. Le bonheur du plombier. Le bonheur du tireur de joints de gyproc. Je proposais qu'on arrête de parler de carrière, de réussite, de fric et de pouvoir aux enfants. Pourquoi celui de Coaticook a-t-il découpé cela ? Encore une fois : qu'a-t-il lu ?

Pourquoi n'a-t-il pas découpé cette autre chronique dans laquelle je disais que les jeunes se suicident par pure connerie ? Dans laquelle je disais que Kurt Cobain (Nirvana) n'était qu'un joyeux tôton, qui voyait dans la mort une manière de relancer sa carrière. Des rappeurs de banlieue avaient été assez fâchés de cette chronique-là pour en faire une chanson (Ta yeule Foglia). La mort youpilaye. La mort magique. Combien se suicideraient s'ils savaient qu'il n'y a rien après ? On commence à parler de la dépression larvée comme une des causes majeures du suicide chez les jeunes. Il faudra s'intéresser aussi à la magie.

En attendant, je m'interroge. Je réécrirais ces deux chroniques demain matin, ce n'est pas la question. Je n'ai pas le sentiment qu'elles induisent un néant romantique, ni qu'elles peuvent pousser au suicide qui que ce soit. La seconde est même un vibrant éloge des petits bonheurs tout simples de la vie. N'empêche qu'un ti-cul qui les avait découpées s'est suicidé. Vous me permettrez d'être troublé. Et de vouloir savoir : me lisait-il régulièrement ? Sont-ce ses parents ? Un prof ? Ou un copain qui lui a refilé les deux papiers ? Une autre question, peut-être secondaire, mais peut-être pas : pourquoi ne m'a-t-on pas dit qu'on avait trouvé mes deux chroniques dans les affaires de ce garçon ? Pourquoi le coroner ne m'a-t-il pas averti ? Sans ce cinéaste français, je n'aurais jamais su...

C'était hier après-midi. Je chroniquais léger, quand cette brique est tombée. Un nom trotte dans ma tête. David. Et une date, 26 décembre 1996... Comme il m'arrive souvent quand l'actualité mobilise tout le monde, j'avais suivi celle-là de loin, laissant à d'autres le soin de la commenter. La voilà qui me rattrape et je n'ai même pas un visage à évoquer. Juste un nom. David.

Si tu me lisais, bougre de petit con, pourquoi ne m'as-tu pas écrit ? Ou téléphoné ? Je t'aurais écouté. Et si tu m'avais demandé, je t'aurais dit combien j'haïs la mort. J'en ai assez peur que t'aurais eu peur aussi. Je t'aurais parlé de tous les morts que j'ai vus morts. Dont quelques enfants. Dont un dans la rue. Il pleuvait. La pluie faisait des rigoles autour d'elle.

Je ne t'aurais peut-être pas appris à vivre en cinq minutes, mais peut-être t'aurais-je appris à lire quelques lignes, comme celles-ci que vient de m'envoyer un ami. C'est du Tchekhov. Écoute-bien.

*Un milan* - c'est un oiseau de proie, un milan - je reprends : *un milan rasa le sol de son vol coulé et soudain s'immobilisa dans l'espace comme s'il méditait sur l'ennui de vivre, puis reprit son vol, et fila comme un trait au-dessus de la steppe, sans que l'on comprenne pourquoi il volait, ni ce qu'il était venu faire.*

L'ennui de vivre et l'envie de mourir, c'est pas loin d'être pareil. Ne pas savoir pourquoi on vole ni ce qu'on est venu faire, c'est pas loin du désespoir.

MAIS IL A REPRIS SON VOL.

# Subventions en trop à Kahnawake ?

MARC THIBODEAU

**Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien calcule les subventions à verser à la communauté autochtone de Kahnawake en se basant sur sa propre estimation de la population à desservir, qui est supérieure de près de 2500 personnes à celui du conseil de bande.**

Cette semaine, le directeur intérimaire pour la région du Québec au service du financement du ministère, Mike Samborski, a confirmé à *La Presse* que l'organisme s'inspirait du nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens, qu'il compile, pour calculer les subventions.

Or, ce registre contient les noms d'environ 8600 personnes. Le conseil de bande de Kahnawake tient pour sa part depuis plusieurs années sa propre liste, basée sur des critères de citoyenneté plus restrictifs, qui ne compte que 6200 noms.

En vertu d'ententes existantes entre les deux parties, le ministère verse à la communauté mohawk de la Rive-Sud une enveloppe globale annuelle de 32 millions de dollars pour divers programmes (logement, éducation, etc.) qui sont gérés par le conseil de bande, celui-ci fournissant des services aux personnes qui figurent sur sa propre liste.

Que fait conséquemment le conseil de bande avec la part des subventions qui correspond aux personnes qui se trouvent sur la liste du ministère, mais non sur celle des Mohawks ?

« Bonne question », rétorque M. Samborski.

Les montants en jeu — « s'il y en a qui sont effectivement versés en trop » — sont de toute manière négligeables, assure le gestionnaire, qui ne peut pour autant chiffrer précisément l'impact financier de l'écart entre les deux listes.

D'abord, note-t-il, le ministère verse des subventions au conseil de bande en se basant sur son estimation de la population qui vit sur la réserve, soit quelque 7 000 personnes, plutôt que sur celui de l'ensemble des membres de la bande puisque très peu de services sont couverts hors des limites de ce territoire. Du coup, l'écart entre les deux listes est réduit à environ 800 personnes au lieu de 2500.

De plus, précise M. Samborski, l'estimation de la population n'est que l'un des multiples facteurs considérés dans les « complexes » calculs du ministère pour établir les montants appropriés.

L'écart entre les deux listes était mis en relief récemment dans un jugement de la Commission canadienne des droits de la personne, qui se penchait sur le cas d'un résidant de Kahnawake se disant victime de discrimination de la part du conseil de bande parce qu'il ne répondait pas aux critères de citoyenneté en vigueur dans la communauté.

Cet écart, indique-t-on dans le jugement, découle notamment de l'adoption, en 1985, du projet de loi C-31, qui modifiait les conditions d'accessibilité au statut d'Indien comprises dans la Loi sur les Indiens.

La modification visait notamment à permettre aux femmes indiennes qui étaient mariées à des non-Indiens de garder leur statut autochtone.

La communauté mohawk, qui réclame le droit d'établir seule les critères de citoyenneté, se base sur sa propre loi, adoptée en 1984, qui exclut les femmes se trouvant dans une telle situation.

Le conseil de bande a d'ailleurs signalé au ministère, après l'adoption du projet de loi C-31, qu'il ne reconnaissait pas ses dispositions.

La Loi sur les Indiens indique que les bandes peuvent adopter leurs propres critères de citoyenneté. Ceux-ci doivent toutefois être soumis à l'approbation du ministère, ce que le conseil de bande de Kahnawake a volontairement omis de faire afin de signaler haut et fort ses prétentions autonomistes.

# Une contravention, mais pas de parcomètre !

CHRISTIANE DESJARDINS

Pepi Peterson a eu toute une surprise quand il est retourné à sa voiture, rue Jeanne-Mance, près de l'avenue Laurier, hier après-midi. Une belle contravention de 32 $ lui reprochant de ne pas avoir mis de sous dans le parcomètre l'attendait, sagement pliée sous son essuie-glace. Mais il n'y avait pas de parcomètre !

En fait, il y a bien un parcomètre, mais il est loin de l'endroit où M. Peterson s'est garé. Il y avait d'ailleurs une voiture devant ce parcomètre. M. Peterson a donc stationné sa voiture en toute tranquillité d'esprit.

Mais se pourrait-il que les distances entre les parcomètres aient été mal évaluées, ou qu'elles aient été prévues pour des voitures plus longues ?

À supposer que l'on puisse garer deux petites voitures dans un espace prévu pour une grande voiture, est-ce que l'un des conducteurs est automatiquement condamné à recevoir une contravention ? Pepi Peterson, lui, se dit que le gros bon sens devrait primer. Il a pris des photos et a bien l'intention de contester sa contravention.


En ligne pour le printemps
2 JOURS seulement!
et PAYABLE à L'AUTOMNE 98¶
sans intérêts!

TÉLÉPHONE SANS FIL BELLSOUTH GRATUIT! à l'achat de l'un de ces produits vedettes une VALEUR de 100$ Quantité limitée**

SONY 27" Image sur image
BASE INCLUSE! une valeur de 200$
Téléphone sans fil GRATUIT! Quantité limitée**
PAYABLE À L'AUTOMNE!
Moniteur stéréo
• IMAGE SUR IMAGE
• Tube ultra noir
• Entrée audio/vidéo
• Télécommande universelle
899$

RCA VCRPlus+
Téléphone sans fil GRATUIT! Quantité limitée**
PAYABLE À L'AUTOMNE!
Magnétoscope VHS Hi-Fi stéréo 4 têtes
• Télécommande "Master touch"
Rég.: 449$ Rabais 50$ 399$

PIONEER
Téléphone sans fil GRATUIT! Quantité limitée**
PAYABLE À L'AUTOMNE!
Mini-chaîne
• 50 watts par canal • Enceintes 2 voies
• Lecteur CD 3 disques à triple tiroirs
• Magnétocassette double, auto-inversion
• Télécommande
399$

Ensemble cinéma-maison SONY
DOLBY SURROUND PRO•LOGIC Prêt pour AC-3 digital
5 enceintes surround INCLUSES!
• Récepteur MA/MF stéréo 400 watts total avec décodeur «Pro-Logic»
• Lecteur laser 5 disques • Enceintes avants 3 voies
• Enceinte de centre • 2 enceintes arrières
• Télécommande audio/vidéo unifiée
Téléphone sans fil GRATUIT! Quantité limitée**
Rég.: 1699$
PAYABLE À L'AUTOMNE!
Rabais 400$ 1299$

OUVERT LE DIMANCHE
Dumoulin
Branché sur l'électronique et l'informatique
Nous réparons tous les appareils en électronique... Ou presque !
Cette promo ne s'applique pas dans toutes les succursales.

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert 388-4777 (Sud de la Métropolitaine)
Centre-ville de MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent 288-7755 (Stationnement gratuit)
LAVAL 1599, Autoroute 440 O. 681-7770 (Sortie, boul. Industriel)
LONGUEUIL 2203, chemin Chambly 468-1993 (Près de Curé-Poirier)
Nouvelle succursale ST-LÉONARD 6870, Jean-Talon Est Élec. 255-5577
Dès le 1er avril 98 POINTE-CLAIRE 2355-C, rte Transcanadienne 428-1616
TR.-RIVIÈRES O. 5115, boul. Jean XXIII 693-4755
JOLIETTE 404, St-Viateur 759-6956
SOREL 1815, Marie-Victorin 742-4511
STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste 427-2217
ST-JEAN 391, du Séminaire 348-9377
VAL-D'OR 1817, 3e Avenue 824-3994
VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francs Sud 357-2208
ROUYN-NORANDA 463, Larivière 764-6920
GRANBY 633, Dufferin 372-7732
CHÂTEAUGUAY 102, St-Jean-Baptiste 692-6769
SHERBROOKE 1112, du Conseil 565-3177 2222, King Ouest 566-0261
ST-RÉMI 101-B, Lachapelle 454-7161
ST-HYACINTHE 2487, Avenue Ste-Anne 773-7353
MAGOG 1739, Sherbrooke 843-6621
DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph 474-2727
Plus de 30 succursales au Québec... Composez le 1-888 444-0173 pour connaître le magasin le plus près.
¶ Aucun intérêt si le solde est acquitté avant le 12 octobre 1998. Versements mensuels minimes requis. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. En vigueur jusqu'au 22 mars 1998. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. ** 60 premiers clients seulement.

# Le prochain recteur de l'UdeM veut faire avancer l'institution dont il est amoureux

ENTREVUE

**Marie-Claude Malboeuf**

Robert Lacroix est amoureux de l'Université de Montréal. Amoureux et fidèle. Car même après avoir été deux fois courtisé par des rivales de son alma mater, ce chercheur et professeur ne s'est jamais vu à la tête d'une autre institution que la sienne, celle où il a passé plus de la moitié de sa vie.

« Si ce n'était que de l'aspect administratif, je serais fort peu intéressé à devenir recteur. Je veux avant tout faire avancer l'institution que je connais, l'institution que j'aime et que j'ai vue se développer », a confié le Montréalais de 58 ans ( qui entrera en fonction le 1er juin ) lors d'une entrevue accordée à *La Presse*, au lendemain de sa nomination par le conseil de l'université.

Et cet attachement ne date pas d'hier. Déjà, au tout début de ses longues études en sciences économiques, en 1961, M. Lacroix savait qu'il ne voudrait travailler nulle part ailleurs qu'au milieu des bibliothèques et des salles de cours. Et tant pis pour les offres d'emplois qui se sont mises à pleuvoir tout autour...

**« Ce qui compte, c'est la qualité de l'enseignement reçu par rapport à celui de nos concurrents. »**

Les choses ont toutefois bien changé depuis cette belle époque. L'UdeM abritait alors 6000 étudiants, elle en voit défiler 50 000 aujourd'hui. Et elle vit actuellement la pire des trois crises financières l'ayant frappée au cours des 30 dernières années. Coupe budgétaire après coupe budgétaire, elle a accumulé un déficit de 75 millions de dollars et, comme ses concurrentes, a de plus en plus de difficultés à retenir professeurs et étudiants.

Avant toute chose, le nouveau recteur — qui a dirigé pendant six ans l'énorme faculté des arts et des sciences ( autant dire la moitié de l'UdeM ) — veut donc ramener les jeunes sur la montagne. Mais, à long terme, sa principale croisade concernera la qualité de l'enseignement. Un thème qu'il aborde de façon tout économique, et qu'il voudrait porter sur toutes les tribunes avec ses collègues des autres universités.

Costume gris, raie bien nette et chemise d'un blanc impeccable, il explique avec assurance : « Dans une société qui repose sur le savoir, il faut arrêter de compter le nombre de diplômes octroyés. Ce qui compte, c'est la qualité de l'enseignement reçu par rapport à celui de nos concurrents. Si nous ne sommes pas compétitifs, la rentabilité de notre investissement tombe très vite. »

« Le drame avec l'éducation, c'est que le résultat des compressions n'est pas visible immédiatement, contrairement au secteur de la santé. Si on coupe ou si on investit, les résultats se manifestent dans 20 ans. »

Faut-il donc se surprendre ? Les sondages montrent que, pour la plupart des gens, l'éducation n'arrive pas en tête de liste.« Un gouvernement ne se fixera pas des priorités différentes de celles de sa population, commente M. Lacroix. C'est pourquoi il est important de comprendre que l'éducation est le principal instrument dont il dispose pour influencer notre position au niveau international. »

Le prochain recteur est aussi prêt à se battre pour voir son université obtenir une meilleure part du gâteau. Il mise beaucoup d'espoirs sur sa campagne de financement prochaine, et espère même convaincre Québec de se montrer un peu plus généreux.

« L'UdeM joue un rôle unique, parce qu'elle est très orientée vers la recherche et les études supérieures et qu'elle offre un éventail de programmes, dont certains fort onéreux, plaide-t-il. Pour avoir participé au comité de travail sur le financement des universités, je crois qu'une étude sérieuse des coûts d'une telle spécificité devrait amener des changements favorables. »

Au sujet des droits de scolarité et des salaires des professeurs, M. Lacroix se fait plus discret. « Si les étudiants choisissent de payer de faibles frais et que cela signifie qu'ils recevront une éducation de faible qualité, ils font un mauvais investissement », se contente-t-il de remarquer.

Quant aux vues de la ministre Pauline Marois, qui veut qu'on donne plus d'importance au premier cycle, le professeur y voit évidement du bon... et du moins bon. « À force de toujours tenter de faire plus avec moins, on n'arrive plus à grand-chose, prévient-il. Et il ne faut pas seulement transmettre le savoir. Dans une économie où la concurrence se fait par la nouveauté des produits, des techniques et des modes d'organisation, il ne faut pas délaisser la recherche. »

En dirigeant le CIRANO, un centre de recherche interuniversitaire destiné à l'analyse des organisations et visant à rendre les entreprises québécoises plus efficaces, M. Lacroix manifeste non seulement son amour de la recherche, mais aussi son désir de la faire rayonner bien au-delà des murs de son institutions. « Cette expérience me sera sûrement utile dans mes fonctions de recteur, souligne-t-il. Depuis cinq ans, je suis constamment inondé de nouvelles connaissances. »

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

**Robert Lacroix, le prochain recteur de l'UdeM, est prêt à se battre pour voir son université obtenir une meilleure part du gâteau. Il mise beaucoup d'espoirs sur sa campagne de financement prochaine, et espère même convaincre Québec de se montrer un peu plus généreux.**


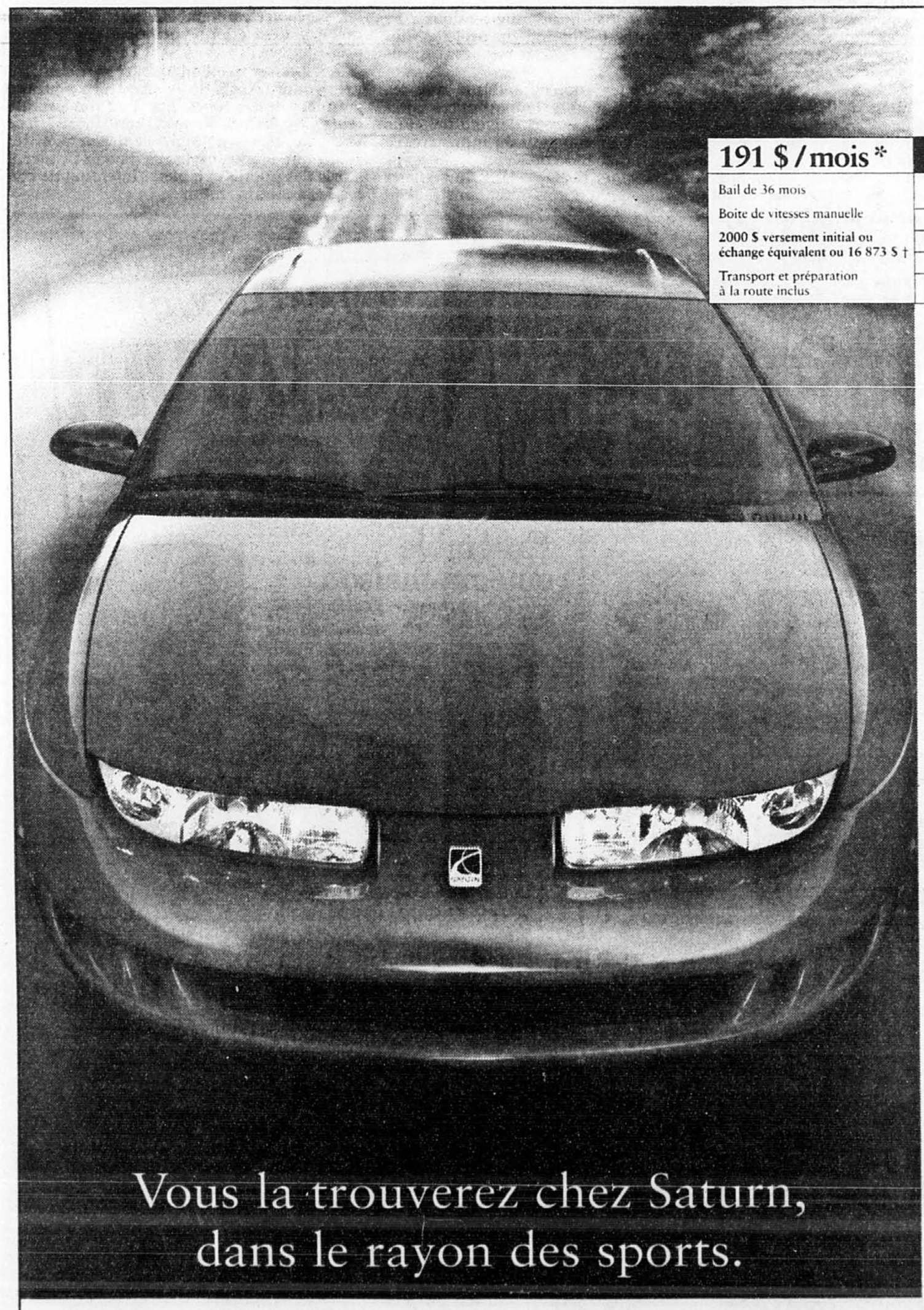


**191 $ / mois ***

Bail de 36 mois

Boite de vitesses manuelle

**2000 $ versement initial ou échange équivalent ou 16 873 $ †**

Transport et préparation à la route inclus

*La Saturn SC1 1998*

| *Vos paiements mensuels** | *Votre versement initial ou échange équivalent* |
|---|---|
| *251 $* | *0 $* |
| *221 $* | *1 000 $* |
| *191 $* | *2 000 $* |

Climatiseur 18 $ de plus par mois
Transmission automatique 14 $ de plus par mois

SATURN

Pour faire tout autrement

Un vendeur vous dirait que notre coupé sport est beau, agressif, excitant, fiable et abordable. Nous, nous préférons vous dire de venir le voir et de vous faire votre propre opinion. C'est notre façon à nous de faire les choses, la façon Saturn.

En passant, notre rayon des sports se limite aux autos.

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

West Island Saturn Saab Isuzu
10 333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Angle des Sources et autoroute 13)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 $), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 $. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon le tableau) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

# Les maires de l'Est étudient la fusion de leurs services d'incendies

MARTIN PELCHAT

Quatre municipalités de l'est de l'île de Montréal, soit Saint-Léonard, Montréal-Nord, Anjou et Montréal-Est, étudient la possibilité de fusionner leurs services d'incendie.

C'est la création de la Régie de sécurité publique LaSalle-Verdun, qui a regroupé en janvier les services de lutte contre les incendies de ces deux villes du sud-ouest de l'Île, qui a soulevé l'intérêt des maires de l'Est pour une fusion.

« On regarde ça pour 1999, explique le maire d'Anjou, Luis Miranda. On en est encore au stade politique. On doit avoir une rencontre, les quatre maires, incessamment. Mais on doit vraiment regarder ça avec tout le temps qu'il faut. Il faut qu'il y ait en partant une économie. »

Si ces quatre villes devaient joindre leurs services, elles donneraient naissance au second corps de pompiers en importance dans l'île après Montréal. À quatre, elles comptent présentement sur environ 195 pompiers, soit l'équivalent de l'effectif du service de Laval. La régie LaSalle-Verdun emploie 130 pompiers.

M. Miranda, qui est lui-même pompier à la Ville de Montréal, ne cache pas qu'il a été impressionné par les économies que doit générer la fusion à LaSalle et Verdun. Les deux villes prévoient épargner 14 millions sur huit ans, surtout grâce à la réduction progressive du nombre de pompiers permanents, qui seront remplacés par des temporaires, payés moins cher.

« On a présentement une entente intermunicipale ( avec les trois autres villes ), mais il y a des frais, explique M. Miranda. Quand j'appelle les autres municipalités, ça me coûte de l'argent. Si on fait une fusion, ces coûts-là, on ne les a pas. »

Luis Miranda ne cache toutefois pas que pareils changements soulèvent des craintes. « Il y a toujours la question de l'identité », dit-il. À LaSalle et Verdun, on a d'ailleurs décidé que pour l'instant, les pompiers des deux villes conservent leur écusson respectif.

SOUVENEZ-*vous du temps où vous ne pensiez pas à* L'ARGENT.

Comme un million d'autres investisseurs canadiens faisant affaires avec Fonds d'investissement Royal, vous pouvez vous aussi retrouver cette belle tranquillité d'esprit. Vous avez maintenant encore plus de temps pour profiter d'un investissement « tout compris » dans le Fonds équilibré Royal ou dans n'importe lequel de nos autres 29 fonds communs de placement Royal, car Revenu Canada a reporté la date limite pour les REER 1997 au 31 mars prochain, pour les résidents de certaines régions de l'est de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. C'est facile, nos spécialistes en placement chercheront avec vous la solution qui convient le mieux à vos objectifs REER. Vous n'avez qu'à passer à l'une des 208 succursales au Québec, de la Banque Royale ou du Trust Royal **ou composez le 1-800-ROYAL 63 ( 1 800 769-2563 ).**

| | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS |
|---|---|---|---|---|
| Fonds équilibré Royal | 12,8 % | 14,8 % | 12,1 % | 10,5 % |

*Les taux de rendement annuel composé indiqués pour la période terminée le 28 février 1998 tiennent compte du réinvestissement des dividendes et distributions, mais n'incluent pas les frais facultatifs exigibles du porteur de parts et qui auraient pour effet d'en réduire le rendement. Le rendement antérieur d'un fonds n'est pas garant de son rendement futur.*

FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL
Membre du Groupe Financier Banque Royale®
VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

*Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet au www.royalbank.com/french/rmf. Les Fonds communs de placement Royal sont également disponibles chez Actions en direct Banque Royale (maison de courtage à escompte) et chez RBC Dominion valeurs mobilières.*
**Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.**

# Louer un chauffe-eau d'Hydro-Québec, c'est plein de bon sens.

## Un service inégalé

- 24 heures sur 24, 365 jours par année
- délai d'intervention le plus rapide sur le marché
- service après vente complet et garanti à vie
- 10 % d'eau chaude de plus

## La tranquillité d'esprit à peu de frais

- aucune mise de fonds
- aucuns frais pour l'installation, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau
- tarif avantageux à partir de 5,18 $ par mois

## Mieux vaut prévenir

Les chauffe-eau font toujours défaut au mauvais moment, surtout quand ils ont plus de 10 ans.

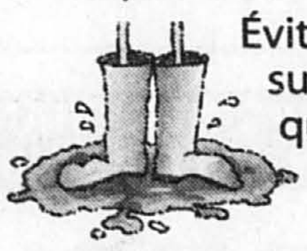

Évitez les mauvaises surprises et les dégâts d'eau qui pourraient vous coûter très cher.

*Remplacez votre chauffe-eau avant qu'il ne fasse défaut, appelez dès maintenant*

## 1 800 ÉNERGIE

Note : Le service est limité à certaines municipalités seulement. Informez-vous auprès d'Hydro-Québec pour vérifier s'il est offert dans votre municipalité en composant ÉNERGIE (363-7443) ou 1 800 ÉNERGIE ailleurs au Québec.

Hydro-Québec peut refuser une demande de location si elle juge que les conditions d'installation du chauffe-eau sont inappropriées.

Hydro Québec
www.hydroquebec.com

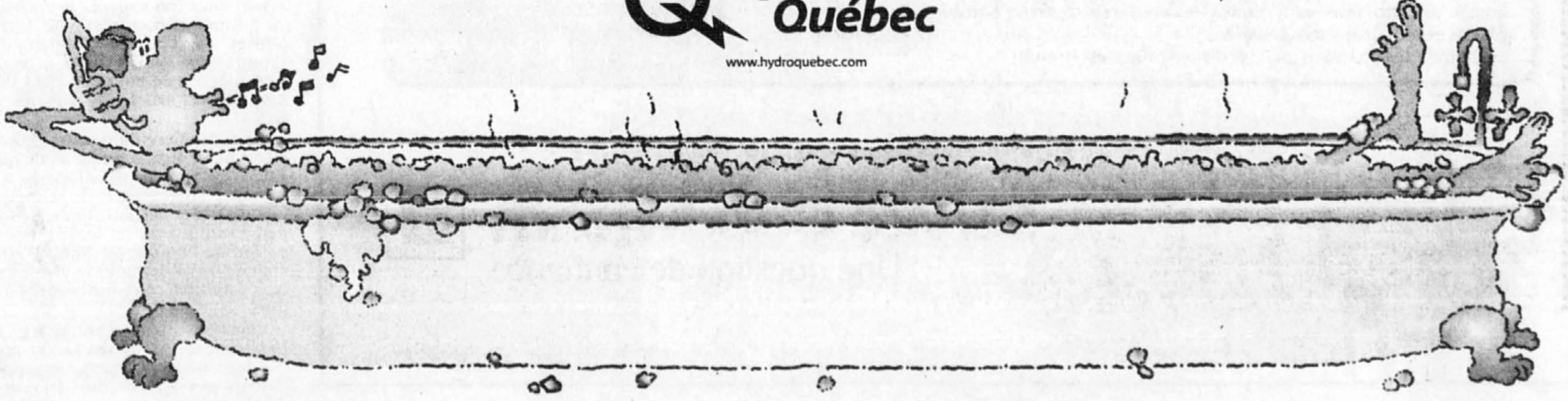

# Anjou : pas de hausse de taxes malgré la réforme Trudel

MARTIN PELCHAT

La Ville d'Anjou a réussi à absorber sans hausser les taxes la facture de 2,6 millions de la réforme Trudel.

Après avoir adopté en décembre un budget 1998 de 56 millions qui ne tenait pas compte de ces transferts gouvernementaux, comme l'ont fait 12 autres municipalités de la banlieue de l'île de Montréal, l'administration a annoncé cette semaine qu'elle n'aurait finalement pas à déposer un budget supplémentaire ce printemps pour absorber la note.

En clair, cela signifie que le gel de taxes « virtuel » de décembre sera maintenu malgré le pelletage gouvernemental, explique le maire Luis Miranda. Il s'agit d'une quatrième gel de taxes consécutif. Les autres villes de l'île qui ont ignoré la réforme en décembre n'ont pas encore annoncé leurs couleurs.

« Mais il ne faut pas oublier une chose, dit M. Miranda. Les services en ont mangé un coup. Il y avait un prix à payer. Chaque fois qu'on déneige maintenant, j'ai des plaintes des citoyens. Avant, il n'y en avait pas. Quand tu dis que tu ne remplaces pas des gens, ça se répercute sur les services à la population. »

Le maire est d'ailleurs partisan d'un recours judiciaire contre les transferts de 375 millions. Les membres de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal ( CMBM ) doivent décider mercredi s'ils se lancent dans cette bataille.

Selon M. Miranda, l'avis remis à la CMBM la semaine dernière par des conseillers juridiques est prometteur quant aux fondements d'une contestation des transferts. « C'est clair que ce n'est pas constitutionnel, selon le rapport qu'on a. »

Pour absorber les 2,6 millions, Anjou compte sur un surplus de 1997 évalué pour le moment à « plus de 500 000 $ », explique le maire. Grâce aux ententes conclues à la CUM sur la récupération du 6 %, la Ville bénéficiera aussi d'une réduction de sa quote-part ( 40 % de son budget ) d'environ un million. La Ville s'est aussi entendue avec ses trois syndicats pour réduire ses coûts.

« On a fait des économies un peu partout, dit M. Miranda. On n'a pas remplacé les gens en vacances ou malades, on a réduit les heures supplémentaires, sauf pour le verglas. »

La tempête de janvier a coûté cher. La Ville compte sur le remboursement par Québec de dépenses de 800 000 $ engagées pendant la crise. Mais d'autres débours, comme le remplacement des arbres, ne sont pas couverts par les décrets. La municipalité devra abattre plus d'un millier d'arbres, soit le quart de sa « forêt urbaine ». « C'est la manne pour les entrepreneurs et les prix ont comme doublé. »

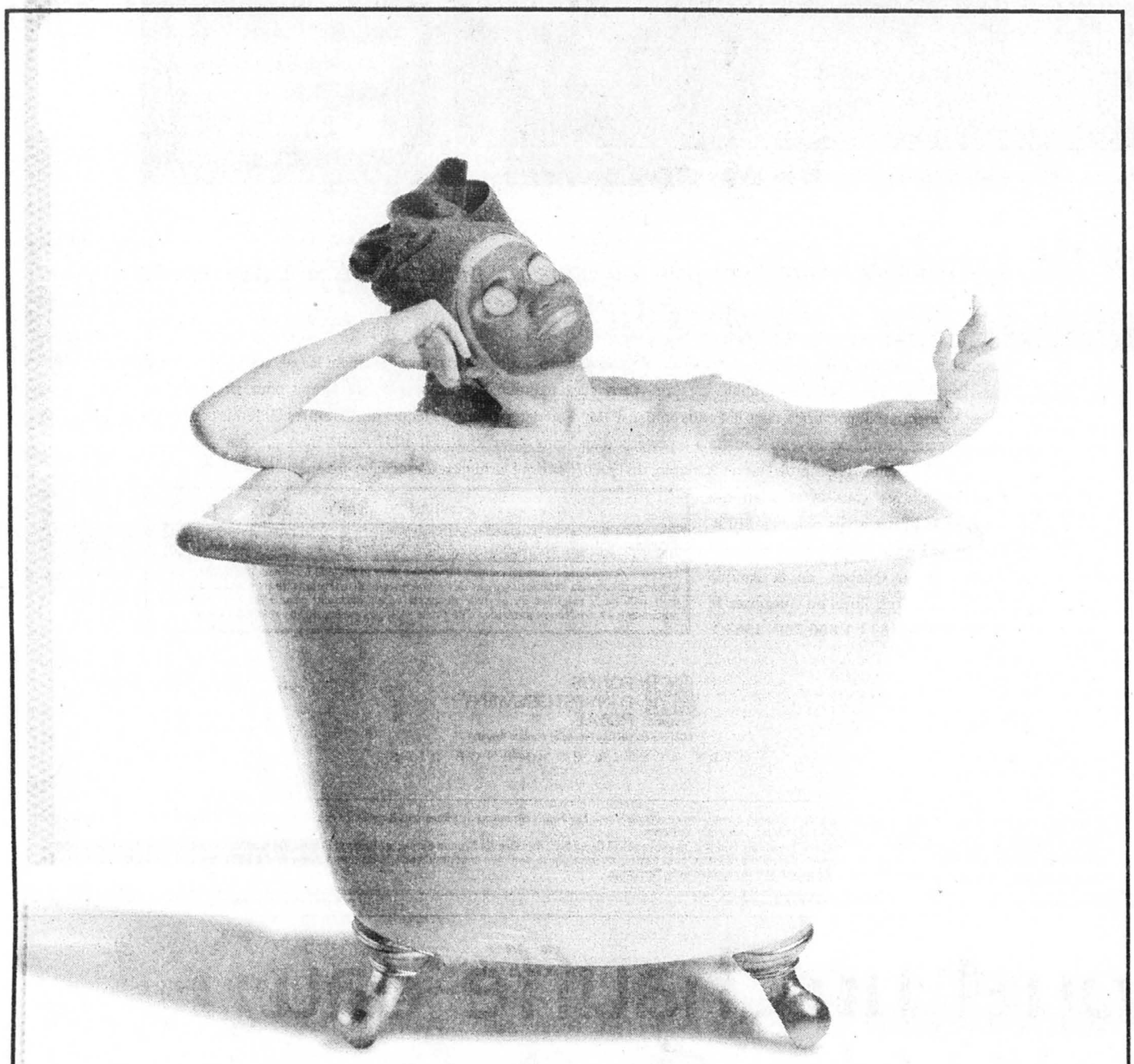

Josée nous fait confiance
les yeux fermés

INSPECTION EN 15 POINTS, CHANGEMENT D'HUILE
GARANTIS EN 29 MINUTES

26,95$
un prix sans
mauvaise surprise

Remplacement du filtre, lubrification du châssis et
utilisation de l'huile à moteur de qualité GM Goodwrench.
Vérification et remplissage de ces liquides : lave-glace, freins,
servodirection, différentiel, boîte de transfert et boîte de vitesses.
Inspection complète : pneus (pression et usure), filtre à air,
liquide de refroidissement, boyaux, essuie-glaces, courroie, batterie,
phares et feux. Sans rendez-vous.
En 29 minutes ou moins, ou la prochaine fois c'est gratuit.

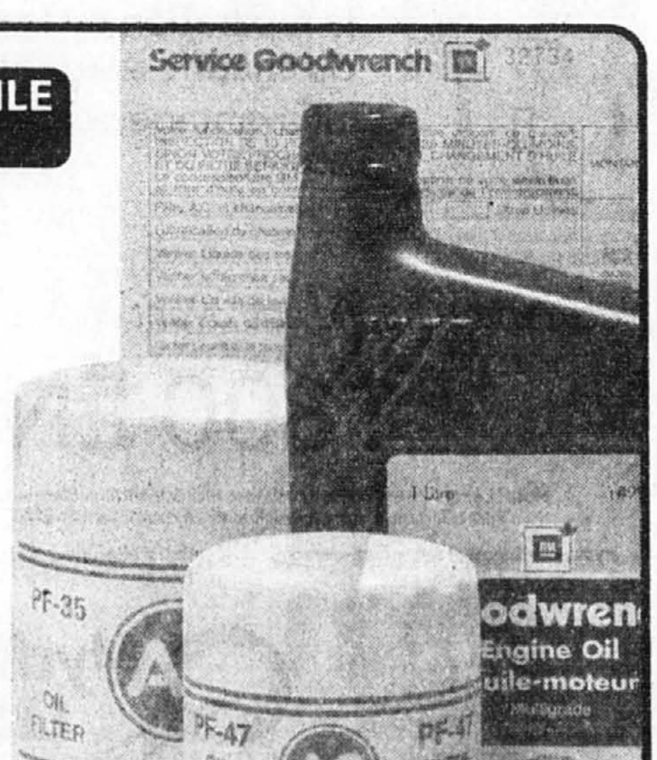


CHEVROLET
OLDSMOBILE
PONTIAC
BUICK
GMC
Cadillac

Service Goodwrench
Une question de confiance

Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 juillet 1998. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. **Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.**

2611227

# Thérèse Daviau a-t-elle contrevenu aux règles du RCM ?

ÉRIC TROTTIER

Après avoir obtenu les résultats d'une enquête interne, le comité exécutif du RCM s'est réuni tard hier soir pour décider comment disposer des plaintes embarrassantes formulées contre Thérèse Daviau par le conseiller de Jeanne-Mance, Michel Prescott, candidat à l'investiture du parti. Également candidate à la direction du RCM, Mme Daviau est accusée d'avoir violé les règlements du parti en dépassant la limite de dépenses autorisées et en ne respectant pas les règles des assemblées locales.

Hier après-midi, les avocats de M. Prescott et de Mme Daviau ont comparu tour à tour devant les trois membres d'un comité d'enquête formé d'Abe Limonchik, président du parti, Bruno-Serge Boucher, président du congrès à l'investiture qui se déroulera du 27 au 29 mars, et Isabelle Hontebeyrie.

Les représentants du clan Prescott ont expliqué qu'à leur avis, Mme Daviau avait contrevenu aux règlements du parti en dépensant 12 000 $ pour venir discourir devant la Jeune Chambre de commerce de Montréal, le 17 février. Les règlements du RCM prévoient que les candidats à l'investiture ont une limite de dépenses de 6000 $ pour toute la durée de la campagne.

Les ennuis de Mme Daviau ne s'arrêtent pas là. La direction du RCM devait également étudier la plainte portée par un militant du parti. Cette plainte allègue que l'élection des 39 délégués de cinq districts de Rosemont a été faite dans le non-respect des règlements du RCM. Par exemple, neuf de ces délégués, tous favorables à l'élection de Mme Daviau, n'habitent pas Montréal et n'avaient tout simplement pas le droit d'être délégués, dit le plaignant. En outre, deux organisateurs de Thérèse Daviau, Normand Bibeau et Jean Baribeau, sont parvenus à se faire élire présidents de trois des assemblées locales. « J'ai assisté à ces assemblées ; on se serait cru au temps de Duplessis », a dit hier Michel Prescott.

Après avoir entendu les représentants de Mme Daviau, le comité d'enquête devait formuler des recommandations au comité exécutif du parti. Abe Limonchik a dit à *La Presse*, avant la réunion d'hier soir, que la décision du comité exécutif « ne sera pas annoncée avant lundi ». Il s'est bien gardé, également, de révéler les recommandations de son comité d'enquête. « Tout ça est très compliqué parce qu'il n'y a aucune jurisprudence en la matière. On nage en plein néant », a déclaré M. Limonchik, qui prévoyait que la réunion d'hier soir se terminerait « vers minuit, une heure du matin ».

Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires de la principale intéressée. « Mme Daviau est en ski et on ne pourra pas la joindre durant tout le week-end », a dit son porte-parole, Yannick Labrecque.

M. Labrecque a toutefois tenu à répliquer à une nouvelle lancée sur les ondes de la station de radio montréalaise CIQC, qui annonçait hier que la conseillère du Plateau Mont-Royal allait bientôt se joindre au chef de police Jacques Duchesneau. Selon CIQC, Mme Daviau se présenterait aux élections de novembre non pas à la mairie, mais plutôt comme colistière de Jacques Duchesneau ( qui veut lui-même devenir le prochain maire de Montréal ), selon une entente intervenue entre les deux organisations. « C'est une grosse balloune », a déclaré Yannick Labrecque. « Une rumeur sans fondement, a enchaîné Abe Limonchik après avoir vérifié auprès de l'équipe Daviau. J'ai l'impression qu'il y a des gens qui font tout, en ce moment, pour déstabiliser ou saboter le congrès du RCM. »

La conseillère du district de Laurier, Louise Roy, a quant à elle qualifié cette rumeur de « farfelue » et un autre organisateur de la campagne de Mme Daviau, Francis Hooper, a indiqué que la seule préoccupation de l'équipe de Mme Daviau était de travailler pour la victoire de leur candidate lors du congrès à la direction du RCM.

Pourtant, dans l'entourage de Michel Prescott, on dit savoir qu'il y a des contacts entre des organisateurs importants de Mme Daviau et de M. Duchesneau.

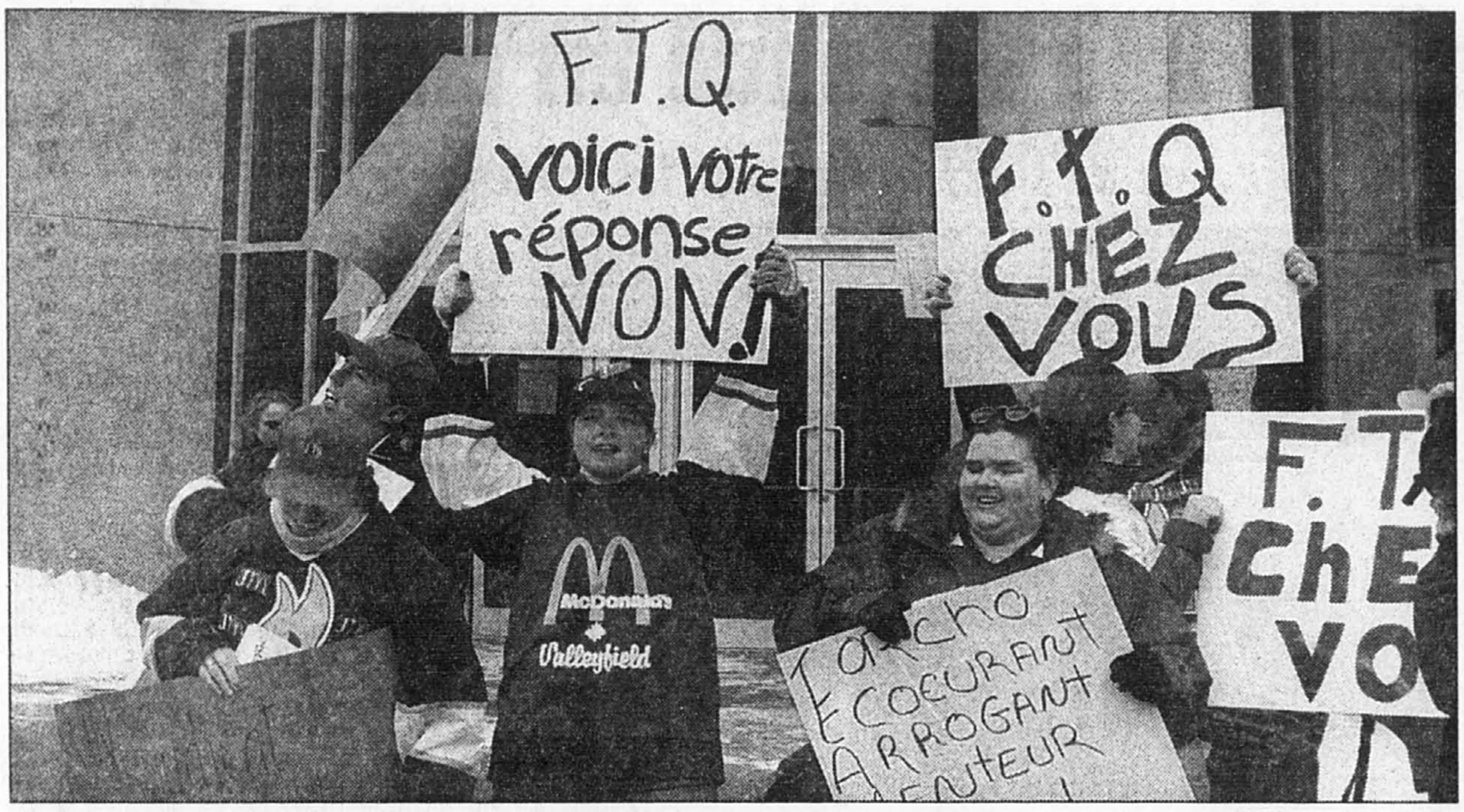


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

**Une cinquantaine d'employés des restaurants McDonald's ont fait valoir qu'ils n'avaient pas besoin d'un syndicat pour améliorer leurs conditions de travail.**

# Des employés de restaurants McDonald's manifestent contre la FTQ

**PIERRE GINGRAS**

Une cinquantaine d'employés des restaurants McDonald's ont manifesté hier devant les bureaux de la FTQ, rue Crémazie, en faisant valoir qu'ils n'avaient pas besoin d'un syndicat pour améliorer leurs conditions de travail.

Vêtus aux couleurs de la célèbre chaîne et distribuant des tracts bilingues, les manifestants, des jeunes pour la plupart, ont indiqué qu'ils étaient sur place de leur propre chef, sans aucune pression de leur employeur. Certains ont même affirmé qu'ils perdaient de l'argent à manifester puisqu'ils s'étaient ainsi absentés de leur quart de travail. Les médias, nombreux, avaient tous été convoqués individuellement la veille par télécopieur.

S'ils disaient représenter la majorité des employés de la compagnie, la presque totalité des manifestants travaillent dans neuf restaurants appartenant à deux concessionnaires dont Les entreprises JMC 1973, de Châteauguay. Cette firme compte cinq McDonald's, notamment à Châteauguay, Brossard et Valleyfield. Les propriétaires de JMC n'ont pu être joints, car ils étaient en congrès mondial McDonald's à Orlando.

Les manifestants ont indiqué que leurs conditions salariales étaient bonnes, qu'ils avaient des augmentations de salaires tous les six mois « s'ils avaient donné un bon rendement », qu'ils étaient respectés et bien traités par leur employeur. Ils ont expliqué notamment qu'on utilisait des lettres anonymes pour régler des litiges avec un gérant, par exemple, et que le système fonctionnait très bien.

Chef d'équipe au magasin McDonald's de Valleyfield, et organisateur de la manifestation, Jason Raiche, 20 ans, n'a pas voulu indiquer quels salaires étaient versés chez McDonald's, ni qui avait payé les tracts. « Ces renseignements sont personnels », a-t-il, dit. « On n'a pas besoin de la FTQ et des Teamsters pour nous dire quoi faire et pour parler à notre place. » Il n'a pu préciser combien d'employés travaillaient au restaurant de Valleyfield même s'il y est lui-même employé depuis deux ans.

Même si la plupart des manifestants interrogés admettent qu'ils ne travailleront qu'un certain temps chez McDonald's, ils ne veulent pas payer de cotisations syndicales et craignent que la venue d'un syndicat mette fin aux horaires flexibles qu'ils disent apprécier.

Pour le président de la FTQ, Clément Godbout, la manifestation était « télécommandée » de toute évidence par les propriétaires de McDonald's. « Nous avons lancé notre campagne de syndicalisation chez les McDonald's. Il est clair que la compagnie fera tout pour s'y opposer. Cette manifestation en est un exemple et c'est de bonne guerre, a dit M. Godbout. Reste à espérer que McDonald's respectera dans l'avenir le choix des employés qui voudront se syndiquer. »

Actuellement, les employés du restaurant Mont-Royal — Papineau tentent de se syndiquer et trois autres auraient manifesté leur intérêt à le faire. Au Québec on compte environ 12 000 employés chez les 200 McDonald's et c'est le salaire minimum ( 6,80 $ l'heure ) qui est versé la plupart du temps, soutient la FTQ.

Par ailleurs un McDonald's a été l'objet d'un appel à la bombe, hier à Rigaud, le long de l'autoroute 40, obligeant les autorités policières à évacuer les lieux vers midi. Les policiers on découvert une fausse bombe qui avait été déposée dans une des salles de toilettes de l'établissement. Une enquête est en cours.

ENCAN
APRÈS
FAILLITE
TAPIS PERSANS AUTHENTIQUES
ACHETÉS DE SCHWARTZ, LEVITSKY, FELDMAN INC.
SYNDIC DE FAILLITE
Samedi 21 mars — 14 h et 19 h
Dimanche 22 mars — 14 h et 19 h
Lundi 23 mars — 19 h seulement
(Inspection des articles mis à l'encan une heure avant chaque séance.)
WEAVER & WEAVER
vend tout son stock de tapis. Apportez vos coussins, vos échantillons de couleurs et les dimensions de vos pièces.
C'EST UNE OCCASION ABSOLUMENT UNIQUE!
COMMENTAIRE DE L'ENCANTEUR
Tout ce stock gigantesque comprenant des tapis et carpettes authentiques de première qualité, noués à la main, en soie, laine ou mélange de tissus, venant d'Iran, du Pakistan, de l'inde et de Chine. TOUT DOIT ÊTRE VENDU - SANS EXCEPTION - JUSQU'AU DERNIER! Venez dès maintenant profiter de cette occasion vraiment exceptionnelle.
PAS DE LIVRAISON! PAS DE CHÈQUE! PAYEZ ET EMPORTEZ SEULEMENT!
WEAVER & WEAVER
3450, ch. de la Côte-Vertu, Saint-Laurent
Tél.: (514) 745-8998
COMPTANT - INTERAC - VISA - MASTERCARD - AMEX
AUCUNE MISE À PRIX
(Commission de 10% en sus du prix d'achat)
Begin
Beaulac
Place Vertu
Ch. de la Côte – Vertu
Boul. Cavendish
Transcanadienne
3450

Ils veulent juste jouer.

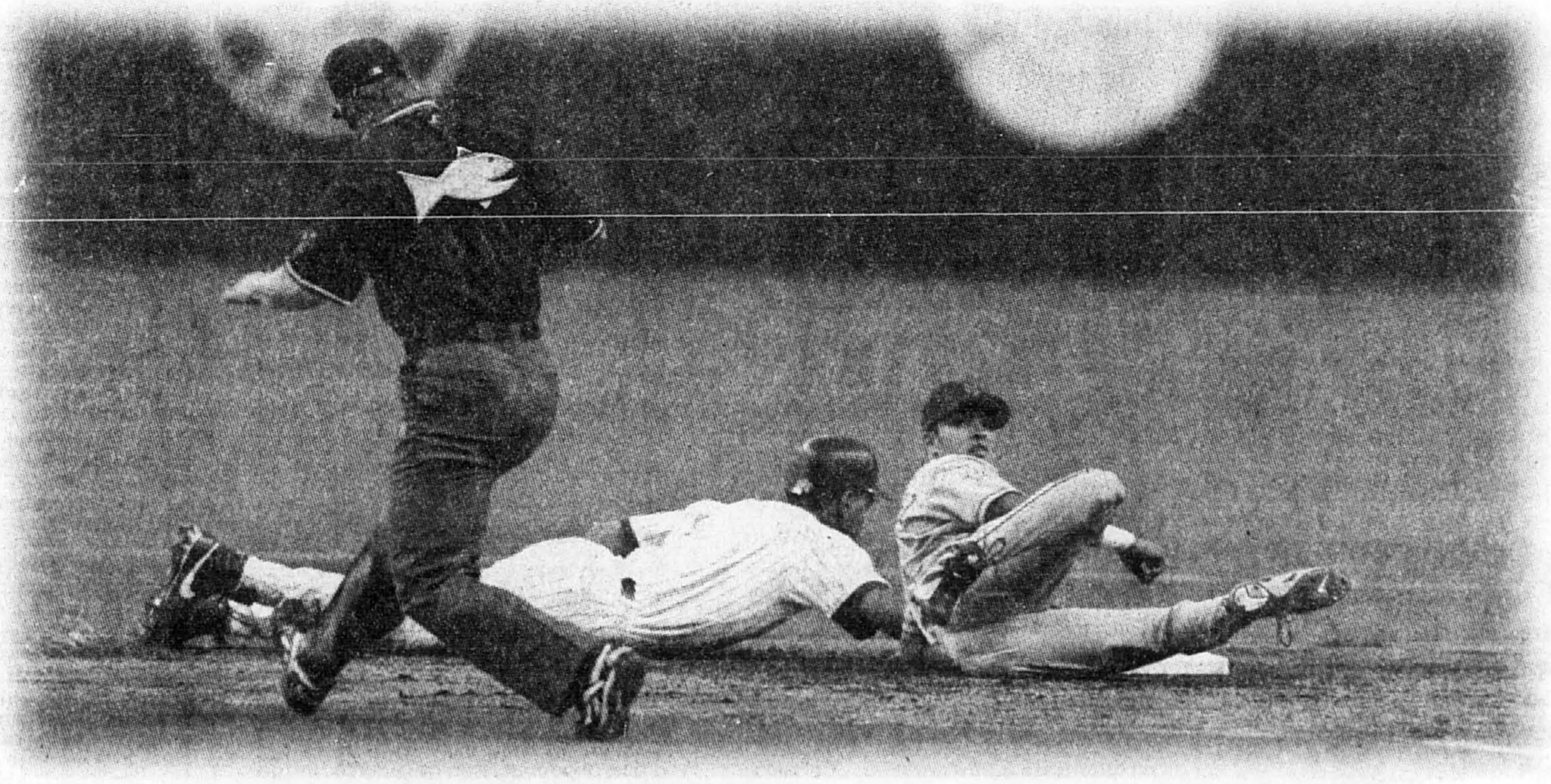

MATCH D'OUVERTURE : 1ER AVRIL, 19 H 05.
Cette année, nos Expos sont jeunes, énergiques et plus vigoureux que jamais. Et ce qu'ils veulent par-dessus tout, c'est vous offrir une saison pleine de rebondissements et riche en sensations fortes. Venez donc les voir jouer à l'occasion du **«Match d'ouverture Ford», le mercredi 1er avril, à 19 h 05**, au Stade olympique, où ils recevront les Pirates de Pittsburgh.
Billets en vente aux guichets du Stade olympique, à tous les comptoirs Admission* ou en composant le
790-1245*
1 800 361-4595*
en collaboration avec Ford
Expos MD
* Frais de service applicables
www.montrealexpos.com

# Comment faire face à la violence en classe ?

## *Selon un psychoéducateur, rien ne sert de s'acharner sur les fortes têtes*

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

**Pour stopper la violence en classe, rien ne sert de s'acharner sur les fortes têtes, c'est souvent toute l'école qui favorise les explosions de colère et qui mérite un bon remue-ménage.**

C'est du moins ce que croit le psychoéducateur Denis Leclerc, qui a partagé son expérience avec quelque 200 personnes, dans le cadre du 23e congrès de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage.

« Il faut bien comprendre que notre client, ce n'est pas seulement le jeune violent, mais tout le milieu scolaire », résume celui qui a contribué à ramener le calme à l'école secondaire Émile-Legault, une polyvalente de Saint-Laurent ayant connu son lot de tensions ethniques et de batailles au couteau.

« On n'a pas à subir la violence. Deux écoles qui reçoivent le même type d'élèves peuvent s'en tirer très différemment. C'est la preuve qu'on peut influencer les choses. »

Et pour influencer les choses, M. Leclerc semble savoir s'y prendre. Peu après son embauche, au début des années quatre-vingt-dix, il trouvait le moyen de réunir en pleine nature une douzaine d'élèves d'origines latine, libanaise et haïtienne. « Au retour du camping, ils avaient appris à se parler. Et quand il y avait une chicane entre les membres de deux communautés, les leaders en discutaient avant que tout un groupe soit dressé contre l'autre », raconte M. Leclerc.

Mais ce genre de petit miracle ne survient pas du jour au lendemain. Pour M. Leclerc, tant que les élèves en sont à se menacer au couteau ou à envoyer paître leurs enseignants, l'école doit elle-même jouer dur.

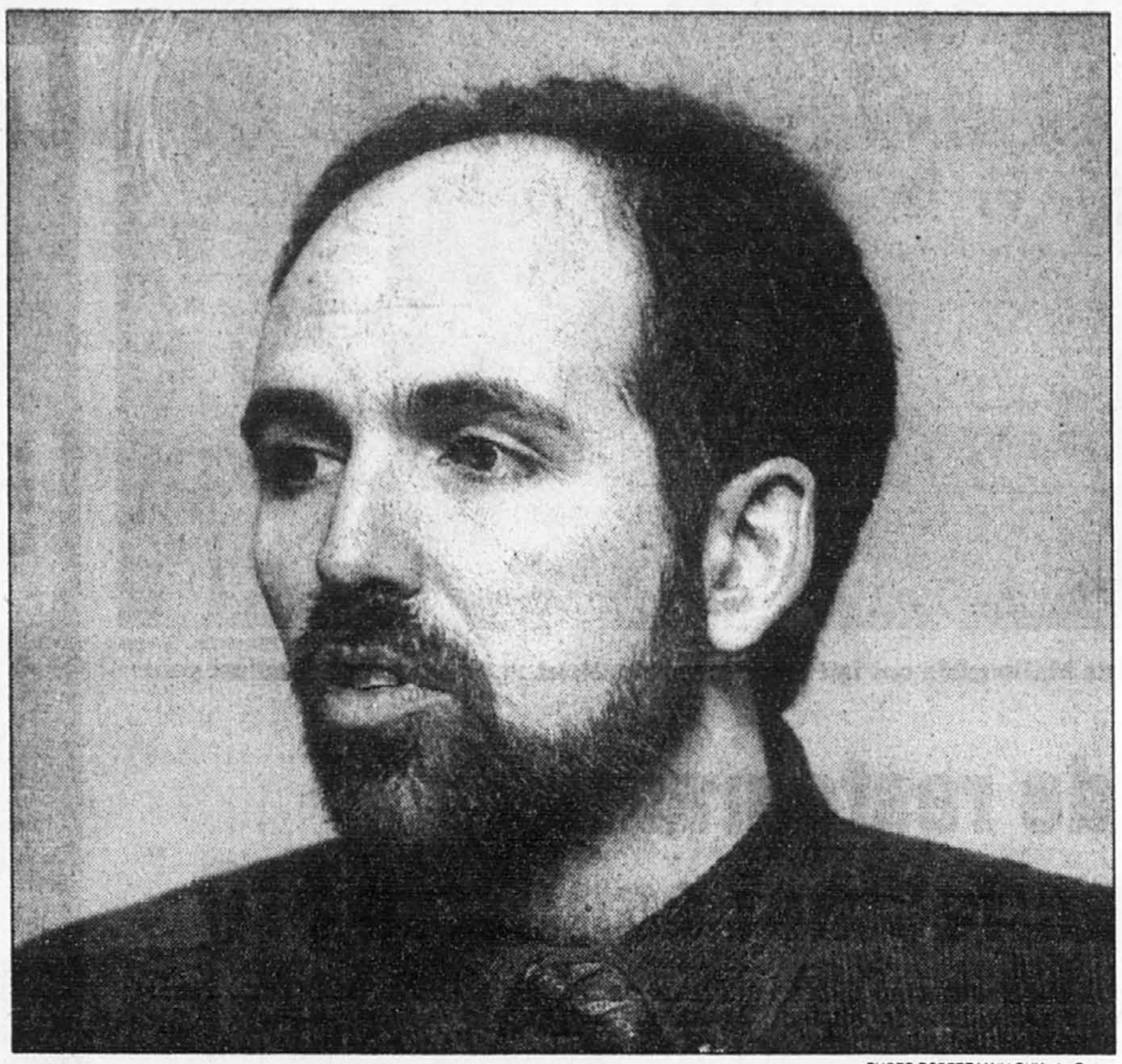

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

**Pour Denis Leclerc, tant que le climat n'est pas sain, les élèves ne perdront pas le goût de s'affronter. Et la meilleure façon d'apaiser les esprits reste de traiter tout le monde de la même manière, en se basant sur des règles connues de tous.**

« Quand on se retrouve avec un problème de taxage et de guerre de gangs, ce n'est pas le temps de dire aux jeunes : ' Venez apprendre à faire des messages en je' », ironise-t-il. Il faut démanteler les réseaux. Plusieurs écoles font l'erreur de miser sur des programmes de prévention alors qu'elles doivent encore apprendre à contrôler les excès. D'autres réagissent, mais font l'erreur de lâcher prise dès qu'il n'y a plus de grosses explosions et tout recommence. »

Que faire ? Pour M. Leclerc, tant que le climat n'est pas sain, les élèves ne perdront pas le goût de s'affronter. Et la meilleure façon d'apaiser les esprits reste de traiter tout le monde de la même manière, en se basant sur des règles connues de tous. « Chaque fois qu'il y a une bataille, il faut imposer la même sanction, explique le psychoéducateur. Quand on suspend un élève et qu'on passe ensuite l'éponge pour un autre, cela crée un sentiment d'injustice. L'élève se dit vite qu'on ne l'aime pas ou qu'on est raciste et il devient encore plus révolté. Ensuite, c'est encore plus difficile de changer les choses. »

Par ailleurs, sans transformer l'école en bunker, M. Leclerc suggère de surveiller le terrain de jeu des jeunes terreurs, en faisant des rondes dans les endroits stratégiques et en verrouillant certaines portes. Il faut aussi que les adultes fassent front commun pour que les enseignants n'aient pas peur de sévir. « Les suppléants savent qu'il faut éviter certaines écoles. Ils savent qu'ils feront systématiquement rire d'eux là où la direction ne les soutient pas », assure-t-il.

« Ne pas laisser de place à la violence, c'est comme verrouiller les portes de sa voiture. On ne garantit rien, mais on s'arrange pour avoir un peu moins de problèmes... »


AUTRE TEMPS, AUTRE MODE...
AVEC LE PRINTEMPS, LA MODE SE RENOUVELLE.
HOLT RENFREW VOUS LA RÉVÈLE.

LES RENDEZ-VOUS DOUX

**CALENDRIER**

**À NOTRE MAGASIN DE LA RUE SHERBROOKE.**

**Selon Giorgio Armani, << l'élégance ne consiste pas à se faire remarquer, mais à créer un effet inoubliable. >> Présentation hors malle de la collection pour femmes printemps-été 1998 le 26 mars, entre 10 h et 17 h.**

**Au rayon des chapeaux, la conseillère Marie McLoughlin présentera les nouveautés du printemps le 27 mars, entre 11 h et 16 h.**

**À NOS MAGASINS DE LA RUE SHERBROOKE ET DU CENTRE ROCKLAND**

**Au rayon des accessoires, les lunettes de soleil griffées CK, Calvin Klein et Fendi attirent tous les regards. Présentation de nos collections printemps 1998 le 31 mars entre 10 h et 14 h à notre magasin de la rue Sherbrooke et entre 15 h et 18 h à celui du centre Rockland.**

**Si le vêtement vit, l'accessoire lui donne sa personnalité.** Du 29 mars au 4 avril, la huitaine des accessoires sera l'occasion de trouver le complément recherché et de profiter de généreuses primes. Obtenez une paire de socquettes à titre gracieux, à l'achat de trois articles de la Collection de bas et collants fins Holt Renfrew. Recevez une trousse de voyage DKNY, à l'achat de 30 $ ou plus de collants DKNY. Procurez-vous un chic sac besace en nylon à seulement 20 $, à l'achat de 45 $ ou plus d'accessoires. Obtenez un nécessaire pour réparer les verres fumés, à l'achat de 75 $ ou plus de lunettes de soleil. Certains designers et porte-parole des grandes maisons seront sur place pour vous aider à faire d'heureux choix.

Toujours très en demande, les bas et collants fins de marque Holt Renfrew font l'objet d'une promotion fort attendue. Du 21 au 29 mars, procurez-vous trois articles de notre gamme maison et nous vous en offrirons un **quatrième à titre gracieux.** (Cet article devra être de valeur égale ou moindre.)

Découvrez les << Sensations incomparables >> de Lancôme, Paris. À l'achat de 22 $ ou plus de produits Lancôme, obtenez une **prime inédite de sept pièces.** Cette offre, limitée à une prime par personne, sera en vigueur du 25 mars au 12 avril. Tant qu'il y en aura.

Tout au bonheur de découvrir, l'homme moderne saluera chaudement la collection printemps 1998 du couturier Hugo Boss. Il y trouvera **les éléments clé du vestiaire masculin.** Chemises de soie et lin, polos de piqué, maillots de bain, shorts et pantalons de gabardine, vestes et autres effets se côtoient allègrement dans un vaste éventail de coloris. Pour le sport comme pour le grand chic, l'embarras du choix est le **mot d'ordre.**

Thierry Mugler a poussé le raffinement jusqu'aux sphères du sublime quand il a créé Angel, cette fragrance **céleste, divine et voluptueuse** dont l'une des particularités est de ne contenir aucune note fleurie. Léger et aérien, Angel déploie des ailes bleu azur dans un flacon en forme d'étoile. L'eau de parfum ainsi que les produits pour le bain et le soin du corps sont offerts chez Holt Renfrew.

L'Eau d'Issey invite l'homme qui a traversé l'hiver à **faire peau neuve** et lui propose trois nouveaux soins inspirés de la fragrance originale. La friction vitalisante pour les cheveux donnera à votre crinière ce petit remontant dont elle a besoin; l'instant du visage, gel tonique hydratant, stimulera le tonus et l'élasticité de votre peau et, grâce à la mousse en gel pour le rasage, vous faire la barbe deviendra un plaisir.

Notre chino ultraperformant ne froissera que la concurrence. À la ville comme à la campagne, la semaine comme le week-end, il affiche résolument son caractère pratique, sa nature infroissable, son esprit désinvolte. Difficile de trouver mieux comme **passe-partout seyant et facile d'entretien.** Vous le découvrirez à la boutique pour hommes.

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne.
(514) 842-5111
Centre Rockland, (514) 738-3500

Quand la mode descend du podium et se prête au jeu de la vérité...
Le vêtement vit. Et il porte la griffe Studio Holt Renfrew. À voir, **le corsage et la jupe discrètement brodés de perles, le chemisier blanc** — manches trois-quarts et étoffe stretch —, **la jupe longueur chanel**, ajustée ou légèrement évasée, et **le blouson noir** à la garçonne... Et ainsi va la mode Studio Holt Renfrew.

HOLT RENFREW


# La juge Andrée Ruffo déboutée

YANN PINEAU

Le juge Raynald Fréchette, de la Cour supérieure, a rejeté hier matin à Québec une demande d'injonction présentée par la juge Andrée Ruffo. Elle voulait faire suspendre une décision de la juge en chef de la Cour du Québec, Huguette St-Louis, qui la relève de ses fonctions dans le district de Terrebonne ( Saint-Jérôme ) et l'affecte au district de la Montérégie ( Longueuil ).

La juge St-Louis avait décidé au début du mois de ne plus donner d'affectations à la juge Ruffo au palais de justice de Saint-Jérôme à la suite d'un jugement qui indique que certains commentaires de Mme Ruffo laissent craindre qu'elle n'est pas impartiale à l'égard de la Direction de la protection de la jeunesse.

La juge Ruffo siégeait ordinairement à la chambre de la jeunesse du palais de justice de Saint-Jérôme, où elle faisait l'objet d'un boycott systématique des centres jeunesse des Laurentides depuis le mois de janvier.

Le juge Fréchette a estimé hier que l'urgence immédiate et apparente d'une ordonnance d'injonction n'avait pas été démontré et que les droits de la juge Ruffo ne risquaient pas d'être irrémédiablement atteints s'il n'y avait pas d'injonction. En outre, le juge Fréchette a indiqué que si une ordonnance était accordée, elle risquait de provoquer des difficultés d'ordre administratif.

Depuis le début du boycott des centres jeunesse des Laurentides, en janvier, plus de 75 dossiers ont été retardés, car un autre juge devait prendre la relève de la juge Ruffo chaque fois qu'une demande en récusation était présentée.

L'avocat d'Andrée Ruffo, Me Louis Masson, a déclaré hier que sa cliente avait l'intention de respecter la décision du juge Fréchette. Elle prendra ses nouvelles fonctions au palais de justice de Longueuil lundi prochain et devrait siéger pour la première fois mercredi.

# Salvatore Cazzetta est en Floride

Salvatore Cazzetta est arrivé sous le chaud soleil de la Floride, mais ce n'est pas pour des vacances. Le chef des Rock Machine a été extradé hier vers Jacksonville, pour subir son procès concernant un complot de trafic de 11 tonnes de cocaïne, en 1993.

Détenu au pénitencier de Donnacona, Cazzetta, 43 ans, a été amené hier matin à l'aéroport de Québec, sous forte escorte policière de la GRC et de la SQ. Sur place, un avion américain spécialement affrété l'attendait, de même que des policiers de Jacksonville.

Arrêté en Ontario en mai 1994, alors qu'il était recherché depuis un an par les autorités américaines pour ce vaste complot de trafic de drogue, Cazzetta a épuisé tous les recours dans le but d'éviter l'extradition aux États-Unis.

# Les Bucionis s'en vont temporairement aux États-Unis

## *Seuls trois Lituaniens ont été acceptés comme réfugiés depuis deux ans*

FRANÇOIS BERGER

La famille lituanienne qui a évité de justesse son expulsion du pays, au début de la semaine, s'apprête à déménager aux États-Unis dès lundi, d'où elle compte présenter formellement une demande d'immigration au Canada.

Refusés comme réfugiés politiques au Canada, Vytautas Bucionis, son épouse Alfreda et leurs deux enfants doivent sortir du pays, en vertu de la législation canadienne, afin de pouvoir présenter une demande d'immigration. La famille logera dans la région de New York, chez des compatriotes lituaniens, a indiqué hier le père qui a tenté cette semaine de dénicher un emploi au Québec.

C'est un sursis accordé par la ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, qui a permis aux Bucionis d'éviter leur expulsion vers la Lituanie, lundi dernier. Les démarches faites par un groupe de Québécois amis de la famille ont permis ce sursis, un événement rarissime dans les cas d'expulsion de demandeurs d'asile déboutés par le Canada, et originaires de pays considérés comme sûrs.

Les Bucionis sont apparemment les seuls ressortissants lituaniens à avoir pu demeurer au pays malgré un ordre de renvoi. En 1996 et 1997, 34 revendicateurs lituaniens du statut de réfugié se sont vus dans l'obligation de quitter le pays. Seulement trois Lituaniens ont obtenu l'asile politique au Canada au cours des deux dernières années, selon la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

C'est l'attention apportée au fils de 11 ans, qui s'appelle Vytautas comme son père, qui a conduit ce cas sur la place publique. Décrit comme un pianiste « surdoué », le jeune Vytautas est aveugle de naissance, mais a démontré un talent exceptionnel pour le piano. Depuis son arrivée au Québec en 1993, il a été aidé par des amis et des associations communautaires, dont l'Association des étudiants de l'Université Concordia, l'Association montréalaise pour les aveugles, l'Institut Nazareth et Louis-Braille, et d'autre groupes.

Un « Fonds pour le jeune Vytas » a même été créé pour lui procurer un piano, des cours au Conservatoire de musique de McGill, un ordinateur, etc...

Ses protecteurs ont brandi la perte par le Canada d'un éventuel virtuose du piano, si sa famille devait être expulsée.

Arrivé à Montréal il y a cinq ans pour y faire un stage en recherche médicale, Vytautas père, un médecin maintenant âgé de 36 ans, a déposé un demande d'asile politique en 1995. Son épouse Alfreda, 35 ans, est également médecin. Outre Vytautas fils, le couple a une fille de 6 ans, Medeine.

En rejetant la demande d'asile, les autorités canadiennes ont noté que le père était retourné en Lituanie au moins une fois après son arrivée au Canada, un geste en principe risqué pour un réfugié politique !

La famille Bucionis fait remarquer que le jeune pianiste n'aurait aucune chance de développer son art en Lituanie, où les aveugles sont marginalisés...

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

**Le jeune pianiste lituanien qualifié de « prodige », Vytautas Bucionis, à l'avant-plan, représente l'espoir sur lequel mise sa famille pour être acceptée par l'immigration canadienne. Il déjeune en compagnie de sa mère Alfreda, son père Vytautas et sa soeur Medeine dans leur appartement de La Salle.**


ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY

Niveau collégial (DEC)

- Programme de musique 500,02
- Programmes jumelés avec le Collège Jean-de-Brébeuf
  Musique et Sciences de la nature 200,11
  Musique et Sciences humaines 300,11

628 Chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
(Métro Édouard-Montpetit)

Téléphone : (514) 735-5261
Télécopieur : (514) 735-5266
Courriel : admission@emvi.qc.ca

Nouveaux programmes
Attestation d'études collégiales
- Pédagogie de l'enseignement individuel d'un instrument de musique
- Animation musicale de groupe
- Éveil musical à la petite enfance
- Culture musicale

Pour être en harmonie

LIQUIDATION D'ARTICLES MÉNAGERS
AUTORISÉE PAR LES FABRICANTS
ÉVITEZ LES INTERMÉDIAIRES! ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT ET ÉCONOMISEZ!
BENIX & CO. a été autorisé à liquider plus de 5 000 000 $ de stock de nos usines outre-mer ! Tout le stock dans nos méga-entrepôts doit être vendu! Économisez jusqu'à 80 % !
AUJOURD'HUI VENDREDI 10h - 21h
SAMEDI 9h - 17h

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 80%

Cadre pour photo 1$ Cour. 10$
Planche à découper 5$ Cour. 20$
Plateau plaqué argent 10$ Cour. 30$
Ultimate Organizer 27 pièces 15$ Cour. 40$

VAISSELLE
Service de vaisselle 20 pièces pour 4 19,99$ Cour. 59,99 $
Service de vaisselle fine pour 8 59,99$ Cour. 149,99 $
Service de fine porcelaine 118 pièces pour 12 199,99$ Cour. 599,99 $

ARTICLES DE CUISSON
Batterie 7 pièces avec poêle Silverstone 59,99$ Cour. jusqu'à 150,00$
Batterie Milano 10 pièces en acier inox 18/10 $249,99 Cour. $599.99
PRIME! MARMITE 16 PINTES GRATUITE! Valeur de 100 $. Prime gratuite à l'achat d'une batterie Milano

COUTELLERIE
Coutellerie en acier inox 20 pièces Service pour 6 29,99$ Cour. 59,99 $
Coutellerie en acier inox 44 pièces Service pour 8 59,99$ Cour. 129,99 $
Fabriquée en Italie Coutellerie 51 pièces en acier inox 18/10 Service pour 12 269,99$ Cour. 459,99 $

VERRERIE
Verres tout usage Jeu de 4 5,99$ Cour. 19,99 $
Choix d'assiettes et bols 5,99$ Cour. jusqu'à 12,99 $
Ensemble de bar 18 pièces 9,99$ Cour. 21,99 $

BENIX & CO.
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
7335, BOUL. DÉCARIE angle Jean-Talon face à la station Namur
3213, AUTOROUTE 440 Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus
LUN.-MERC. 10 H - 18 H JEU.-VEND. 10 H - 21 H SAM. 9 H - 17 H. DIM. 10 H - 17 H.

Rééquipez-vous à neuf, neuf, neuf.

Si le son de votre chaine manque de relief, si votre système ne rend pas toutes les subtilités de vos disques préférés, il est peut-être temps d'en changer. Composé d'un récepteur, d'un lecteur CD et de deux haut-parleurs, cet ensemble est signé Denon / B&W. Deux grands noms qui vous offrent un son à la hauteur de leur réputation. Alors, si vous êtes las, las, las de votre vieux système, venez vous rééquiper à neuf.

B&W
DENON
Récepteur stéréo 2x40w. 16 préselections.
Lecteur de disque compact de type carrousel à 5 CD.
Enceintes acoustiques à 2 voies de fabrication britannique.
Support en option.
DRA275 - DCM260 - B&W DM302
« 999$ »

9 bonnes raisons d'acheter chez Fillion
Service conseil pour vous orienter vers le meilleur achat. **Livraison, installation et explication à domicile gratuites.** Réparation ou remplacement en cas de défaut de fabrication. Service d'aide et de dépannage par téléphone. Centre de réparation sur place avec techniciens qualifiés. Prêt d'appareil à nos clients en cas de panne. Garantie du meilleur prix. 4 salles de démonstration audio-vidéo.

5730, rue Sherbrooke Est - métro Cadillac - 254-6041 - www.fillion.qc.ca

Fillion Louis électronique
« On connaît la musique. »

Qui a dit qu'une berline de luxe était incapable d'être élancée et de foncer comme un coupé ?

Qui a écrit qu'une quatre portes de luxe, c'était de l'ennui en boîte avec de sempiternelles garnitures en bois poli ? Sûrement pas quelqu'un qui connaît la nouvelle Audi A6. Celle-ci réfute l'orthodoxie automobile avec toute la fougue des 200 chevaux de son V6 à 30 soupapes. Elle se rebelle avec sa traction avant FrontTrakMD ou son fameux entraînement intégral quattroMD. Elle va de l'avant avec sa polyvalente boîte de vitesses auto/manuelle Tiptronic à 5 rapports. Elle fait du charme avec ses différents choix de designs d'intérieur. Voyez votre concessionnaire Audi pour avoir tous les détails

La nouvelle Audi A6.
Maintenant disponible chez :

Audi

Popular MONTRÉAL 5441, rue St-Hubert Tél. : 274-5471

LAURIER

R246-325-2


# Seulement 2000 dossiers de circulation en attente à la cour municipale

RAYMOND GERVAIS

De 50 000 dossiers de circulation en attente à la cour municipale de Montréal en 1995, il n'en resterait plus que 2000 et le délai d'audition pour ces dossiers serait passé de deux ans à cinq mois et demi.

C'est ce qu'a affirmé hier, chiffres à l'appui, le juge en chef Raymonde Verreault.

Le juge Verreault a toutefois reconnu que de nombreux dossiers de circulation datant des années 1995 et 1996 avaient été retirés par la poursuite au cours des dernières semaines à la suite d'une décision rendue le 4 mars dernier par le juge Denis Laliberté de la cour municipale. Ce jugement ordonnait l'arrêt des procédures contre un automobiliste accusé d'avoir, le 26 janvier 1996, circulé à une vitesse dépassant la limite permise. L'automobiliste en question avait plaidé qu'à cause de délais déraisonnables, soit 25 mois entre le moment où l'infraction a été commise et le procès, il lui était impossible d'offrir une défense pleine et entière, puisqu'il ne pouvait se souvenir des faits précis.

À la suite de cette décision, la poursuite avait alors demandé au magistrat de reporter l'audition de 45 autres dossiers remontant à 1996 au 14 avril prochain, les procureurs désirant présenter de nouveaux arguments.

Selon le juge en chef, il est possible que sur le nombre de dossiers de circulation présentement en attente de procès, on en trouve qui datent de plus de 24 mois, mais ce ne serait pas la majorité.

Un tableau préparé par la division du greffe au Service du contentieux de la cour municipale précise en effet qu'il ne restait, à la fin du mois de février dernier, que 473 dossiers de circulation à fixer pour instruction, alors qu'en février 1997, il y en avait 2548. Au chapitre des infractions relatives au stationnement, il y en avait 2060 en attente le mois dernier, contre 50 127 en janvier 1996.

Dans une note interne adressée au juge Verreaut, le greffier de la cour municipale, Me Christian G.Sirois, explique que la situation vécue au début du mois vient de ce que dans le passé, les listes de fixation aux rôles générées par le système informatique étaient classées par ordre alphabétique, plutôt que par date. Cette façon de faire a été changée, de sorte que maintenant les plus vieux dossiers sont fixés en premier ou soumis à la poursuite pour un retrait, lorsque le délai semble déraisonnable et imputable au système.

Par ailleurs, les délais d'audition dans les causes criminelles ont été réduits considérablement depuis un an. Ainsi, dans le domaine de la violence conjugale, ils sont passés de 49 jours en septembre 1997 à neuf jours au début de mars, tandis que les délais des causes criminelles en générales sont passées de 105 jours à 67 jours pour la même période.

Le juge Verreault a expliqué hier qu'elle avait décidé de donner priorité aux dossiers de nature criminelle par rapport aux infractions à la circulation.

« La gravité de l'infraction, la dangerosité, le volume de nouvelles plaintes, le volume de causes en attente, la fluctuation des besoins et notre obligation d'utiliser les moyens connus pour éviter les remises et les déplacements inutiles des témoins, sont les critères qui ont motivé la constitution des rôles depuis quelques années ».

Le juge en chef nie que la décision de faire un blitz dans les dossiers d'infractions au stationnement ait été prise pour garnir les coffres de la Ville. C'est plutôt, dit-elle, pour ramener à des proportions plus humaine le nombre de dossiers en attente de procès.


DU STYLE AU CONFORT

ARMOIRE T.V. VIDÉO BIBLIOTHÈQUE ET AUDIO

Collection Louis-Philippe

Tout est réduit de 30% À 70%

EN CUIR

Autres modèles disponibles

Grand choix de tissus

COMMANDE SPÉCIALE ACCEPTÉE

HAECK DÉCOR inc.

Lun., mard., mercr. : 9 h à 17 h 30
Jeu., vendr. : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche :12 h à 17 h

450, boul. Labelle, Chomedey, Laval H7V 2S9
Tél. : (514) 681-9278 / 1-800-741-9278

2613832-M


# Il existe un lien entre le taux de cancer et le lieu de résidence, selon des chercheurs

Deux chercheurs au pavillon Hôtel-Dieu du CHUM ont identifié des zones d'incidence de cancer dans la région de Montréal, variant selon les quartiers et les conditions socio-économiques.

En se basant sur les données des CLSC, les chercheurs Jean-François Émard et Jean-Pierre Thouez ont bâti une carte géographique de l'incidence des cancers. Selon les chercheurs, il y a assurément un lien précis entre les secteurs où vit la population désavantagée socio-économiquement et les cancers.

Selon Jean-Pierre Thouez, professeur de géographie à l'Université de Montréal, plusieurs facteurs contribuent à cette pauvreté : l'éducation, la culture, l'environnement, la génétique, l'origine ethnique et le mode de vie.

Par ailleurs, les deux chercheurs ont observé une exception notable : les femmes de l'ouest de Montréal sont plus susceptibles de développer un cancer du sein. Là, on s'interroge sur le lien probable entre cette forme de cancer et un niveau de vie élevé.

MM. Émard et Thouez ont dessiné une carte pour les cancers du poumon et de la prostate chez les hommes et pour le cancer du côlon chez les femmes. Ils ont constaté une plus grande incidence du cancer du poumon dans la bande en forme de « T » qui va de LaSalle à Pointe-aux-Trembles et de Rosemont à Saint-Michel. Quant au cancer de la prostate, il s'étend davantage dans le secteurs Lachine-Lac-Saint-Louis, Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest, le centre-ville, Pont-Viau à Laval, Brossard et La Prairie sur la Rive-Sud.

La pauvreté et le mode de vie ont apparemment un lien causal dans l'incidence du cancer du côlon chez les femmes, que l'on retrouve surtout à Pierrefonds-Dollard-des Ormeaux, Sainte-Rose ( Laval ), Côte-Saint-Luc, Mont-Royal, Snowdon, Côte-des-Neiges, Montréal-Ouest et La Prairie.

ma passion des défis

MONTRÉAL c'est toi ma ville!

Montréalaise par choix, j'ai la conviction de vivre dans une grande ville promise à un avenir particulièrement brillant.

Chef de file en biotechnologie et en aérospatiale, centre névralgique des technologies de l'information en Amérique du Nord... y a-t-il bien d'autres métropoles qui comptent quatre universités reconnues pour assurer la relève?

Pour moi, Montréal est cette perle rare où on peut mener une vie professionnelle des plus remplies, dans un environnement culturel unique et stimulant.

Paule Doré
Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives
CGI

Bell

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION

Canada

# Montérégie : récompenses controversées à la régie régionale

MARC THIBODEAU

**Le ministère de la Santé et des Services sociaux entend laisser le dernier mot à la direction de la régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, qui a récemment décidé de verser de généreuses bonifications salariales aux employés de l'organisme ayant bravé la tempête de pluie verglaçante pour venir travailler.**

« Nous leur avons demandé de s'assurer que ce qui a été décidé est juste et acceptable », a précisé hier Martin Caillé, porte-parole du ministère, qui n'entend pas intervenir plus avant dans ce dossier.

La régie a annoncé à la fin du mois de janvier à l'ensemble de son personnel que les employés ayant travaillé durant la crise du verglas entre le 6 et le 18 janvier mériteraient une journée de congé avec solde pour chaque journée travaillée.

Le plan controversé, qui vise « à souligner le travail admirable réalisé par plusieurs employés », prévoit également le versement de primes « exceptionnelles » pour ceux qui ont travaillé de soir, de nuit et durant les fins de semaine.

Ni le directeur général de la régie, Claude Boily, ni le responsable des ressources humaines, Philippe Benoît, n'étaient disponibles hier pour commenter.

Même si le plan avait alors déjà été annoncé à l'interne, M. Benoît n'avait pas soufflé mot de ces mesures au début du mois de février à *La Presse*, qui l'avait joint après que l'organisme eut émis une lettre indiquant aux établissements qu'ils pouvaient adopter des « mesures de reconnaissance » pour leurs employés.

Il a été impossible hier de savoir quel pourcentage des 350 employés de la régie sont concernés par ces mesures exceptionnelles ou de savoir leur coût exact.

M. Boily a confié récemment au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, qui fait ses choux gras de cette affaire, qu'il « ne voyait pas de problème » avec la décision, prise sans même avoir consulté le conseil d'administration de la régie.

Il a indiqué que les employés utilisant les congés accordés ne seraient pas remplacés durant leur absence pour minimiser les coûts et devraient simplement travailler « deux fois plus fort » à leur retour.

Un raisonnement tout simplement intenable aux yeux du député péquiste de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, qui a écrit à M. Boily au début du mois de mars afin de décrier « le traitement royal » réservé aux employés de la régie.

« Ce n'est pas défendable aux yeux de la population », a indiqué hier le député, qui a personnellement discuté de la situation avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon.

« C'est une patate chaude », résume M. Dion, qui accuse le directeur général de la régie d'avoir « manqué de perspective ». Cette « bévue », estime-t-il, aurait certainement pu être évitée si M. Boily avait consulté son conseil d'administration avant de procéder.

La décision de la régie plonge dans l'embarras bon nombre de directeurs d'établissements situés sur son territoire, qui se montrent, dans la majorité des cas, beaucoup moins généreux envers leur personnel.

Les employés syndiqués qui ont mis les bouchées doubles durant la tempête n'apprécient guère le « traitement de faveur » réservé au personnel de la régie. « C'est une injustice flagrante », tranche Carole Jodoin, présidente de l'Association des infirmiers et infirmières du centre hospitalier Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe, qui ne voit aucune raison pourquoi les employés de la régie devraient être ainsi favorisés.

La Fédération des infirmiers et infirmières du Québec a écrit à son tour à la fin du mois de février au ministre Rochon afin de dénoncer les « injustices » relevées dans les conditions salariales des infirmières affectées par le verglas.

« On attend toujours la réponse », a indiqué hier la porte-parole de l'organisme, Louise Rochefort.

# En trois ans, une centaine d'anesthésistes auront pris leur retraite

MARIE-FRANCE LÉGER

**En trois ans, une centaine des 540 anesthésistes du Québec auront pris leur retraite. Dans une profession déjà en pénurie, voilà qui crée un véritable chassé-croisé d'anesthésistes dans les hôpitaux, la demande étant fortement à la hausse.**

Plus de 60 anesthésistes sont partis en 1996 et une vingtaine ont suivi en 1997. Avant la fin de l'année, on prévoit que 20 autres anesthésistes s'ajouteront à la liste des départs.

C'est à Montréal que la situation est la plus difficile. « Le problème de l'île de Montréal est de plus en plus aigu. Bien vite, Montréal, ça va être une région désignée », a lancé hier le docteur O'Donnell Bédard, président de l'Association des anesthésistes et réanimateurs du Québec. La régie régionale de la santé de Montréal-Centre a identifié les besoins à 205 anesthésistes, mais les établissements montréalais en font travailler seulement 186.

Et si les anesthésistes se promènent autant, c'est qu'ils n'ont pas le choix. Les salles d'opération, leur unique gagne-pain, ferment périodiquement pour cause de compressions... et par manque d'anesthésistes.

Ainsi au CHUM, depuis 18 mois, 10 anesthésistes sont partis, forçant la fermeture de cinq salles, soit 20 % du bloc opératoire. Au Centre hospitalier de l'Université McGill, la situation est aussi pénible. Il manque 10 anesthésistes dans les six hôpitaux du réseau McGill et c'est à l'Hôpital général de Montréal que la pénurie est la plus criante. « McGill cherche des anesthésistes partout dans le monde », a souligné le Dr Bédard.

Ainsi, pour boucler les fins de mois, les anesthésistes acceptent des remplacements dans d'autres hôpitaux ( comme à Sacré-Coeur ), en banlieue ou en région éloignée. « Si on regarde le dernier bulletin de l'association, 16 hôpitaux demandaient des anesthésistes. Ça crée une chaise musicale continuelle », admet le Dr Jacques Demers, ex-président de l'association.

On estime que la pénurie se résorbera en l'an 2001 avec l'arrivée des finissants sur le marché du travail. En attendant on ne peut combler que 25 postes par année alors qu'il en faudrait 100. On craint cependant que la pénalité financière imposée pendant les quatre premières années de pratique ( 30 % les deux premières années et 20 % les deux autres ) ne vienne court-circuiter les tentatives de recrutement.

Pour tenir le coup d'ici là, entre 12 et 15 retraités ont été « réembauchés ». Ils ont droit à 60 jours de travail par année. Ces « retraités au travail » reçoivent, en plus de la prime de départ de 300 000 $, en moyenne 750 $ à 800 $ par jour pour un maximum de 1000 $.


LES CAMIONS N° 1 Ford

PREMIERS SUR TOUTE LA LIGNE

Ranger Rebel 98
SEULEMENT
199 $ PAR MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

| MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT | MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS |
|---|---|
| 1 995 $ | 199 $ |
| 995 $ | 249 $ |

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

- Moteur de 2,5 L SEFI, 118 ch
- Direction assistée
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Compte-tours
- Banquette divisée 60/40 en tissu
- Radio AM/FM stéréo avec horloge
- Service de dépannage 24 heures sur 24

Plus l'ensemble « Jeune Rebelle » sans frais !
- Boîte à ailes saillantes
- Jantes chromées de 15 po
- Pneus P235/60R de 15 po

AVANTAGES LOCATION 24 mois
LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS
OPTION D'ACHAT À VALEUR GARANTIE
MINIMISEZ VOTRE OBLIGATION FINANCIÈRE

F-150 XLT 98 – 50e Anniversaire
SEULEMENT
279 $ PAR MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

| MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT | MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS |
|---|---|
| 1 995 $ | 279 $ |
| 995 $ | 329 $ |

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE



- Moteur de 4,2 L, 210 ch
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Rétroviseurs à réglage électrique
- Programmateur de vitesse et volant réglable
- Boîte de 8 pi
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Jantes en aluminium poli
- Pneus de 17 po
- Pare-chocs avant et arrière de teinte harmonisée
- Baguettes de flancs de teinte harmonisée
- Service de dépannage 24 heures sur 24

Ford FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca

Ford MERCURY LINCOLN

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : OBTENEZ UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 $. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.
Les photos sont à titre indicatif seulement. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de **0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent.

Politique de la lecture et du livre

# Rendre les livres plus accessibles

## *Le gouvernement rejette toutefois l'implantation d'un prix unique*

RÉGINALD MARTEL

**Accessibilité. Tel est le mot clé du projet de politique de la lecture et du livre présenté par la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.**

Intitulé *Le temps de lire, un art de vivre,* le document rendu public hier met l'accent sur quelques objectifs premiers :

- faire de la politique de la lecture un axe majeur du développement culturel ;
- rendre les Québécois conscients des possibilités qu'offre la lecture ;
- cultiver les habiletés de lecture ;
- rendre les livres accessibles au plus grand nombre.

Ces objectifs sont fondés sur un certain nombre de constatations inquiétantes : analphabétisme d'une partie de la population, réduction du nombre de livres dans les bibliothèques scolaires, carences des bibliothèques publiques en matière de livres et de services et enfin, fragilité économique du réseau de librairies.

Le projet de politique du gouvernement est soumis dès maintenant à un exercice de consultation. Il se poursuivra jusqu'au Sommet sur la lecture et le livre, qui aura lieu les 22 et 23 avril 1998.

### Les grands axes

Madame Beaudoin fonde son action future sur deux axes principaux : accessibilité et sensibilisation.

Il faudra d'abord améliorer le réseau de bibliothèques. Les bibliothèques scolaires d'abord, puisqu'on vise à intéresser à la lecture les très jeunes enfants. On augmentera les achats de livres et de services documentaires.

Les bibliothèques publiques locales ensuite, et on veut atteindre d'ici cinq ans une moyenne de trois livres par habitant. Pour y parvenir, on achètera près de 1 000 000 de titres chaque année. La mise en réseau de toutes les ressources devrait favoriser l'accès aux livres par tous les citoyens.

### Non au prix unique

Pour ce qui concerne la protection du réseau de librairies, le gouvernement rejette le prix unique, dont on discute depuis longtemps dans les milieux du livre. « Trop rigide, a dit la ministre, et ses inconvénients sont plus grands que ses avantages. »

( Actuellement, les libraires bénéficient d'une remise de 40 % sur le prix de vente des ouvrages littéraires, prix déterminé par les éditeurs. Mais les grandes surfaces, qui se limitent aux best-sellers et n'offrent aucun service, ont obtenu des remises qui atteignent 60 %. À ce compte, a dit la ministre en souriant, les libraires feraient mieux de s'approvisionner au Club Price. )

Pour donner aux libraires une plus grande marge de manoeuvre, et aussi pour maintenir la concurrence dans le marché du livre, on modifiera la loi pertinente de façon que « le pourcentage de remise accordé aux différents points de vente fasse l'objet d'un accord interprofessionnel ».

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

**La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, dévoilait hier le projet de politique de la lecture et du livre.**

Les libraires devront cependant consentir à des exigences qualitatives et quantitatives plus élevées. L'une d'elles est susceptible de plaire aux auteurs nationaux, puisque les conditions d'agrément porteront le nombre minimal de livres québécois en stock de 1000 à 2000 titres, sur un total de 6000.

Des aides diverses viendront soutenir la reconversion des librairies agrées.

La ministre de la Culture et des Communications a insisté sur le fait que le projet de politique de la lecture et du livre n'est pas que l'affaire de son ministère, mais du gouvernement tout entier. Elle mise d'ailleurs sur une véritable concertation de plusieurs ministères et sociétés d'État : Éducation, Famille et Enfance, Emploi et solidarité et Office des handicapés.

Impossible pour l'instant de savoir ce que coûterait l'application du projet de politique tel qu'il est soumis à la discussion des intéressés. Le discours du budget, qui sera prononcé bientôt, devrait fournir des indices.

Madame Beaudoin semble confiante. Pour justifier son optimisme elle dit compter sur le premier ministre, « un homme cultivé », et sur le ministre des Finances, « allié indéfectible de la culture ».

# Les éditeurs : sentiments partagés

MARIO ROY
*envoyé spécial,* PARIS

**Satisfaction par rapport à la Grande Bibliothèque et, plus généralement, face au souci de l'État québécois de favoriser le monde du livre ; déception profonde quant à l'attitude de la ministre dans le dossier du prix unique. C'est ce sentiment partagé qui anime plusieurs éditeurs québécois présents au 18e Salon du livre de Paris alors qu'était dévoilée à Montréal, hier, la politique de la lecture promise depuis un an par la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.**

« Avec la Grande Bibliothèque et l'injection de sommes importantes dans les budgets d'acquisition des bibliothèques publiques, c'est plus de 100 millions que l'État québécois alloue au livre. C'est une somme importante qui va certainement créer un momentum favorable pour notre milieu. Cependant, je considère comme catastrophique la décision de la ministre de ne pas intervenir dans le dossier du prix unique », dit Antoine Del Busso, président de l'Association nationale des éditeurs de livres ( ANEL ).

On sait que la ministre Beaudoin demande au milieu de trouver lui-même un terrain d'entente quant à la fixation d'un prix plancher pour le livre, mesure controversée qui ne fait justement pas l'unanimité des intervenants dans ce milieu. Une assemblée spéciale doit réunir tous ceux-là pour débattre de cette question le 23 avril, Journée mondiale du livre.

« Nous n'arriverons pas nous-mêmes à une entente si la ministre ne décide pas de se situer elle-même au-dessus de la mêlée et de jouer son rôle, qui est de défendre la culture. Cette attitude d'abstention reflète un manque de courage et de sagesse, et elle est inacceptable de sa part », ajoute M. Del Busso.

L'éditeur et diffuseur Pascal Assathiany ( Boréal-Dimédia ) abonde dans le même sens : « C'est une politique pleine de bonnes intentions, mais où on constate aussi quelques oublis. Dans le dossier du prix plancher, la ministre doit avoir le courage de prendre une décision politique, en dépit du manque d'unanimité autour de cette question. »

Justement, comme pour illustrer la division du milieu sur cette question, Bertrand Gauthier, patron de la maison La Courte Échelle, commente pour sa part : « Je préfère cette solution à celle d'une réglementation imposée par l'État, puisque le dossier est extrêmement complexe. Je salue d'autre part l'aide accrue aux bibliothèques publiques, ce qui aidera à la fois les bibliothèques, les libraires et le public lecteur. C'est le mode d'intervention qu'on a choisi en Angleterre et il a porté fruit, alors que le prix unique, en France, n'a pas empêché l'érosion du réseau des librairies. »

Quant à lui, l'éditeur Jacques Lanctôt se dit extrêmement insatisfait de la politique de la lecture de Louise Beaudoin et emploie les termes de « pensée magique », de « voeux pieux » et de « belles formules ». S'il n'est pas un partisan du prix unique — et n'a par conséquent guère de griefs à formuler à ce sujet —, Lanctôt dit considérer que, compte tenu de l'absence de volonté politique dans le domaine du livre, « il faudra envisager une grève de l'édition pour parvenir à nos fins ». Il dit estimer que, par exemple, « le milieu du théâtre a su se serrer les coudes et a obtenu ce qu'il voulait ».

*Ce reportage est rendu possible grâce à la collaboration de l'Association nationale des éditeurs de livres.*

# Le livre noir du livre blanc

- *43 % des Québécois ne lisent jamais de livres*
- *Le nombre de personnes peu scolarisées stagne*

Le livre noir du livre blanc : « État de la situation de la lecture et du livre au Québec ».

Pour le projet de politique de la lecture et du livre, couverture blanche ; pour l'état de situation de la lecture et du livre, couverture noire. Un choix révélateur, quand on lit certaines observations consignées dans le second titre.

En voici quelques-unes.

- La lecture est l'activité de loisir préférée des Québécois, mais sa pratique est inférieure à la moyenne canadienne. Et 43 % ne lisent jamais de livres ou en lisent rarement.
- Le nombre de personnes faiblement alphabétisées stagne et les taux de pratique de lecture n'augmentent pas. Parmi les causes : le décrochage scolaire, chez les garçons surtout, et le nombre d'immigrants peu familiers avec le français ou l'anglais.
- Les subventions aux bibliothèques scolaires ne font plus partie d'une enveloppe protégée. Une enquête de 1997 confirme les résultats d'une enquête de 1988 : insuffisance des ressources, tant documentaires et humaines que financières.
- Le nombre de livres par élève est légèrement inférieur à ce qu'il était il y a dix ans.
- Par rapport à sa population, le Québec produit davantage de livres que l'Allemagne, la France, l'Italie et les États-Unis. Au cours des quinze dernières années, le nombre d'éditeurs et les ventes de livres se sont accrus. Situation inversée désormais, puisqu'on assiste à une plus grande concentration des entreprises, à une stagnation des ventes de livres et à une baisse de leurs prix.
- L'accessibilité des bibliothèques québécoises se compare à celle des autres provinces. Pour le nombre de livres, elles sont loin du compte. Pour atteindre la moyenne canadienne, il faudrait ajouter 4,3 millions de titres. Pour le nombre de prêts par habitant, le Québec occupe la 7e place parmi les provinces canadiennes.

# Un accueil chaleureux... en autant que les crédits suivent

YANN PINEAU

Le projet de politique de la lecture et du livre présenté hier par la ministre Louise Beaudoin a été accueilli favorablement par les divers intervenants du monde du livre et de l'éducation. Toutefois, tous se croisent les doigts et espèrent que les bonnes intentions énoncées dans le projet seront suivies d'espèces sonnantes et trébuchantes.

Parmi les différentes personnes interrogées hier, c'est la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec ( CEQ ), Lorraine Pagé, qui s'est montrée la plus sceptique à cet égard.

Même si Mme Pagé considère que le projet constitue un pas dans la bonne direction et qu'il vise plusieurs objectifs louables ( lutte contre l'analphabétisme, actions de sensibilisation à la lecture par Télé-Québec... ), elle déplore que le projet ne propose guère de ressources supplémentaires dans le milieu de l'éducation.

« Il ne reste plus que 42 bibliothécaires dans les écoles du Québec, a dit Mme Pagé. Depuis une quinzaine d'années, 75 % des postes de bibliothécaire ont été supprimés. Rien n'a été prévu de ce côté-là. »

Mme Pagé regrette aussi que les enseignants n'aient pas été associés au plan d'action pour développer l'apprentissage de la lecture chez les enfants.

À l'Association des bibliothèques publiques du Québec, le président, Jean Payeur, se dit très heureux du projet de politique : « Toutes les données sont là pour que le réseau québécois se structure enfin de façon logique et cohérente, dit-il. Ça va permettre de rattraper le retard accumulé, notamment au niveau du développement des collections. »

Le président sortant de la Corporation des bibliothécaires du Québec, Florian Dubois, parle quant à lui de « mesure époustouflante » à propos de l'annonce de l'acquisition d'un million de livres chaque année pendant cinq ans dans les bibliothèques publiques.

M. Dubois s'enthousiasme aussi à l'idée de la cinquantaine d'emplois de bibliothécaires qui seront créés avec le projet de Grande Bibliothèque.

L'Association des libraires du Québec, par la voix de son président Robert Leroux, estime que la reconnaissance des problèmes des petits libraires face à la concurrence des grandes surfaces est une bonne chose. M. Leroux espère toutefois qu'on arrivera à modifier la loi pour réduire les remises consenties aux grandes surfaces par les éditeurs et ainsi donner un peu d'oxygène aux petites librairies qui ne vendent pas que des *best-sellers* et doivent maintenir un fonds de titres conséquent.

Quant à la mesure qui prévoit de hausser à 2000 titres le nombre minimum d'ouvrages québécois que devront offrir les librairies agréées, M. Leroux n'y voit rien à redire. ( Les clients institutionnels ont l'obligation d'acheter dans les librairies agréées. )

LA FOIRE DES
Camps de vacances et camps de jour
Plus de 40 camps accrédités sur place !
Cet été, j'fous le camp !
Le Salon National du Grand Air
18 au 22 mars
au Stade olympique
(514) 252-3113
1 800 361-3586
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC
Il est déjà temps de planifier les vacances estivales des enfants...
2612776

# Y aura-t-il baisse de services pour les déficients intellectuels ?

LILIANNE LACROIX

« Ces déficients sont marginaux, vulnérables. Si on décide de les sortir des ressources communautaires pour les disperser un peu partout, comment pourront-ils retrouver la vie intense dont ils profitent actuellement et que la plupart de leurs familles naturelles ne pourraient pas leur procurer ? » Père d'un fils déficient et schizophrène de 33 ans, Yvon Lamarre s'inquiète fort des projets de réorganisation de la régie de Montréal-Centre en ce qui concerne la déficience intellectuelle.

Pilier du Parti civique durant plus de 20 ans, créateur d'une fondation qui chapeaute une vingtaine de résidences familiales pour déficients, M. Lamarre veut conserver à son fils ce milieu de vie exceptionnel qu'il a trouvé en résidence communautaire. Version adulte du foyer de groupe, la résidence communautaire, qui relève d'un centre de réadaptation, réunit dans un milieu reproduisant la vie familiale environ huit déficients encadrés par des professionnels de la réadaptation. « Il a trouvé là une vraie vie de famille », dit M. Lamarre qui craint, vu la lourdeur de son cas, que son fils se retrouve, si la régie ne modifie pas son tir, en centre hospitalier de soins de longue durée : « Qu'est-ce qu'il va faire là, entouré de personnes âgées ? Va-t-on lui assurer encore de la réadaptation, des sorties ? Va-t-il pouvoir y maintenir ses acquis ? »

M. Robert Bousquet, dont la fille de 25 ans vit elle aussi dans une résidence communautaire chapeautée par le centre de réadaptation Lisette-Dupras, se dit confiant malgré ses inquiétudes : « Si le projet demeure tel quel, on risque de glisser et de voir tranquillement disparaître les ressources professionnelles de réadaptation. Mais les responsables de la régie ont semblé comprendre nos craintes et je suis confiant qu'ils amenderont leur projet. » Mylène souffre d'un spina-bifida qui a entraîné à la fois une déficience intellectuelle et un handicap physique important. « C'est un peu comme si on songeait à m'enlever mes lunettes, lance M. Bousquet. Je pourrais vivre, mais je ne verrais à peu près rien. Si on enlève à ma fille les professionnels capables de l'amener au bout de ses possibilités, que lui restera-t-il ? »

Parents et organismes se disent unanimement heureux de voir la régie se pencher sur le problème de la déficience et y investir 12 millions en s'attaquant notamment aux listes d'attente où poireautent quelque 800 déficients ayant besoin de services aussi divers que le placement pur et simple ou l'aide de quelques heures à domicile en passant par les ateliers de travail. Au total, 1957 demandes de services qui n'ont pas encore été comblées. Le projet de réorganisation, en dégageant des économies par la réduction du nombre des ressources plus lourdes, prétend réduire les listes d'attente. À titre d'exemple, une place en internat coûte annuellement 54 000 $ contre 35 000 $ pour une résidence communautaire, 28 000 $ pour une ressource intermédiaire et 20 000 $ pour une famille d'accueil. Quant au foyer de groupe pour 18 ans et moins, une place y coûte 63 000 $.

Mais il y a des appréhensions, au point où certains, comme M. Guy-Michel Deslauriers, conseiller au centre de réadaptation Lisette-Dupras, parlent de démantèlement complet des réseaux de services en déficience.

— Comment assurer un véritable contrôle de la qualité dans les ressources intermédiaires et les familles d'accueil ( souvent des contractuels ) ?

— Peut-on véritablement maintenir les activités de réadaptation et de revalorisation en centre hospitalier de soins de longue durée, où seraient dirigés les cas les plus lourds, souvent des multi-handicapés ?

— Le soutien aux habitudes de vie promis aux familles qui gardent leur proche déficient servira-t-il tout simplement à maintenir indéfiniment un adulte chez ses parents pour économiser de l'argent à l'État sans assurer nécessairement un milieu de vie stimulant à l'individu lui-même et ce, souvent au détriment des familles, elles-mêmes écrasées par la lourdeur du cas ?

Au-delà de ces craintes que tous semblent partager, certaines batailles plus isolées se font jour. Ainsi, le centre Miriam lutte pour conserver son internat qui répond encore à des besoins particuliers que ne peut vraiment satisfaire aucune autre ressource, assurent ses dirigeants.


L.L. LOZEAU
« Le 1er centre d'Imagerie Numérique au Québec »

Kodak

Kodak DC-20
Appareil numérique
Compact et léger
Résolution Internet
Lentille fixe
Incluant : pile, câble, logiciel
259.99$

Kodak DC-25
Appareil numérique
2 modes de résolution,
24 bits couleur
Pour Mac et PC
379.99$
Flash intégré
Écran cristaux liquides intégré
Incluant : pile, câble, logiciel

Kodak DC-120
Appareil numérique compact
Zoom équivalent à 37-114 mm
Fonction macro et écran LCD
Mémoire amovible
Résolution 1 280 X 960
Incluant : logiciel et pile
989.99$

Kodak DC-210
Appareil numérique
Zoom équivalent à 29-58 mm
Résolution 1 160 X 872
1 199.99$
Écran LCD
Flash intégré
Incluant : étui, pile, carte 4 meg.

Nikon

Nikon COOLPIX 100
Appareil numérique pour ordinateur portatif - Numérise 42 images sur cartes PCMCIA intégré -
Lentille équivalente à 52 mm
Flash intégré - Pour Mac et PC
Incluant : étui et logiciel
499.99$

Nikon COOLPIX 300
Appareil photo numérique multimédia
Écran tactile
Enregistrement de la voix
Résolution 640 X 480
Jusqu'à 132 images en mémoire
Incluant : pile, câble, étui, logiciel
799.99$

Nikon E2N
Boîtier numérique
Seulement
10 359.99$

RICOH

RICOH RDC-2
Cadre Mac, PC.
2 meg de mémoire interne
Enregistre la voix
Logiciel RICOH photo studio
Câble AV
Résolution de 768 X 576 pixels
Écran LCD intégré
Incluant : étui, pile, courroie
999.99$

RICOH RDC-300
Résolution
640 X 480 pixels
Écran LCD intégré
Sortie vidéo
Incluant : étui, pile, courroie
599.99$

FUJIFILM

APPAREIL NUMÉRIQUE FUJIFILM DX-5
Compact et léger
Résolution de 640 X 480 pixels
Flash intégré
Câble série pour Windows et Macintosh
Incluant : pile, courroie et logiciel
469.99$

APPAREIL NUMÉRIQUE FUJIFILM DX-7
Écran LCD permettant le visionnement des images
Sortie vidéo - Flash intégré
629.99$
Possibilité de 60 images avec carte SmartMedia™ 4 MB
Incluant : pile, courroie et logiciel

APPAREIL NUMÉRIQUE FUJIFILM DS-300
Haute résolution de 1 280 X 1 000 pixels
Zoom 3X avec position macro
Sabot pour flash externe
Sortie vidéo - Jusqu'à 64 images en mémoire
Incluant : pile, courroie et logiciel
2 999.99$

MINOLTA

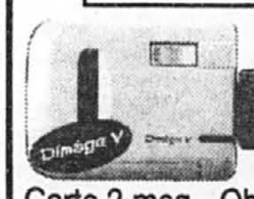

MINOLTA DIMÂGE V
Appareil numérique ultra-compact
Zoom 2.5X
Carte 2 meg - Objectif détachable
Flash intégré automatique
Pour Mac et PC
Incluant : étui, adaptateur AC
589.99$

MINOLTA RD-175
Appareil numérique
Objectif 28-80 mm
F4-5.6
Interchangeable 5400 HS
Mémoire amovible de 114 images
6 699.99$
Carte 130 meg Pour Mac et PC

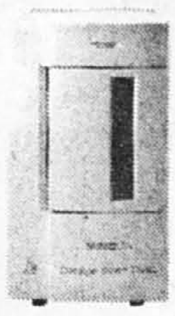

MINOLTA DUAL SCAN
Carte SCSI
Adaptateur APS
Pour négatif ou diapositive 35 mm
Résolution de 2 438 DPI
949.99$

OLYMPUS

OLYMPUS D-320L
Caméra numérique
Compacte et léger
Sortie vidéo
Écran LCD
Carte SmartMedia™
Résolution de 1 024 X 768
Incluant : logiciel, carte 2 meg, câble, pile
1 099.99$

OLYMPUS D-500L
Appareil reflex
Objectif 50-150 mm
Écran LCD
Carte SmartMedia™
1 249.99$
Résolution de 1 024 X 768
Incluant : logiciel, câble et pile

OLYMPUS D-600L
Appareil reflex
Haute résolution de 1 280 X 1 024 pixels
Objectif 38-114 mm - Écran LCD
Carte SmartMedia™
Incluant : logiciel, câble et pile
1 599.99$

AGFA
SNAPSCAN 600
Numériseur à plat
Définition optique
600 ppp X 1 200 ppp
4 800 ppp interpolation
Pour Mac et PC - Logiciel OCR en français et une carte SCCI
549.99$

LE GRAND CHEF DE LA PHOTO, VIDÉO ET DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE
L.L.Lozeau
6224, St-Hubert, Montréal
Tél.: 274-6577
Valide jusqu'au 4 avril

Lundi au mercredi 8 h à 18 h
Jeudi et vendredi 8 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 11 h à 17 h
LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER DES PRODUITS VENDUS. CERTAINS ITEMS PEUVENT AVOIR ÉTÉ PRÉVENDUS. CERTAINS ITEMS SONT EN QUANTITÉS LIMITÉES



EUROCOM PAREZ.
Assemblez VOTRE bloc-notes sur Internet
EUROCOM 6100
Pentium 200 MHz avec MMX
Écran 12,1 po SVGA TFT Actif
32 Mo de Mémoire vive
Disque dur de 2.1 Go
512 Ko de cache
CD-ROM 20x
Fonctionnement concurrent du disque dur, du lecteur de disquettes et du CD-ROM
$2499.00
VS.
Lecteur de disquettes 1.44 Mo, 2 fentes PCMCIA, son stéréo, pile NiMH, adaptateur AC, Win 95, housse de transport.
TOSHIBA 470CDT
200 MHz avec MMX
12,1 po Actif
32 Mo Mémoire
Disque dur 2.1 Go
256 Ko de cache
CD-ROM 10x
- non -
$3995.00
Microsource (514) 332-1996
Montréal Crazy Irving 398-0737
Montréal Logix Innov 735-7850
EUROCOM www.eurocom.ca 1-888-331-0795
2592022
Tous droits réservés. EUROCOM est une marque déposée de Eurocom Corporation. Toutes les autres marques sont des marques de commerce de leur compagnie respective. Conception et spécifications sujettes à changement sans préavis.



PAYEZ MOINS CHER !
FINANCEMENT DISPONIBLE • PAYEZ SEULEMENT EN SEPTEMBRE 1998 500 $ ET PLUS
PLAN DE FINANCEMENT APPLICABLE À L'ACHAT DE MEUBLES DE PATIO DE 500 $ ET PLUS. AUCUN DÉPÔT – AUCUN PAIEMENT – AUCUN INTÉRÊT AVANT LE 12 SEPTEMBRE 1998
LES MEILLEURS PRODUITS AUX MEILLEURS PRIX !
À PARTIR DE 7979 $ INSTALLÉE, ÉQUIPÉE ET TVQ/TPS INCLUS.
MODÈLE DISPONIBLE À PARTIR DE 1999 $ PHOTO À TITRE D'ILLUSTRATION.
ALLEGRO LE NEC PLUS ULTRA DE LA PISCINE
GARANTIE 30 ANS SUR TOUTES LES COMPOSANTES EN RÉSINE
DE PLUS, OBTENEZ GRATUITEMENT LE RÉVOLUTIONNAIRE SYSTÈME D'ÉPURATION D'EAU NATURE 2 POUR PISCINE HORS-TERRE À L'ACHAT D'UNE PISCINE AQUA LEADER.
AQUA LEADER
TOUT ÉQUIPÉE À PARTIR DE 39 $/PAR MOIS**
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
PAYEZ SEULEMENT EN MAI 1999*
*VOIR DÉTAILS EN MAGASIN. S.A.C. **TAUX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.
BLAINVILLE (514) 433-7886
BOISBRIAND (514) 437-6611
BROSSARD (514) 678-5333
CHICOUTIMI (418) 545-2550
DRUMMONDVILLE (819) 477-7684
GATINEAU (819) 643-2574
GRANBY (514) 777-6611
LAFONTAINE (514) 436-9814
LAVAL (514) 973-7733
LÉVIS (418) 835-0402
LONGUEUIL (514) 463-5112
QUÉBEC/VANIER (418) 687-4270
REPENTIGNY (514) 585-0100
ROCK FOREST (819) 822-2562
STE-JULIENNE (514) 831-2222
ST-G.-DE-BEAUCE (418) 228-3904
THETFORD-MINES (418) 335-9166
TROIS-RIVIÈRES (819) 375-7771
VAL-D'OR (819) 825-8537
VALLEYFIELD (514) 371-6169
VAUDREUIL (514) 455-5267
VICTORIAVILLE (819) 357-9231
HEURES D'OUVERTURE
Lun au Mer : 9 h à 18 h
Jeu et Ven : 9 h à 21 h
Sam : 9 h à 17 h
Dim : 10 h à 17 h
CLUB PISCINE

# La reine roule vert

*Associated Press*
LONDRES

**La reine Elizabeth II s'est mise hier à l'heure de la défense de l'environnement en ordonnant que quatre de ses voitures soient équipées de moteurs à carburant GPL ( gaz pétrolier liquéfié ).**

Les véhicules du parc royal appelés à être modifiés sont une Rolls-Royce Phantom VI de 1987, une des plus prestigieuses voitures de la souveraine, une Daimler, une Rover 400 et une Metrocab.

Une station de ravitaillement en GPL va également être installée dans l'enceinte du Palais de Buckingham pour les véhicules écologiques.

« Le GPL est propre et constitue une alternative commode aux carburants traditionnels », a indiqué un porte-parole de Buckingham Palace.

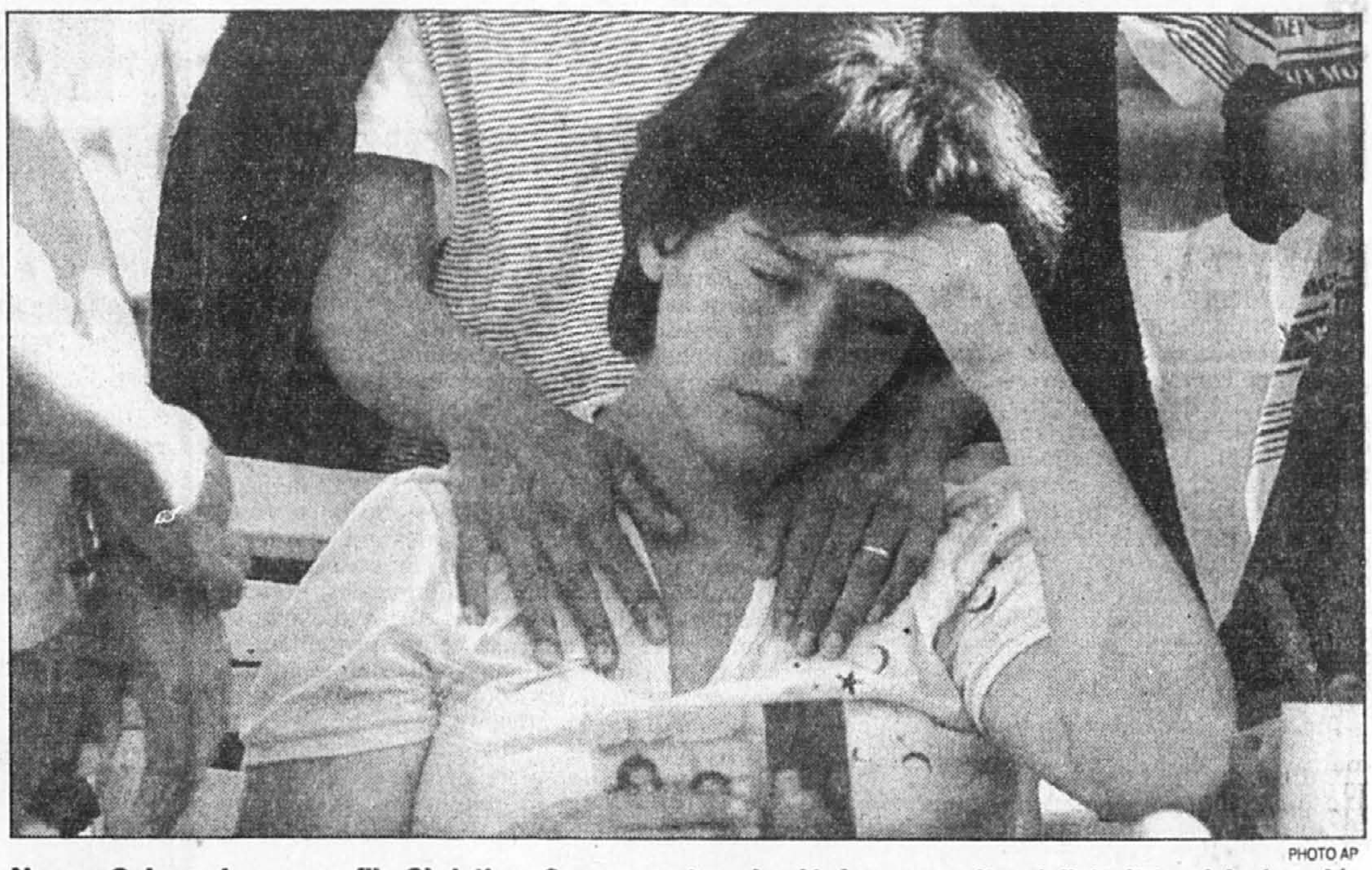

PHOTO AP

**Norma Quiroz pleure son fils Christian, 6 ans, mort asphyxié dans un puits où il était tombé et resté prisonnier pendant 33 heures. Le drame s'est produit à San Nicolas, une ville située à environ 250 km de Buenos Aires.**

# Mort du petit garçon tombé dans un puits

*Agence France-Presse*
BUENOS AIRES

**Un petit garçon âgé de six ans, tombé jeudi dans un puits et qui avait été remonté à la surface hier, au cours d'une opération de sauvetage diffusée en direct à la télévision, est mort avant d'atteindre l'hôpital, a-t-on appris hier de source hospitalière.**

Selon le directeur de l'hôpital de San Nicolas ( 250 km au nord de Buenos Aires ), le petit Cristian Quiroz est probablement mort par asphyxie.

Le corps du petit garçon avait été remonté à 21H45 locales, plus de 30 heures après l'accident, à la suite d'intenses efforts de quelque 400 secouristes.

La tragédie a été suivie en direct par des millions d'Argentins, tenus en haleine par les opérations de sauvetage qui étaient diffusées sans interruption à la télévision.

Les secouristes, aidés notamment par deux excavatrices, avaient travaillé en présence d'une foule estimée à 3000 personnes dont les parents de l'enfant, Oscar et Norma, des journalistes et des habitants de la ville.

Le petit Cristian était tombé jeudi dans le puits de 20m, non signalé et large d'à peine 40 cm, alors qu'il rentrait chez lui, avec des proches et des amis, dans la périphérie de San Nicolas ( province de Buenos Aires ).

Les secouristes, qui avaient réussi dans l'après-midi à faire communiquer deux tunnels qu'ils avaient creusés pour atteindre le garçon, avaient précisé qu'en tombant, Cristian avait accroché avec ses coudes les parois du puits, provoquant un éboulement de terre. Dans ces conditions, un médecin présent sur les lieux, Carlos Arata, avait estimé que les possibilités de revoir l'enfant vivant étaient de « une sur un million ».

Selon un membre du conseil municipal, cité par l'agence Telam, le puits fait partie des excavations creusées par une entreprise pour tenter de trouver de l'eau. « Lorsqu'ils ne trouvent pas d'eau, ils abandonnent les puits, sans aucune signalisation », a affirmé Carlos del Pozo.

# La vente JFK a réalisé plus de 10 millions

*Agence France-Presse*
NEW YORK

La vente controversée de quelque 600 lots de souvenirs de John F. Kennedy ou de ses proches mercredi et jeudi à New York a totalisé « un peu plus de 10 millions de dollars », a annoncé vendredi la petite maison d'enchères Guernsey's.

Guernsey's, qui se disait incapable de fournir un chiffre définitif avant plusieurs jours, qualifiait ce résultat de « respectable ».

Son président, Arlan Ettinger, avait estimé courant février les enchères à 3 millions de dollars. Mais juste avant la vente, plusieurs lots de valeur ont été récupérés par les enfants Kennedy et par les Archives nationales américaines et d'autres ont été ajoutés, notamment un yacht présidentiel adjugé mercredi 5,9 millions de dollars.

En avril 1996, la vente des souvenirs de Jacqueline Kennedy Onassis avait totalisé 34,4 millions de dollars pour une estimation de 4,6 millions.

« Nous nous sommes peut-être trompés en croyant que la vente Jackie O' était une indication de l'intérêt du public pour ce genre de chose, avait commenté jeudi M. Ettinger. Peut-être n'était-ce qu'une lubie ».

Les enchères de cette semaine, violemment critiquées par JFK Jr et sa soeur Caroline Schlossberg, se sont déroulées devant une assistance rare et nombre de lots ont été adjugés très en-dessous de leur estimation, ou sont restés invendus.

La vente de 1996, organisée par les enfants Kennedy conformément au voeu de leur mère, avait en revanche provoqué un véritable engouement et Sotheby's refusait du public pour chaque séance, durant une semaine.

Quelques lots ont néanmoins remporté un beau succès, comme un fauteuil à bascule qu'aurait utilisé John F. Kennedy dans l'hôtel new-yorkais où il descendait, adjugé 332 500 $ pour une estimation haute de 30 000 $.

Une pièce semblable était partie pour 453 000 $ dollars lors de la vente Jackie O'.

Une veste du jeune JFK, portant le blason de l'université de Harvard, est partie pour 31 625 $ et un testament autographe de Jacqueline Bouvier Kennedy, daté de 1960, pour le même prix, alors qu'il était estimé à 50 000 $.

Les prix tiennent compte de la commission de la maison d'enchères, 15 % jusqu'à 50 000 $ et 10 % au-delà, ce qui n'est pas le cas des estimations.

Une boîte d'acajou contenant une douzaine de cigares, a été vendue 40 250 $ et une paire de caleçons longs de JFK, 3350 $. L'acheteur des sous-vêtements veut les revendre avec des slips de Marilyn Monroe, qui aurait été une des maîtresses du président assassiné.

La sacoche Hermès en crocodile de JFK est partie pour 714 000 $ et un manuscrit du discours d'investiture du président, daté du 17 janvier 1961, a été adjugé 40 250 $ pour une estimation haute de 6 000 $.

Ce discours comprenait la célèbre phrase : « ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays ».

Mais les autres lots vedettes sont restés invendus, notamment la montre que portait JFK lors de son assassinat à Dallas, estimée un million de dollars ou un presse papier-calendrier en argent commémorant la crise des missiles, pour lequel les enchères ont commencé à 300 000 $ et qui fut retiré faute de trouver preneur à 100 000 $.

Le bateau de régate « Flash II » de JFK a été retiré à 800 000 $, et une copie de son bureau de la Maison Blanche, mise à prix 300 000 $, a été retirée à 175 000 $.

Le coeur de la vente était composé d'objets amassés par Evelyn Lincoln, secrétaire de JFK de 1953 à 1963. À sa mort, en 1995, elle les a légués à un ami collectionneur, Robert White, qui les dispersait.

John F. Kennedy Jr et sa soeur Caroline ont accusé Mlle Lincoln d'avoir « abusé de la confiance du public et de la famille ».


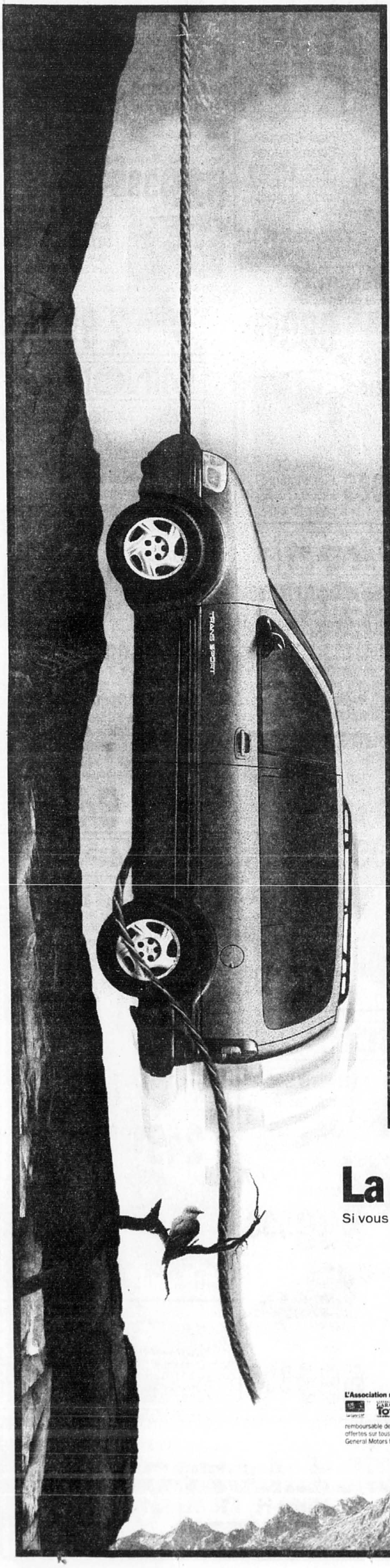


La plus sportive des fourgonnettes
Si vous prévoyez une petite excursion en Trans Sport, faites manger les enfants 1 heure avant.

259 $*/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

Moteur V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables, côtés conducteur et passager • Volant réglable • Climatiseur • Radiocassette AM-FM stéréo • Configuration 7 passagers • Verrouillage électrique des portes • Glaces teintées • Poutrelles latérales de sécurité.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

GARANTIE TOTAL — Assistance ROUTIÈRE

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial – ou échange équivalent – de 2 599 $. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de 300 $ exigés à la livraison. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Banque TD et GM titulaires de licence des marques. Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

PONTIAC BUICK GMC
GM

# Son « conseiller financier » l'escroque et est condamné à la rembourser

YVES BOISVERT

Une femme qui s'est fait escroquer 126 000 $ par son « conseiller en placements » vient d'obtenir contre lui un jugement... qu'elle ne pourra peut-être jamais exécuter.

Madeleine M., maintenant âgée de 71 ans, avait entendu une publicité pour la caisse populaire Notre-Dame-de-Lourdes, à Verdun. Elle s'y rend et rencontrer Patrice St-Germain, de Varennes, qui est conseiller à la caisse. Il n'a, en 1988, que 25 ans. Madeleine M. explique qu'elle a de l'argent placé en bourse, mais juge le marché trop instable et veut le placer ailleurs.

St-Germain la convainc d'ouvrir un compte à la caisse. Elle y dépose d'abord 70 000 $, puis vend ses actions et dépose les 120 000 $ qu'elle détenait pour les placer sur recommandation de St-Germain.

St-Germain convainc cette dame, dès le 1er juin 1988, d'ouvrir un compte commun à une autre caisse, celle de Verdun. St-Germain propose à Madeleine de s'associer avec lui. Ils incorporent une société de placements appelée Québéco ( 2622-2729 Québec ). L'argent y est déplacé. Cette société achète un terrain à Mont-Rolland pour 9790 $.

Tout ça en quelques mois. St-Germain quitte son emploi à Notre-Dame-de-Lourdes le 5 septembre 1988. Il sera embauché par la caisse populaire Notre-Dame-de-la-Merci, où il travaille jusqu'au 15 août 1989.

Il se met à retirer l'argent des comptes communs où Madeleine a déposé ses économies sur ses conseils. Peu à peu, elle videra ses comptes REER et REA.

En 1989, St-Germain a tout raflé et Madeleine n'arrive plus à le trouver. Contrainte à vivre de l'aide sociale, elle porte plainte à la police de la CUM, mais St-Germain n'a jamais été accusé. La femme de St-Germain, que Madeleine a retracée en 1990, lui signe une reconnaissance de dette de 50 000 $ garantie... en troisième hypothèque. Elle ne lui remboursera que 500 $. St-Germain fait faillite en 1993 et est libéré de sa faillite en 1994. Madeleine a déposé sa poursuite civile en 1993.

La responsabilité de St-Germain dans cette escroquerie ne fait aucun doute. Il ne s'est d'ailleurs pas présenté en Cour supérieure pour le procès. La question la plus difficile était de déterminer si les deux caisses qui ont employé St-Germain peuvent être tenues responsables de ses actes.

Dans un jugement rendu public hier, le juge Wilbrod Claude Décarie en vient à la conclusion que St-Germain a agi à l'extérieur de ses fonctions et que ses employeurs ne peuvent être tenus responsables.

En effet, les dépôts et les retraits frauduleux ont été faits dans une autres caisse ; il a rencontré Madeleine chez elle ; ils se sont associés ; tout cela dépasse de beaucoup les attributions normales d'un conseiller de niveau I.

Les pertes ont été essuyées entre septembre 1988 et août 1989, à l'époque où St-Germain avait changé d'employeur : la nouvelle caisse n'avait rien à voir avec Madeleine et ne pouvait être au courant des activités extérieures de son conseiller.

Madeleine, observe le juge, avait été en affaires et aurait dû se méfier ou à tout le moins avoir un doute sur l'étendue des responsabilités de St-Germain.

Bref, St-Germain, tenu responsable, est condamné à rembourser 121 324 $, mais les caisses ne sont pas tenues responsables.

# Haro sur les chauffards

**À compter de lundi et jusqu'au 25 avril, la police de la CUM tiendra son opération Chauffards, qui vise à réduire le nombre d'accidents impliquant des véhicules automobiles et à diminuer le nombre d'infractions au Code de sécurité routière.**

Les policiers intensifieront la surveillance routière et mettront en application de façon rigoureuse la réglementation en matière de sécurité routière.

Selon les statistiques, 38 574 accidents se sont produits en 1997 sur le territoire de la CUM, dont 7262 avec blessés et 56 mortels.

La moitié ont été causés par le non-respect du Code de sécurité routière.

Les policiers accorderont une attention spéciale aux automobilistes qui excèdent la vitesse permise, qui grillent un feu rouge ou qui négligent de faire un arrêt obligatoire.

# Regroupement de la surveillance routière

Le ministère des Transports du Québec procédera, cette fin de semaine, au regroupement de la plupart de ses activités de surveillance électronique du réseau autoroutier en un seul centre de gestion de la circulation.

Les travaux réalisés sur le réseau de communication par fibres optiques, ainsi que sur les systèmes informatisés, entraîneront cependant l'interruption des activités de surveillance par caméras jusqu'à 4 h lundi matin.

De la même façon, les contrôleurs au Centre de gestion de la circulation ne pourront afficher les conditions de circulation sur les panneaux électroniques à messages variables. Ces panneaux seront donc éteints durant la fin de semaine.

Les routes affectées sont les autoroutes 10 et 20 sur la Rive-Sud, l'autoroute Décarie (15), la 25, entre le tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine et l'autoroute Métropolitaine, ainsi que l'autoroute Félix-Leclerc (40).


GRANDE VENTE D'ENTREPÔT
Directement de l'importateur au public. Bienvenue Restaurants et Hôtels
JUSQU'À 75 %
Toutes les meilleurs marques des manufacturiers de France
CRISTALLERIE STRÁCISS S.A.
GUY DEGRENNE
Butler
IANTHE
LES ETAINS DE PARIS
LETANG REMY
INOXBECK
CRISTAL, VERRERIES, VAISSELLE, PORCELAINE DE LIMOGES, ACIER INOXYDABLE, ARGENTERIE, COUTELLERIES, ÉTAIN
Tout pour la table et la maison.
T.P.S. / T.V.Q. INCLUSES
MARS
DIMANCHE 22 9h à 17h | JEUDI 26 10h à 20h | VENDREDI 27 10h à 14h | DIMANCHE 29 9h à 17h
N MANSEAU O DUCHARME E OUTREMONT WOLFRAM AVENUE OUTREMONT VAN HORNE S
960, Avenue Outremont
L'entrée se trouve à gauche de l'édifice sur la rue Manseau
• Carte Visa acceptée
• Les restaurateurs et les hôteliers sont les bienvenus.
Nom :
Adresse :
Code postal:
Tél.:
2612760



FABRICVILLE
PREMIÈRE DIMANCHE LUNDI SEULEMENT MARDI
FOLIE POUR LES MEMBRES DE LA CARTE D'OR
NOUVEAUX TISSU EN VENTE POUR 3 JOURS
POLYESTER PRINTANIER/ESTIVAL IMPRIMÉ 115/150cm NOUVEAUTÉ
•Abstraits •Tropicaux •Fleuris •Tons vifs d'été •Couleurs mode de base PLUSIEURS TISSUS LARGES
Rég. à partir de 12,99m
pour le prix de 1 3 m au prix cour.
CHALLIS DE RAYONNE IMPRIMÉE 115cm/150cm
•Fleuris •Imprimés "Ethniques" •Fantaisie
Rég. à partir de 7,99m
GRANDE SÉLECTION! SPÉCIAL D'INTRODUCTION FUJIETTE DE RAYONNE IMPRIMÉE
•Pois •Rayures •Fleuris •Marins 115cm Rég. 8,99m
POLYESTER MODE UNI 115/150cm
•Faille de crêpe lourd •Faille peau-de-pêche large •Crêpe large •Shantung à endos satiné
Rég. à partir de 9,99m
RAYON D'ARTICLES DE COUTURE AU COMPLET
1 JOUR SEULEMENT! DIM. 22 MARS
TOUT LE STOCK PLUS DE 12,98 CH. 30 % DE RABAIS SUR PRIX COUR.
RÉG. JUSQU'À 12,98CH. 50 % DE RABAIS SUR PRIX COUR.
1/2 PRIX TISSUS À CHEMISIERS ET POPELINE FINE NOUVELLE COLLECTION PRINTANIÈRE 2,99 m
115cm Poly/coton Rég. 5,99m
RAYON AU COMPLET TISSUS DE BASE 20 % DE RABAIS
•Popeline •Gingham •Vinyle •Flanellette imprimée et unie •Feutre •Doublure •Entoilages etc.
•NOUVEAUX IMPRIMÉS DE COTON •PIQUÉ D'ÉTÉ IMPRIMÉ ET UNI pour le prix de 1 2 m au prix cour.
TISSUS À DÉCORATION ET RECOUVREMENT ASSORTIS pour le prix de 1 3 m au prix cour.
NEW LOOK Simplicity 99¢ CH.
CHAQUE MÈTRE DE NOUVEAU TISSU MODE, DE BASE ET DE DRAPERIE EN MAGASIN EST RÉDUIT!!!
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et textures avec 170 magasins à travers le Canada
OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 H
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
QC PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est 493-9595
RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine Ouest 606-1621
VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0010
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 5444, avenue Somerled 483-2550
DORVAL - 2080, boul. St-Régis 682-4500
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont 737-4758
LASALLE - 8484, boul. Newman 365-5045
DUVERNAY, LAVAL - Place Mont Concorde - 1950, boul. de la Concorde 680-1680
ST-LÉONARD - 6864, rue Jean-Talon Est 899-0660
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau 672-3864
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou 698-8112



Une expérience internationale

Programmes de langue : anglais et français

Apprendre une deuxième langue s'avère un moyen efficace de se développer, tant dans sa vie personnelle que professionnelle. Depuis plus de vingt ans, l'Institut de langues du Centre de l'éducation permanente offre des cours de langue seconde, français ou anglais, dans un contexte universitaire dynamique et stimulant. L'an passé, plus de 1 500 étudiants, venus de 60 pays, se sont joints aux nôtres dans l'apprentissage d'une langue. Mettez toutes les chances de votre côté et, dès avril, venez parfaire votre langue seconde avec nous !

Avril 1998

Anglais – 10 semaines, débutant la semaine du 6 avril
Jour – intensif ..... 1 600 $
Soir – conversation générale ..... 190 $
Samedi – conversation générale ..... 190 $
Samedi – ateliers de rédaction ..... 235 $

Anglais – 8 semaines, débutant la semaine du 14 avril
Préparation à l'épreuve TOEFL ..... 190 $
Préparation à l'examen du CELDT ..... 235 $
Initiation des étudiants de 2e et 3e cycles aux études en anglais ..... 235 $
Grammaire interactive ..... 190 $

Français – 10 semaines, débutant la semaine du 14 avril
Matin – général (au campus Loyola) ..... 235 $
Matin – communication orale avancée ..... 235 $
Soir – général ..... 190 $
Samedi – général ..... 190 $
Soir – français écrit (niveau avancé) ..... 235 $
Soir – langue des affaires (niveau avancé) ..... 235 $

Inscription en personne avant le 27 mars:

Pour les cours intensif d'anglais ou pour faire une demande de visa d'étudiant:
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

Tout autre cours d'anglais et de français:
Du lundi au jeudi de 9 h à 20 h
Le vendredi de 9 h à 16 h 30

Le test de classement peut avoir lieu au moment de l'inscription, de 9 h à 16 h 30, OU une semaine avant le début des cours, sur rendez-vous.

Frais d'inscription (non remboursables) :
Anglais intensif ..... 100 $
Tout autre cours d'anglais et de français ..... 15 $

Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou encore Visa, MasterCard ou carte de débit.

Renseignements :
1600, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2S7
Métro Guy-Concordia (sortie Guy)
Téléphonez-nous : Programmes de français (514) 848-3608
Programmes d'anglais (514) 848-3609/3614

UNIVERSITÉ Concordia | Centre de l'éducation permanente
On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

# Prime 7 pièces Lancôme

## Derniers jours

## Seulement chez Eaton

Cette prime de 7 pièces sera vôtre avec tout achat de **22$** ou plus de produits Lancôme.

**Cette prime comprend :**

- quatuor d'ombres à paupières poudre-crème **Maquiriche**
- rouge à lèvres **Rouge Sensation**, ton « Risqué »
- rouge à lèvres **Rouge Absolu**, brun moderne
- démaquillant double action pour les yeux **Bi-facil** 30 mL
- mascara **Définicils**, noir
- lait qui berce **Poême** 30 mL
- pochette à maquillage Lancôme

Offert à 22$ :
Tendrecils, 75 mL

Offre en vigueur jusqu'au 26 mars.
Une prime par personne.

Osez vous métamorphoser
et laissez-vous gagner par la
fantaisie et la magie en compagnie
du nouvel artiste maquilleur de
renommée internationale de Lancôme...

**Fred Farrugia**

« Créateur d'imaginaire »
qui vous dévoilera sa collection
« Morphing Printemps 1998 »

**CHRYSALIDE**

Le mardi 24 mars 1998 à 18 h 30
au comptoir Lancôme,
Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée.
Le tout se déroulera dans une ambiance
de fête, avec des danseurs
et des jeux de lumière.

**À gagner ! l'un des 3**
paniers Lancôme
(Valeur approx. de 150 $ chacun)

**Ou l'un des 20 coupons**
« Métamorphose Lancôme »
(Valeur approx. de 50 $ chacun)

Détails et fiches d'inscription en magasin.

# Howard Galganov lorgne une fois de plus la mairie de Saint-Lazare

PIERRE GINGRAS

Howard Galganov lorgne une fois de plus la mairie de Saint-Lazare même si au cours des dernières élections municipales, il avait mordu la poussière devant son adversaire René Saint-Onge. S'il a menacé de s'exiler en Ontario en raison des lois linguistiques québécoises, le bouillant pourfendeur des « séparatistes » demeure depuis des années dans cette municipalité voisine de Hudson, à l'ouest de Montréal. Il y possède d'ailleurs plusieurs propriétés. « Saint-Lazare a fait fi de l'environnement au profit des spéculateurs, la Ville embête ses citoyens par une foule de lois tatillonnes et les taxes sont beaucoup trop élevées. C'est assez ! » lance-t-il.

M. Galvanov est en conflit ouvert avec la Ville depuis plusieurs années au sujet d'une histoire de règlement de zonage qui l'a mené en cour. Il a fait construire un bureau d'affaires dans son garage, contrevenant ainsi au règlement, soutient la Ville. Le juge a alors refusé de trancher le litige et a demandé aux deux parties de s'entendre. Mais les deux parties contestent maintenant la conclusion du tribunal en Cour d'appel.

La population de Saint-Lazare est en pleine croissance comme l'est aussi le nombre d'anglophones qui résident dans la municipalité. La ville compte maintenant 12 000 habitants, dont 40 % d'anglophones, contre 30 % au moment des élections précédentes. Le maire Saint-Onge a démissionné au début de l'année pour des raisons personnelles et c'est Bertrand Myre qui assume l'intérim.

Aujourd'hui à la fin de la quarantaine, l'homme d'affaire Howard Galganov s'est fait connaître notamment pour sa lutte contre l'affichage en français dans les milieux anglophones.

Candidat indépendant lors des dernières élections fédérales dans le comté Mont-Royal, il avait récolté 10 000 voix, finissant deuxième derrière Sheila Finestone qui en avait recueilli 29 000. Animateur radiophonique à ses heures, Howard Galganov, n'est pas reconnu pour ses subtilités de langage. Au début du mois, il a comparé le premier ministre Lucien Bouchard aux nazis, propos qui ont été dénoncés par la communauté juive.

# L'Environnement critiqué à Oka

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, n'en revient pas que le ministère de l'Environnement et de la Faune ne soit pas encore intervenu pour empêcher entre 20 et 25 camions par jour d'aller déverser des déchets solides sur un terrain situé près du rang du Milieu, en territoire mohawk.

« Nous n'avons jamais donné de permis pour ce dépotoir à ciel ouvert de matériaux secs. Je pense réellement qu'il y a deux poids deux mesures : lorsque quelqu'un dépose des matériaux sur le bord du chemin, il est immédiatement avisé, mais quand à longueur de journées des camions vont déverser des produits dans le territoire amérindien, personne n'intervient », a précisé M. Patry hier.

Il a souligné que cet hiver, il avait vu des camions remplis de matériaux de démolition arriver par la 344 et tourner sur le rang de L'Annonciation pour finalement aller vers le rang du Milieu et disparaître dans un petit chemin, passé l'ancienne ferme Mongeon. « Je pensais que cette situation avait pris fin, dit-il. Mais lors de l'assemblée du conseil municipal de mars, des résidants sont venus se plaindre de passages nombreux de lourds camions qui perdaient à l'occasion un peu de leur cargaison. J'ai porté plainte auprès du bureau de Travaux publics Canada responsable du territoire habité par les Mohawks, mais ça n'a rien donné. Je suis aussi entré en communication avec le ministère de l'Environnement et de la Faune et encore là rien n'a été fait. » Un porte-parole du ministère a dit à un journaliste que les fonctionnaires iraient là seulement si « la bande donnait la permission » et que c'est « plus délicat si ce sont des terres mohawks plutôt que d'autres parties du territoire ».


COMPAQ®
CENTRE DE LIQUIDATION
PORTATIF
Presario 1210 Pentium 150Mhz, 16Mo RAM, 1.4Go Disque Dur, 33.6 Fax Modem, 14X CD-ROM, Neuf
1999$
PC Démo
4845 Jean-Talon ouest
Tél: 514-735-4500 ou
1-800-500-3692
WEB:http://www.pcoutlet.com
2614803

INTERNET sur votre TÉLÉVISEUR sans posséder un PC
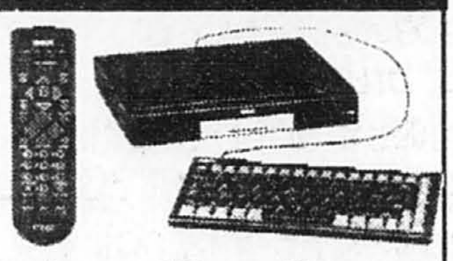
Branchez votre téléviseur sur l'internet avec cet appareil **RCA** en utilisant votre ligne téléphonique. "Surfez le Web" et utilisez le courrier électronique confortablement assis avec votre contrôle à distance pour une fraction du prix d'un ordinateur personnel. Connexion au cable non requise. En montre au kiosque no. 902A de MICRO EXPO 98 à la Place Bonaventure du 27 au 29 mars.
Pour de plus amples renseignements composez le (514) 351-7773

PUITS ARTÉSIENS FRÉCHETTE & ASS. INC.
PUITS ET SYSTÈME DE POMPAGE COMPLET!
* 0 $ comptant
* 59 $ par mois
1 800 363-8683
Joliette 759-7848 Saint-Paulin 268-3330
Saint-Jovite 425-5660 Mont-Laurier 623-7814
* S.a.c. certaines conditions s'appliquent. Prix indiqué « à partir de ». Taxes applicables en sus. 2611884

Tilley Endurables

Des instructions d'entretiens imbattables: « Faites-leur la vie dure! »
1050 ave. Laurier Ouest 272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249 2800133

Parce que vous faites travailler du monde, vous avez droit à plus d'économies d'impôt.

Le REER du Fonds de solidarité (FTQ): la création et le maintien d'emplois au Québec, et toujours plus d'économies d'impôt.
Détenant plus de 2 milliards $ d'actif, le Fonds de solidarité (FTQ) a pour mission d'investir dans des entreprises d'ici afin de créer ou de maintenir des emplois. C'est pourquoi vous obtenez, en souscrivant à son REER, des crédits d'impôt additionnels.
Ainsi, non seulement vous économisez toujours plus d'impôt qu'avec un REER ordinaire, mais, comme ses 330 000 actionnaires, vous obtenez également un rendement équitable. Vous savez en plus que vous allez faire travailler du monde. C'est donc profitable pour tous.
Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.
Interac
RÉGION DE MONTRÉAL
Siège social
Édifice FTQ – Fonds de solidarité
8717, rue Berri
Montréal (Québec) H2M 2T9
(514) 383-FONDs
Centre-ville Nouvel emplacement
Place Bonaventure
900, rue de la Gauchetière Ouest
Niveau 2
Est de Montréal
13035, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(Aut. 40, sortie Tricentenaire)
Pointe-Claire Nouvel emplacement
225-F, boul. Hymus
Brossard Nouvel emplacement
6400, boul. Taschereau
2e étage, bureau 203
Laval
1800, boul. Le Corbusier
2e étage, bureau 129
LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)
LE REER QUI TRAVAILLE TOUS LES JOURS
1 800 567-FONDs

# STCUQ : bus souvent inspectés

*Presse Canadienne*
QUÉBEC

Cinq des huit autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) considérés comme dangereux par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) avaient été vérifiés il y a à peine quelques semaines par les mécaniciens de la société de transport public, a révélé hier le président de cette dernière, Claude Larose, au cours d'un point de presse à Québec.

M. Larose a cependant peu parlé des trois autres véhicules considérés comme non sécuritaires par la SAAQ, et choisis au hasard parmi ceux que les mécaniciens de la STCUQ n'avaient pas eu le temps d'examiner.

« Un véhicule qui n'est pas conforme aux normes de la SAAQ n'est pas nécessairement dangereux », a estimé M. Larose.

Les autobus non sécuritaires avaient des problèmes de freins. Mais pour l'ingénieur de la STCUQ, Gérard Garon, ces problèmes n'étaient pas si dramatiques puisqu'aucun chauffeur ne les avaient signalés.

Aux yeux de la SAAQ, cependant, une défectuosité majeure, comme c'est le cas de celles constatées sur huit des 30 autobus examinés cette semaine par ses mécaniciens, « rend le véhicule non sécuritaire et constitue un danger pour la sécurité routière ».

Les cinq autobus ayant des « défectuosités majeures », selon la SAAQ, posent problème à Claude Larose. Les mécaniciens de la STCUQ avaient signé le document les déclarant en parfait état, les 9 mars, 24 et 25 février et 17 novembre. Or à peine un mois plus tard, les mécaniciens de la SAAQ leur découvraient des problèmes majeurs. « Qu'est-ce qui a pu arriver entre la date d'inspection de la STCUQ et celle de la SAAQ ? », a demandé M. Larose, n'osant parler de sabotage ni d'incompétence. « On aime mieux ne pas douter », a-t-il dit.

Le conseil d'administration de la STCUQ promet une enquête publique « pour savoir ce qui s'est passé, pour expliquer tout ce brouhaha qui a viré la région à l'envers ». Le syndicat des employés d'entretien de la société réclame lui aussi cette enquête, qui devrait porter non seulement sur la gestion de la présente crise, mais également sur l'état de la flotte des autobus.

En attendant l'enquête, la STCUQ inspectera les 390 véhicules de sa flotte. Si tout le travail doit se faire à l'interne, le service aux usagers ne reviendra pas à la normale avant le 6 avril, a indiqué M. Larose.

# La politique antidrogue de l'Impériale déplaît aux employés

*Presse Canadienne*
TORONTO

**La pétrolière Impériale continue à obliger ses 7000 employés canadiens à subir régulièrement des tests de dépistage de drogue, même si un tribunal a jugé ce programme discriminatoire. « Il est dégoûtant qu'une entreprise de cette importance et de cette classe agisse ainsi », soutient Scott James, opérateur à la raffinerie de l'Impériale à Sarnia, en Ontario.**

La pétrolière soutient qu'elle peut imposer cette politique parce que le jugement de la Cour provinciale de l'Ontario — qu'elle a porté en appel — n'est pas clair à l'égard de l'entreprise.

Le jugement rendu en janvier confirmait une décision marquante rendue en 1995 par la Commission des droits de la personne de l'Ontario, qui estimait que la politique de l'Impériale reposait sur des stéréotypes concernant les problèmes de toxicomanie ou d'alcoolisme.

La politique, qui est en vigueur depuis 1991, oblige tous les employés à révéler les problèmes de drogue ou d'alcool dont ils ont pu souffrir, quel que soit le temps qui s'est écoulé depuis. À défaut de le faire, ils risquent d'être congédiés.

Bien que la politique de tolérance zéro s'applique à tous les employés, ceux qui occupent des emplois moins surveillés et liés à la sécurité — soit environ 700 personnes — sont soumis à des règles encore plus sévères, comme des tests menés au hasard pour déceler la consommation de drogue ou d'alcool, explique Barbara Hejduk, porte-parole de l'Impériale.

### Des tests très nombreux et déraisonnables

« Les gens sont mal à l'aise, dit David Dennis, opérateur à la raffinerie de l'Impériale à Sarnia, où fut portée en 1992 une première plainte à la Commission des droits de la personne. « Il ne semble y avoir ni rime ni raison au nombre de fois que vous pouvez subir des tests, dit M. Dennis, qui a dû subir deux tests en sept semaines. Je ne bois pas et je ne consomme aucune drogue. Je ne l'ai jamais fait, et je trouve cela insultant.'

Un programme informatique détermine la fréquence à laquelle les employés subissent des tests, mais c'est au moins une fois par année, dit Mme Hejduk. Il est possible mais peu probable que les employés puissent subir un test chaque fois qu'ils changent de période de travail, ajoute-t-elle.

Mme Hejduk est consciente que les employés n'apprécient pas la politique de l'entreprise, mais soutient que l'Impériale doit prendre ces mesures pour des raisons de sécurité.

### Une grosse farce affirme un employé

« C'est une grosse farce, proteste M. James. Les mesures de sécurité sont plus nombreuses que tout ce qu'on peut imaginer. Je le voudrais que je ne pourrais jamais faire sauter la boîte. »

Marty Entrop, l'employé qui avait porté plainte une première fois contre l'entreprise, en 1992, dit que les luttes à venir ne peuvent être aussi pénibles que la période que sa famille et lui-même ont traversée.

Cet ancien alcoolique dut révéler son problème lorsque la nouvelle politique fut instaurée en 1991 — alors qu'il ne buvait plus depuis sept ans. Il perdit alors son emploi de surveillant du processus de raffinage et se retrouva technicien. M. Entrop, qui était employé de la pétrolière depuis 18 ans, fut réintégré dans ses fonctions un an plus tard.

# Accouchement douloureux : règlement à l'amiable

*Presse Canadienne*
HAMILTON

Une femme, qui poursuivait en justice un hôpital ainsi que trois médecins parce qu'ils n'avaient pu lui éviter la douleur lors de son accouchement, a conclu l'affaire par un règlement hors cour, hier.

L'entente prévoit que Leslie Szabo, âgée de 44 ans, assumera les frais juridiques des trois médecins si ceux-ci en font la demande.

Le règlement de cette poursuite inusitée survient deux semaines après que le tribunal ait été saisi de l'affaire. Le jury n'a entendu que le témoignage de Mme Szabo, une comptable de profession qui a donné naissance à des jumeaux le 29 juillet 1993.

Lorsque le règlement à l'amiable a été annoncé dans la salle du tribunal, Mme Szabo affichait un air radieux qui contrastait avec les larmes qu'elle avait fréquemment versées lors de ses cinq jours de témoignage.

Son époux, un médecin de Hamilton, devait être le prochain témoin. Les représentants de l'hôpital ainsi que les avocats des deux parties n'ont pas voulu commenter.


LES PORTES DU SAVOIR

PRÊTS POUR UN NOUVEAU DÉPART !

Des études peuvent vraiment modifier le cours de votre existence. Faites le premier pas dès aujourd'hui!

Le Centre d'éducation permanente de McGill ne vous offre pas seulement des programmes et des cours parmi les meilleurs, mais également la confiance et le respect qu'inspirent des études dans un établissement de renommée mondiale.

**Cinq façons d'en savoir plus long :**

■ **Venez nous voir**
Nous sommes situés au 760, rue Sherbrooke ouest, juste en face du portail Roddick de McGill. Autobus 24 ou station de métro McGill.

■ **Appelez-nous n'importe quand au 398-5042**
Nous sommes ouverts de 9 h à 17 h pour répondre à vos questions, ou vous pouvez nous laisser un message.

■ **Envoyez-nous un courrier électronique à info@conted.lan.mcgill.ca**

■ **Consultez notre site Web à www.mcgill.ca/conted**

■ **Renvoyez ce bulletin par la poste ou par télécopieur (398-4448)**

Cochez les secteurs qui vous intéressent. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les renseignements demandés.

Voilà ce que nous offrons !
Les inscriptions débutent le 14 avril.

**COURS ET PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE**

Améliorez vos chances d'avancement en obtenant un diplôme d'études supérieures (30 unités), un certificat d'études supérieures (15 unités) ou un certificat de 1er cycle (30 unités). Vous pouvez aussi obtenir un baccalauréat en commerce en faisant des études à temps partiel.

**Diplôme en management et certificats d'études supérieures avec des spécialités en***

☐ Marketing ☐ Leadership ☐ Trésorerie/finances ☐ Gestion de la production ☐ Commerce international ☐ Tourisme ☐ Soins de la santé

**Sont aussi offerts :**

☐ Diplôme ou certificat en fiscalité* ☐ Diplôme en Comptabilité* ☐ Baccalauréat en commerce (temps partiel)

**Certificats d'études supérieures en services sociaux***

☐ Toxicomanies ☐ Santé et maladie mentale ☐ Domaine du vieillissement ☐ Perte et deuil

* Il faut être titulaire d'un grade de 1er cycle pour être admis.

**Programmes sanctionnés par un grade ou un certificat**

☐ Analyse fonctionnelle et organique ☐ Comptabilité ☐ Gestion des risques ☐ Gestion des relations publiques ☐ Gestion des ressources humaines ☐ Gestion des services de santé et services sociaux ☐ Management ☐ Marketing ☐ Technologie des logiciels ☐ Transports ☐ Vérification interne

**COURS, SÉMINAIRES ET ATELIERS DE COURTE DURÉE**

☐ Gestion des projets ☐ Ateliers en informatique ☐ Parler en public ☐ Création littéraire ☐ Enrichissement culturel

**ÉDUCATION**

☐ Divers programmes de certificat et de diplôme conçus tout spécialement pour les titulaires d'un brevet d'enseignement reconnu. Certains cours sont offerts par l'entremise de l'enseignement à distance. (Inscrivez-vous dès aujourd'hui.)

**LANGUES**

Cours dispensés à divers niveaux :

☐ Anglais* ☐ Français* ☐ Allemand* ☐ Italien* ☐ Russe* ☐ Espagnol* ☐ Chinois ☐ Japonais

*Cours menant à un certificat de compétence

Les cours d'anglais et de français ont lieu le matin (anglais), l'après-midi, le soir et le samedi. Les étudiants sont tenus de subir une épreuve de classement.

☐ Certificat en traduction (Certificat avec options version et thème)
☐ Diplôme en français des professions ☐ Diplôme d'études supérieures en traduction (Options : anglais / français / espagnol)

Veuillez m'envoyer des renseignements sur les cours ou les programmes indiqués ci-dessus

Nom
Adresse
Ville Province Code postal
Tél. Téléc.

Renvoyer au : Centre d'éducation permanente de McGill
770, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1G1

McGill Centre D'EDUCATION PERMANENTE

261771



ENAP

**Sessions de perfectionnement offertes à Montréal**

**Concertation et partenariat dans les services publics**
1er - 2 avril

**Communication avec les médias en période de crise**
6 - 7 avril

**Gestion des conflits**
7 - 8 avril

**Tableaux de bord de gestion : les indicateurs de performance**
21 - 22 avril 1998

**Rentabiliser son temps et réduire son stress**
22 - 23 avril

**Gestion de projets : principes, démarche, méthodes et techniques**
27 - 28 - 29 avril

Renseignements et inscription : (514) 522-2464
Sans frais : 1-800-818-ENAP (3627)

Université du Québec
École nationale d'administration publique



maîtrises
JOURNÉES
et doctorat
D'INFORMATION
en génie

Université du Québec
École de technologie supérieure

L'**École de technologie supérieure** offre plusieurs programmes d'études branchés sur l'industrie qui :

- forment des spécialistes qui sont au coeur du développement et du transfert technologiques ;
- profitent de l'expérience industrielle et de l'expertise scientifique de près de 80 professeurs actifs en R & D ;
- privilégient les projets d'application et les thèses en collaboration avec l'industrie ;
- permettent aux étudiants de bénéficier d'un programme exceptionnel de soutien financier.

**Venez rencontrer des professeurs de l'ÉTS et les responsables des programmes :**

**à Montréal,** le mercredi 25 mars 1998, entre 11 h et 20 h
École de technologie supérieure, 1100, rue Notre-Dame Ouest
(à l'angle de la rue Peel) Métro Bonaventure (sortie Gare Windsor)

**à Sherbrooke,** le lundi 30 mars 1998, entre 11 h et 20 h
Hôtel Delta, 2685, rue King Ouest, salon Rivière Coaticook

**à Québec,** le mardi 31 mars 1998, entre 11 h et 20 h
Québec Hilton, 1100, boul. René-Lévesque Est, salon Montmorency

**à Trois-Rivières,** le mercredi 1er avril 1998, entre 11 h et 20 h
Hôtel Delta, 1620, rue Notre-Dame, salon Rivière

**Domaines**

**Génie de la construction**
**Génie électrique**
**Génie mécanique**
**Génie de la production automatisée**
**Génie logiciel**
**Génie industriel**
**Technologie de l'information**
**Réhabilitation des infrastructures urbaines**
**Gestion de projets**
**Technologie des systèmes**

**Renseignements**
(514) 396-8888
admission@etsmtl.ca
http://www.etsmtl.ca

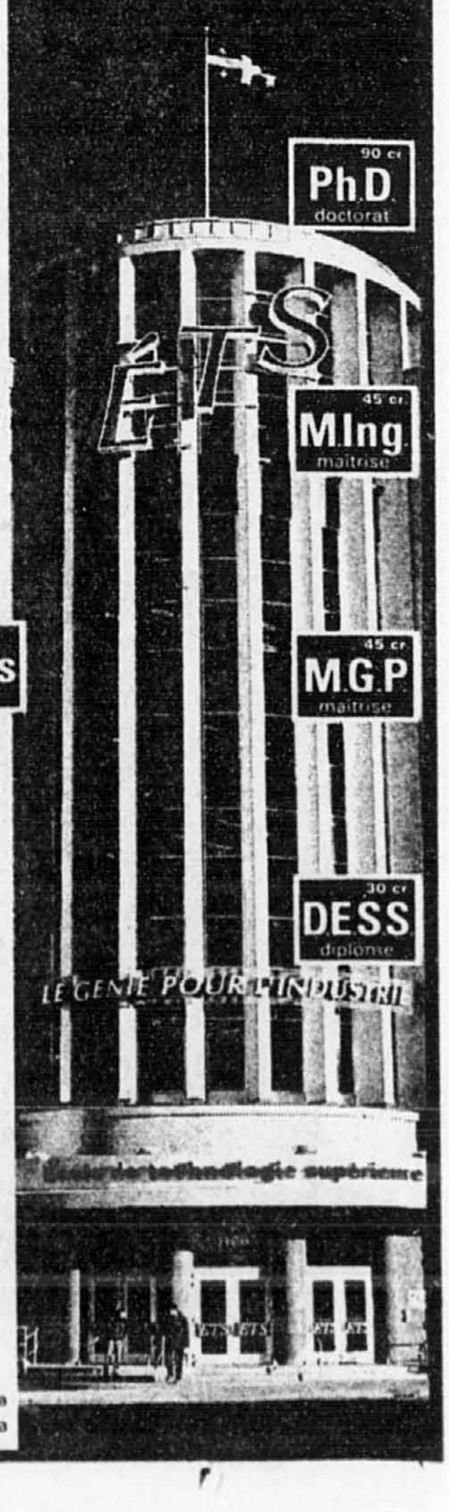

# Payez moins pour votre auto en vendant votre génératrice

YANN PINEAU

Inspiré par la vague d'achats de génératrices causée par la tempête de pluie verglaçante, un concessionnaire automobile de Carignan offre depuis une semaine à ses clients de racheter leur génératrice en leur donnant un rabais équivalent sur le prix d'une auto neuve.

« Je suis mécanicien de formation et je sais qu'une génératrice a besoin d'un minimum d'entretien quand on ne l'utilise pas, explique Robert Mercil, propriétaire de Chambly Toyota. Il faut la faire marcher environ tous les trois mois. »

M. Mercil estime que beaucoup de gens qui ont acheté une génératrice n'ont sans doute pas envie de se livrer à un tel exercice, d'autant plus qu'il pense peu probable la répétition à court terme d'une catastrophe de l'ampleur de la tempête de pluie verglaçante du mois de janvier.

« En plus, il y a des gens qui cherchent encore des génératrices ! dit M. Mercil. Si j'arrive à recueillir des génératrices, je vais les vendre à ceux qui en ont besoin au prix coûtant. »

Le problème, c'est qu'il y a pour l'instant plus de gens intéressés à acheter une génératrice que de gens qui veulent en vendre une : « Il y a un gars qui m'a approché pour vendre, mais rien n'est encore fait », dit M. Mercil, en ajoutant que des annonces dans des hebdomadaires locaux s'ajouteront la semaine prochaine à sa publicité radiophonique.

Robert Mercil est prêt à acheter toute génératrice de 1500 watts à 7000 watts de puissance en autant qu'il s'agisse d'un modèle 1997 ou 1998.

« Ce sont des machines qui valent de 1000 $ à 4000 $, dit-il. Je paie le prix du marché normal moins 20 % à 30 % de dépréciation. Je ne peux pas payer les prix astronomiques que certains ont payés pendant la tempête. »

L'offre est en vigueur au moins jusqu'au 31 mars, mais M. Mercil songe à la prolonger.

« Je n'ai pas encore acheté de génératrice, indique-t-il, mais les gens doivent trouver l'idée sympathique. Mes ventes ont augmenté depuis le début de cette promotion ! »

# On vient rendre un dernier hommage à Yves Landry

*Presse Canadienne*
THETFORD MINES

On vient de partout au Québec pour rendre un dernier hommage à Yves Landry, président et directeur général de Chrysler Canada, décédé la fin de semaine dernière en Floride, et dont la dépouille est exposée depuis hier à Thetford Mines, dans la région de l'Amiante.

Avant même que la résidence funéraire n'ouvre ses portes, hier après-midi, plusieurs parents, proches et connaissances de l'homme d'affaires originaire de Thetford Mines se présentaient sur place, certains ayant pour cela parcouru de longues distances.

« C'est un gars qui s'est toujours donné à 100 pour cent dans tout ce qu'il entreprenait », a lancé l'un d'eux, Bob Lauranger, de Montréal.

« Yves, c'était le cousin de ma femme, mais aussi un ami, un frère. Je trouve important qu'on puisse lui rendre hommage dans sa ville natale. Tout au long de sa vie, il n'a jamais renié ses origines et ses racines. Pour lui, Thetford Mines, c'était sa ville », a-t-il poursuivi.

Pour Bernard Charron, également de Montréal, il allait de soi de faire ce voyage depuis la métropole afin de se recueillir sur la tombe de M. Landry. « Je le connaissais depuis 30 ans. Nos enfants ont grandi ensemble », a-t-il dit.

« Ça a été un choc quand j'ai appris sa mort, surtout qu'il était plus jeune que moi », a poursuivi M. Charron.

Des concessionnaires du réseau Chrysler tenaient aussi à venir témoigner leur sympathie à ceux dans le deuil.

« J'ai mangé en compagnie de M. Landry, il y a trois semaines, lors d'un dîner offert par la compagnie à Montréal. C'est pour dire comment on ne sait jamais ce qui nous pend au bout du nez. J'ai appris sa mort à la radio. Je ne le croyais pas. Je le connaissais depuis 30 ans », indiquait hier André Fournel, vice-président d'un établissement de Saint-Léonard, sur l'île de Montréal.

« Sa mort sera une grosse perte pour la compagnie. M. Landry ne sera pas facilement remplaçable, a ajouté M. Fournel, quelques minutes avant d'entrer dans le salon funéraire. Les chances qu'un Canadien-français prenne sa place sont minces. Il donnait de la crédibilité à la compagnie. Tout le monde le connaissait. »

Les funérailles de M. Landry seront célébrées aujourd'hui à 11 h à Thetford Mines, en l'église Saint-Alphonse.


Solde d'échantillons semi-annuel de Thomasville

Épargnez jusqu'à 42 %

10 derniers jours !

*Les meubles peuvent être légèrement différents de la photo. Solde seulement sur les articles sélectionnés..

Montréal
5320, avenue Royalmount
(au coin du boul. Décarie)
(514) 737-0401

Laval
Centre Décor 440
3916, autoroute 440 Ouest
(au coin du boul. Curé-Labelle)
(514) 687-1447

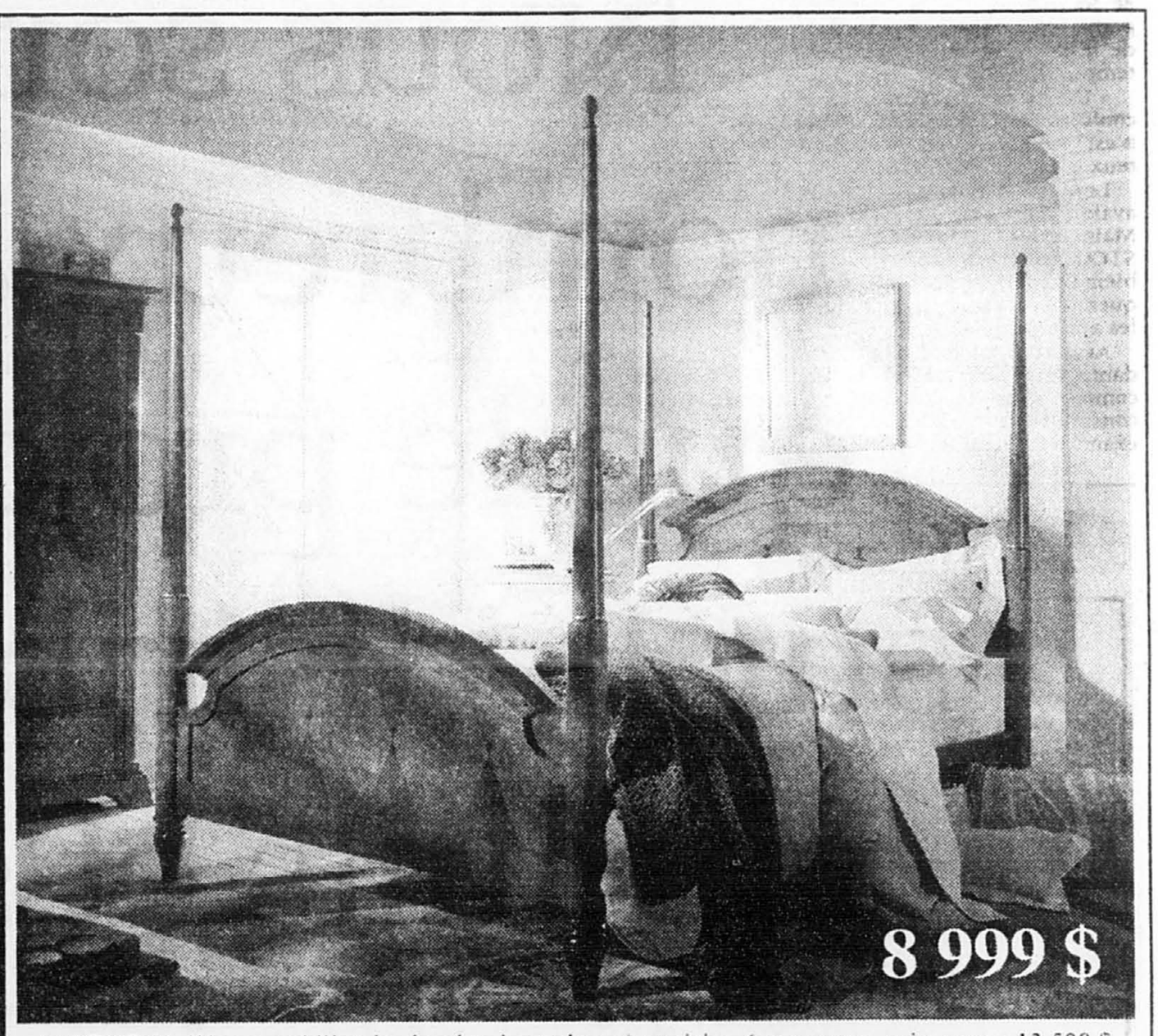


*ARTISTIX, élégant mobilier de chambre à coucher en merisier, 6 morceaux, prix cour. : 13 500 $

Thomasville®
exclusivement chez mobilia

2614435



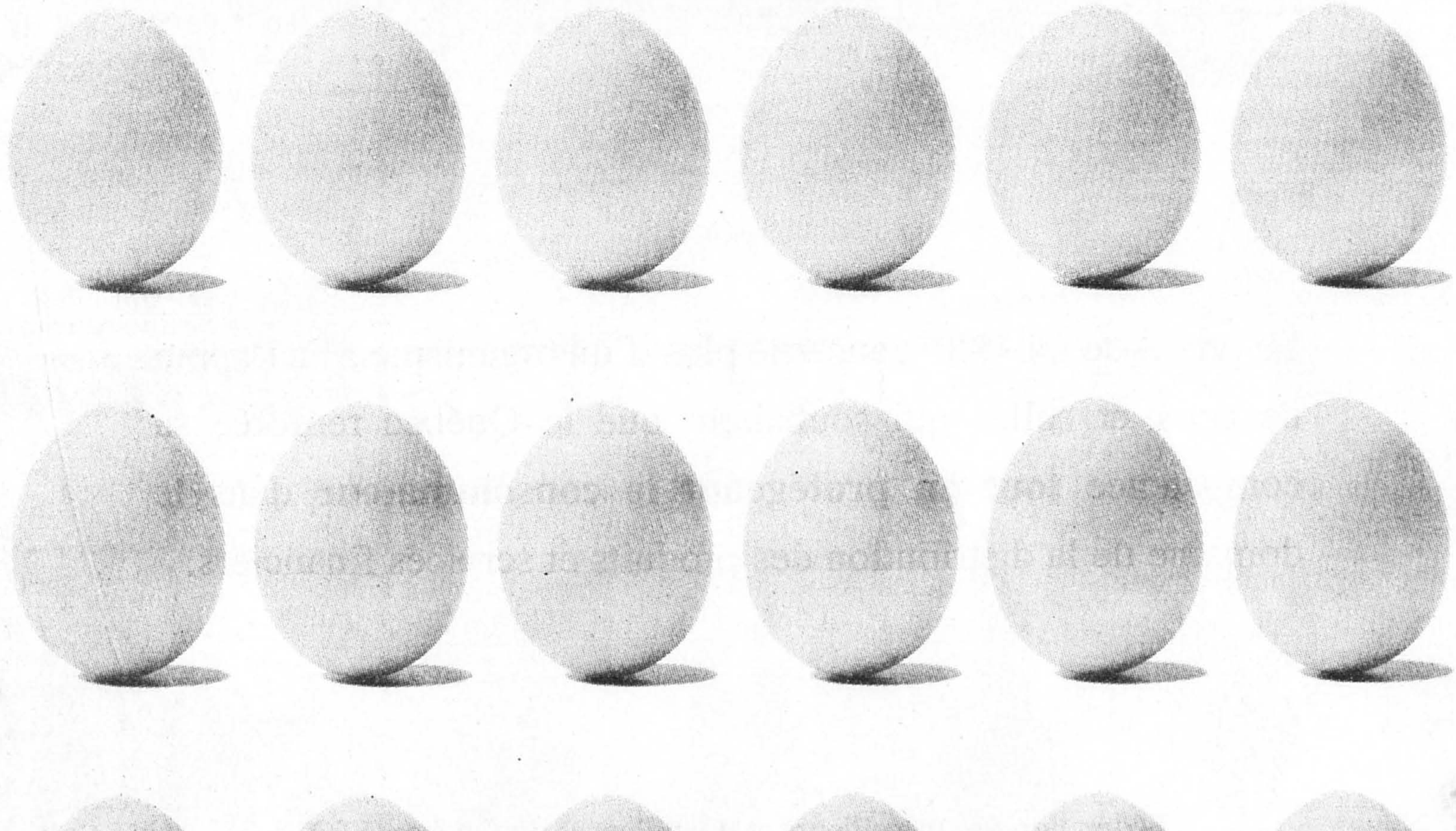

Oubliez vos vieux préjugés : il n'y a aucune raison de vous priver d'œufs. Avec toutes les protéines, vitamines et tous les nutriments essentiels qu'ils contiennent, manger des œufs devrait même vous aider à rester en bonne santé.

BON

# Nous sommes nombreux à croire que le projet de loi sur la distribution de produits et services financiers sert les intérêts du Québec

Le projet de loi 188* concerne plus d'un organisme. Il a l'appui de ceux et celles qui souhaitent que le Québec renforce sa compétence **tout en protégeant le consommateur** dans le domaine de la distribution des produits et services financiers.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec (APEIQ)
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Institut québécois de planification financière (IQPF)
Le Mouvement des caisses Desjardins
Le Conseil des fonds d'investissement du Québec
Chambre des notaires du Québec

*Projet de loi sur la distribution de produits et services financiers.

# Le restaurant de Dino Tavarone écope d'une amende pour malpropreté

**RAYMOND GERVAIS**

Le restaurant **Il Bongusto**, 150 rue Jean-Talon Est, à Montréal, copropriété du comédien Dino Tavarone, a écopé récemment d'une amende de 1200 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de malpropreté.

M. Tavarone s'était fait connaître du public pour son rôle du Parrain dans la populaire télésérie *Omertà*.

L'infraction reprochée a été constatée le 23 septembre 1997 par des inspecteurs du Service de l'environnement de Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, lors d'une visite de contrôle. Avant de porter des accusations, les inspecteurs avaient émis dans les semaines précédentes des avis de correction, mais comme la situation ne s'était pas corrigée, les fonctionnaires de la CUM ont décidé de porter des accusations de malpropreté contre la compagnie à numéro 2646-3307 Québec inc., qui gère le restaurant.

C'est le 27 janvier dernier que la compagnie en question a reconnu sa culpabilité par écrit à l'accusation portée et fait parvenir un chèque à la CUM au montant de l'amende réclamée au constat d'infraction.

Les inspecteurs de la CUM reprochaient notamment à la compagnie propriétaire du restaurant un manque d'entretien en général.

Au sujet du montant de l'amende, un porte-parole du service d'inspection des aliments, a indiqué que les amendes pour les compagnies étaient plus sévères que pour les particuliers. Ainsi, pour une première infraction, les amendes pour une compagnie varie de 200 $ à 2000 $, tandis que pour un particulier, elles sont de 100 $ à 1000 $.

Par ailleurs, un autre restaurant, le **Masta Inc. Vincent sous-marins**, 3855 rue Sainte-Catherine Est, à Montréal, a lui aussi reconnu sa culpabilité par écrit à une accusation de malpropreté et a été condamné à une amende de 1000 $.

L'accusation remonte au 3 septembre 1997 et l'amende a été imposée le 8 janvier dernier.

# La situation des 800 000 handicapés se détériore, selon les libéraux

**PIERRE APRIL**
*Presse Canadienne*, QUÉBEC

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon, a dû, hier, défendre les politiques de son gouvernement à l'endroit des 800 000 handicapés du Québec et justifier ce que l'opposition libérale qualifie de dégradation des services.

Alors que le critique libéral Russell Copeman faisait part de sa désolation devant des services de plus en plus déficients offerts aux handicapés, le ministre exprimait le regret de voir que la situation économique et les restrictions budgétaires n'aient pas permis d'en faire davantage.

« Je reconnais, a-t-il dit, qu'au cours des deux dernières décennies le Québec est passé à travers quelques crises économiques. Je ne veux pas revenir là-dessus, pour faire dériver le débat, mais c'est un fait qu'au cours des dernières années on s'est retrouvé dans des situations particulièrement difficiles pour faire face à un déficit important qu'il faut trouver le moyen de résorber. »

M. Copeman a tenté de démontrer que les transports sont devenus très déficitaires, que les services de santé et sociaux se sont sérieusement détériorés, que l'intégration scolaires des personnes handicapées est toujours difficile.

Le député a aussi souligné les difficultés que rencontrent les personnes handicapées et leurs familles auprès du ministère du Revenu à l'égard des mesures fiscales qui les touchent.

Il a soulevé ensuite toute la question de l'emploi, « des quotas d'embauche ». Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce a noté que le programme de soutien aux familles est toujours inadéquat. « Les listes d'attente, a-t-il dit, pour obtenir une aide particulière sont très longues et les demandes des familles continuent d'abonder. »

Le député libéral de Nelligan, Russell Williams, de son côté, a accusé le ministère du Revenu de se livrer à du harcèlement à l'endroit des personnes handicapées. « Par le biais de nouveaux formulaires, a-t-il précisé, les critères deviennent plus exigeants. On s'acharne sur des personnes handicapées qui ont déjà d'énormes difficultés à surmonter. »

Le ministre Rochon a répondu que la véritable préoccupation du gouvernement était « de favoriser l'intégration dans une vie normale des personnes handicapées, surtout en trouvant tous les moyens pour leur donner un emploi pour qu'ils jouent leur rôle de citoyen à part entière dans la société ».

M. Rochon a rappelé qu'il était devenu évidemment plus difficile d'évaluer l'ensemble des mesures prises en faveur des personnes handicapées puisque les services sont maintenant dispensés par différents ministères, mais que cela ne voulait pas dire qu'il y en avait moins.


la Baie
services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!

NETTOYAGE DE MOQUETTES
Rabais de 50%
19 $ UNE PIÈCE ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 40 $

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!
- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 $ de plus par pièce.

69 $ 6 pièces et 1 vestibule
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 93 $

Nettoyage de meubles
79 $ Canapé et 2 fauteuils
nettoyés à la vapeur
Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION
139 $ maison au complet*
Inclus : un conduit principal, nombre illimité de bouches.

Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal .... (514) 339-5420 Trois-Rivières ..... (819) 378-8480
Sherbrooke ... (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville . (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution^MC. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. *Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 28 mars 1998.



TOUT DOIT ÊTRE VENDU !
FAILLITE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
LIT D'EAU NATIONAL
Meubles et Literie
Litwin Boyadjian Inc., Syndic
au :1990, boul. Le Corbusier, Chomedey, Laval (QC)
au : 2365, rue Léger, Cité de LaSalle (QC)
au : 3561, boul. St-Charles, Kirkland (QC)
• Lits d'eau • Mobiliers de chambre • Futons • Matelas •
• Draps • Douillettes & accessoires • Lampes • Cadres • Etc.

10 JOURS SEULEMENT !

Lundi au mercredi : 9 h 30 à 18 h
Jeudi & vendredi : 9 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 11 h à 17 h
INF. : (514) 682-6123
PAYER & EMPORTER
VISA
2613972

ENCANTEURS UNIVERSELS
ENCANTEURS • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS
À titre de mandataire de : 3456838 Canada Inc.



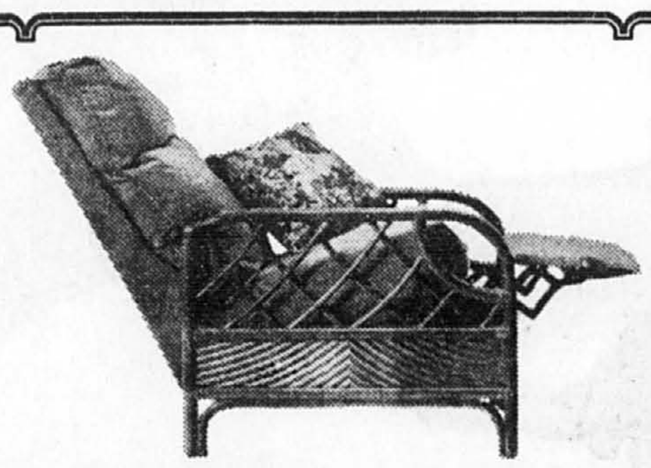

LIQUIDATION D'ÉCHANTILLONS

Passez nous voir et économisez.
Tous nos échantillons de meubles d'intérieur sont réduits pour faire place aux nouveaux mobiliers de patio 1998. Vaste sélection d'ensembles de salle à manger, étagères, tabourets de bar, meubles en rotin et en cuir.

Meubles de patio 1998 en exposition.

HAUSER M.
*Fabricant de meubles de qualité depuis plus de 40 ans*

2613325-M

LA COMPAGNIE HAUSER
Montréal
4830, boul. St-Jean Nord,
Pierrefonds
620-1310

40, Route Transcanadienne
Boul. St-Jean N.
Boul. Pierrefonds

Waterloo • London • Richmond Hill • Montréal • Burlington • Mississauga.



NOS VEDETTES À P'TITS PRIX

QUEBEKO
POSTE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE BLANCHI.
DIMENSION: 16" P X 40" L X 28" H
PRIX SUGG.: 115$
69.95

BESTAR
POSTE INFORMATIQUE
FINI NATUREL ET NOIR.
DIMENSION: 15-3/4" P X 40-1/4" L X 31-5/8" H
PRIX SUGG.: 214$
99.95

GLOBAL
CHAISE ÉCONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG.: 114$
59.95

GLOBAL
CHAISE ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG.: 156$
89.95

QUEBEKO
POSTE INFORMATIQUE
FINI NOIR OU CHÊNE BLANCHI.
DIMENSION: 19-1/2" P X 29-1/2" L X 53-1/2" H
PRIX SUGG.: 215$
129.95

GLOBAL
BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG.: 241$
139.95

OUVERT LE DIMANCHE

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES LIVRAISON GRATUITE
FOURNITURES DE BUREAU Denis
www.denis.qc.ca
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 5 AVRIL '98 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.
Vaste choix dans nos 4 salles de montre

LAVAL • MONTRÉAL : 2990, boul. Le Corbusier, Laval : 336-8113
QUÉBEC : 1415, boul. Charest Ouest, Québec : 682-3113
TROIS-RIVIÈRES : 2450, boul. Des Récollets, Trois-Rivières : 376-2538
OTTAWA • HULL : 850, av. Industrial, Ottawa : 739-8900
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI: 8H30 À 17H30. SAMEDI: 9H00 À 17H00. DIMANCHE: 11H00 À 17H00

PHOTO AP

# Une veuve joyeuse

**Accompagnée par un orchestre de jazz, la veuve du Dr Benjamin Spock, Mary Morgan, a esquissé quelques pas de danse sur le corbillard pendant la procession qui a suivi le service à la mémoire du célèbre pédiatre, célébré hier à La Jolla, en Californie. Traduit en 39 langues, *J'élève mon enfant*, le best-seller du Dr Spock, mort dimanche à 94 ans, s'est vendu à plus de 50 millions d'exemplaires.**


## La semaine de l'épargnant

*Informez-vous! Votre argent, c'est votre avenir!*

**SÉMINAIRE GRATUIT sur les fonds communs de placement**

Ce qu'il faut savoir des risques, des rendements et les coûts des fonds communs de placement. En plus, *Fred Pye*, conférencier invité par le Centre d'initiation au placement du Canada, un organisme sans but lucratif, expliquera les *sept étapes vers le succès*.

**DOCUMENTATION GRATUITE**

Toutes les personnes qui assisteront au séminaire recevront de la documentation gratuite préparée à leur intention par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et par le Centre d'initiation au placement du Canada.

***Le nombre de places est limité. Réservez dès maintenant en appelant au :***

**1-888-452-5566**

**Lieu :** Hôtel des Gouverneurs Radisson, 777, rue University
**Heure :** 19 heures
**Date :** Le mardi 31 mars 1998

Service public gratuit po ur la première semaine internationale de l'épargnant parrainée par **l'Institut canadien des valeurs mobilières.**

INSTITUT CANADIEN DES VALEURS MOBILIÈRES

Centre d'initiation au placement DU CANADA

2613314



# Chevrolet annonce un printemps de toute beauté.

0$ comptant*

298 $/mois

Location de 36 mois

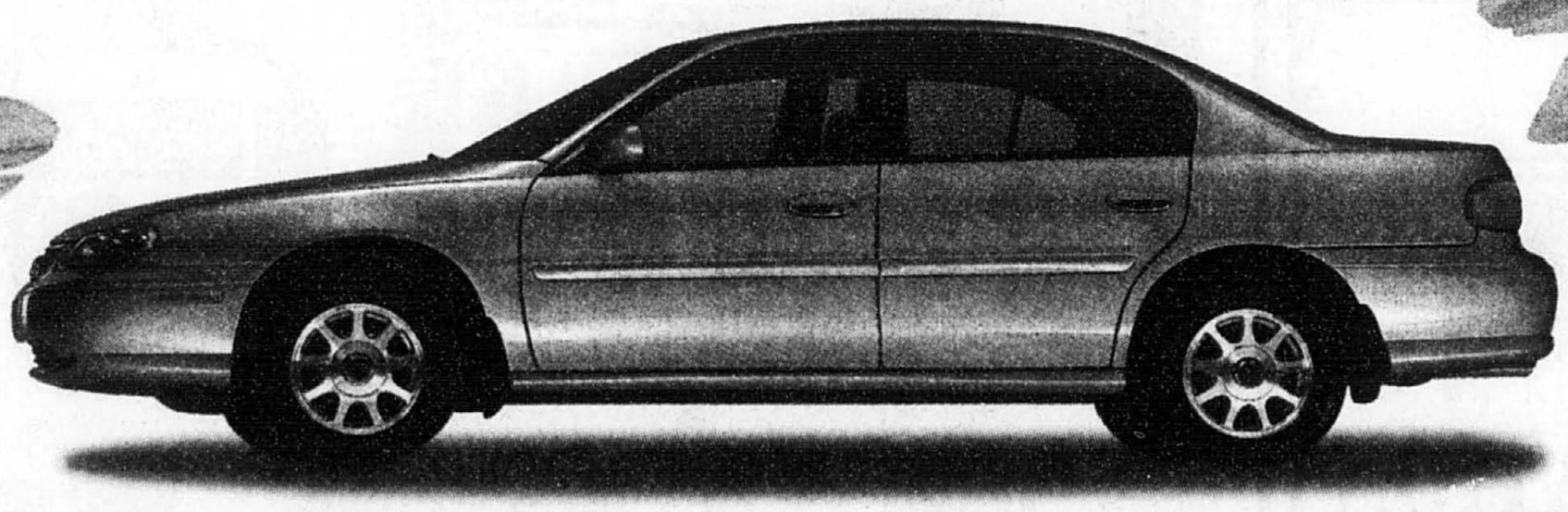

Devancez les bourgeons et commencez le printemps en beauté au volant d'une Malibu de Chevrolet.

- moteur 2,4 litres de 150 HP
- système antiblocage aux 4 roues
- transmission automatique 4 vitesses
- deux sacs gonflables
- radiocassette AM/FM
- volant inclinable
- climatiseur
- banquette arrière à dossiers inclinables
- système antivol PASSLock II

| COMPTANT* | MENSUALITÉ |
|---|---|
| 0$ | 298$ |
| 1000$ | 268$ |
| 2000$ | 238$ |

CHEVROLET OLDSMOBILE GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM** Assistance ROUTIÈRE** GARANTIE TOTAL

*Mise de fonds initiale. Offre d'une durée limitée s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock comprenant les équipements mentionnés ci-haut. Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 350 $ payables à la livraison. Préparation incluse. Transport (695 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur les véhicules GM neufs 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Banque TD et GM titulaires de licence des marques. MC Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. ® Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

# Actualités

# Le crédit, un piège pour les jeunes...

*Notre série Vivre selon ses moyens se penche cette semaine sur les jeunes et le crédit. Vous avez des commentaires ? Vous pouvez laisser un message détaillé en appelant le ( 514 ) 350-4923, vous pouvez envoyer votre missive par télécopieur au ( 514 ) 285-4809 ou encore vous pouvez nous écrire à l'adresse électronique suivante : general@lapresse.ca*

**Danielle Bonneau**

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

**Sam, Bill, July et Mélanie se sont penchés sur les attitudes et les connaissances des jeunes par rapport au crédit, dans le cadre de leur cours en droit de la consommation.**

Les jeunes ne connaissent pas les modalités d'utilisation des cartes de crédit et sont endettés, pensaient d'entrée de jeu July, Mélanie, Sam et Bill, qui effectuent un baccalauréat en sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal.

Dans le cadre de leur cours en droit de la consommation, ils se sont penchés sur les attitudes et les connaissances des jeunes par rapport au crédit. Ils se sont rendus dans quatre cégeps publics français ( cégep du Vieux-Montréal, cégep de Saint-Laurent, à Saint-Laurent, cégep André-Laurendeau, à LaSalle, et cégep Sorel-Tracy, à Tracy ). Ils ont interrogé 190 étudiants âgés de 17 à 22 ans.

« Les jeunes sont les nouvelles cibles des fournisseurs de cartes de crédit », indique Mélanie.

« Nous pensions qu'ils utilisent les cartes sans vraiment réaliser quels en sont les désavantages », renchérit Sam.

Une fois leur étude complétée, ont-ils changé d'avis ? Pas vraiment. « Les jeunes sont mal éduqués face au crédit, estime Bill. Ils ne savent pas s'en servir. »

Selon July, l'Office de la protection du consommateur ( OPC ) pourrait faire davantage pour sensibiliser cette clientèle à la question. Le législateur pourrait mieux protéger les jeunes en réglementant la sollicitation dans les cégeps et les universités, tout en augmentant les critères d'attribution des cartes de crédit, ajoute Sam.

Dans le cadre de leur recherche, ils ont constaté que 52,2 % des jeunes travaillent, dont 80 % à temps partiel. 77 % des jeunes rencontrés demeurent chez leurs parents et 38 % ont un revenu annuel de 1000 $ ou moins.

### Donnée contradictoire

Combien possèdent une carte de crédit ? À peine 20 %. Ce qui les a surpris, car cette donnée tranche avec les résultats d'une étude effectuée par l'OPC en 1994 sur les jeunes et l'utilisation de la carte de crédit, qui établit la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui utilisent une carte de crédit à 43,1 %.

Par contre, l'étude des quatre étudiants confirme que les jeunes adultes font plus souvent que les autres un paiement partiel de leur compte de crédit. Selon leur étude, seulement 45 % des détenteurs d'une carte de crédit paient leur solde intégralement à la fin du mois. 7,5 % des jeunes ne paient que le montant minimum... et 6,8 % n'ont pas les moyens d'effectuer un paiement. Le solde de 20 % des détenteurs équivaut à au moins la moitié de leur marge de crédit.

*Vivre selon ses moyens*

*avec la collaboration de* option consommateurs

« Cinquante-cinq pour cent des jeunes paient de l'intérêt, dit Sam. C'est trop. Beaucoup de jeunes commencent leur vie avec un crédit qu'ils ne peuvent pas rembourser. »

Le taux d'ignorance des modalités d'utilisation des cartes de crédit est aussi très élevé ( 64 % ). Plusieurs ne savent pas à partir de quel moment ils paient de l'intérêt lorsqu'ils effectuent une avance de fonds ou encore que le montant minimum dû fluctue en fonction du solde de la carte.

« Ceux qui possèdent une carte de crédit n'en savent pas plus que ceux qui n'en ont pas, révèle Sam. Personne n'a répondu correctement aux quatre questions techniques que nous avons posées sur l'utilisation du crédit. »

La carte sert surtout à quoi ? À acheter des vêtements et des chaussures, puis à payer les loisirs et les repas au restaurant.

Le piège du crédit, rappellent les quatre jeunes, est de savoir quand s'arrêter. Ce qui n'est pas évident.

**LA SEMAINE PROCHAINE : les budgets du mois de février de Nathalie et André et de Micheline et Christian, nos deux familles qui ont accepté de dévoiler leurs finances personnelles pendant toute une année.**

# ... pas facile à éviter

**DANIELLE BONNEAU**

Juan Manuel Herrera aime l'argent. Il le proclame haut et fort, sans fausse gêne, dans son texte, publié dans cette page, qui a remporté le premier prix du concours Endettement : prudence ! 1998 ( catégorie texte ), organisé par l'ACEF de l'est de Montréal.

Ce qui a plu au jury ? Son déchirement face à l'argent et au crédit.

« C'est un vrai texte d'ado, plein de contradictions, indique Lise Morin, conseillère budgétaire à l'ACEF de l'est de Montréal et coresponsable de l'organisation du concours avec Anne-Marie Champroux. Nous avons trouvé son dilemme très intéressant et vrai. Il fait le lien avec les valeurs qu'il a reçues et réalise qu'il doit planifier s'il veut réussir sa vie. »

Le concours, qui en est à sa deuxième année, s'adressait aux jeunes de la cinquième secondaire des écoles publiques de l'est de Montréal. Son but : faire réfléchir les jeunes sur les dangers de l'endettement et les pièges du crédit facile.

« Nous avons réalisé que notre clientèle rajeunit, explique Mme Morin. Les jeunes sont de plus en plus endettés. Dès le cégep, ils sont sollicités pour avoir une carte de crédit. Or, la moyenne d'âge de ceux qui font faillite est de 27 ans et la plupart ont un niveau de scolarité de cinquième secondaire. C'est pourquoi nous voulions rejoindre les jeunes et les sensibiliser à la question dans leur milieu scolaire. »

Alors qu'autrefois, le pouvoir d'achat de chacun était balisé par sa paye, ce n'est plus le cas aujourd'hui, fait-elle remarquer.

« Il y a maintenant plein de petites réserves, comme les cartes et les marges de crédit, qui permettent de perdre de vue le pouvoir d'achat réel de notre revenu. Les jeunes sont nés dans des familles où le crédit est banalisé. Il faut ébranler les idées qu'ils se sont faites sur le crédit facile. Car ils construisent présentement leur avenir.

« Quand les jeunes s'installent en appartement, le niveau de ce qu'ils doivent avoir est élevé. Il leur faut, par exemple, un four à micro-ondes et un magnétoscope. Ce n'est pas comme il y a 30 ans. La barrière de ce qui est acceptable a été haussée. L'accès au crédit étant très facile, on voit beaucoup de jeunes surendettés. »

## *Ma quête d'argent*

Voici le texte de Juan Manuel Herrera, un élève de la Polyvalente Henri-Bourassa qui a remporté le premier prix du concours organisé par l'ACEF de l'est de Montréal.

*Aussi loin que je remonte dans le temps, je sais que ma famille n'a jamais manqué de rien pour ce qui est de l'essentiel pour vivre à peu près correctement. Quand j'était petit, on mangeait bien et on habitait une jolie petite maison qu'on habite encore d'ailleurs. Ma mère l'a surnommée «La petite maison dans la prairie» car elle était vieille, chaleureuse et accueillante par son allure intérieure. On n'avait pas grand chose de neuf mais on était tous heureux ensemble car mon père et ma mère nous aimaient énormément.*

*Je suis le deuxième enfant de la famille et j'en vaux deux comme style de personnalité. J'ai dix-sept ans et rien dans la vie ne m'arrête, j'ai de l'ambition et des désirs grands comme la mer. Tout cela ne coïncide point avec mes moyens financiers. Je viens d'une famille où tous les sous sont comptés et structurés de façon à ce que tout le monde en ait mais sans excès. J'ai dû me limiter sur mes désirs les plus chers même lorsque j'avais de l'argent à moi pour moi. Rien n'est plus frustrant pour moi aujourd'hui, que de me retenir encore pour ne pas tout dépenser mon argent de poche à mesure que je le reçois. J'y arrive parfois et parfois non.*

*Figurez-vous que j'aime ça l'argent. Je n'en aurais jamais assez pour me suffire alors il m'arrive d'en emprunter. Après, quand vient le temps de le remettre, je suis souvent coïncé car je n'ai pas la somme qu'il faut et là, j'ai des problèmes de dettes, des engueulades, on perd confiance en moi et je perds des amis. On m'a même menacé une fois pour cela. Parfois, je gage de l'argent aussi et je perds plus souvent qu'autrement. Je suis à ce moment-là très nerveux et anxieux. J'ai donc hâte de pouvoir avoir l'âge de me procurer des cartes de crédit comme cela mes rêves deviendront réalité. Il me passe tant d'idées par la tête pour acquérir de l'argent, une chance que je ne les mets pas toutes à exécution. Dans tous les cas, même si j'ai des dettes énormes un jour, la faillite personnelle, ça n'existe pas pour rien.*

*Oui, mais en y pensant bien, c'est pas ces comportements-là qui vont m'apporter un bon nom pour moi-même dans la société. Si j'y pense plus sérieusement, qui va vouloir me prêter de l'argent si je trompe tout le monde. Qui me donnera du crédit si j'ai pas de parole ou si j'achète la peau de l'ours avant de l'avoir gagnée. Comment vais-je me construire une existence sécure de cette façon? On va annuler mes cartes de crédit, on va me saisir le peu que j'aurai acquis et je vais me retrouver seul comme un pauvre minable. Ceci est très loin de l'image que j'ai de moi pour mon futur. C'est bien beau rêver mais il faudrait peut-être que je rêve les yeux tout grands ouverts avec les deux pieds bien solidement posés par terre sinon je risque de ne faire que cela rêver dans la vie au lieu de bâtir ma vie.*

*Je veux une belle vie pour moi plus tard. Je veux me marier et avoir une famille et qu'elle ne manque de rien. Mes habitudes de vie d'aujourd'hui, envers l'argent, ont des chances de se répercuter dans mon avenir si je n'en prends pas conscience dès maintenant et si je ne change pas mes comportements.*

*Je pense que le fait d'avoir vécu dans une famille à revenus modestes, d'avoir dû me priver, ménager et envier les autres m'a conduit à l'adolescence à une certaine rébellion contre ce malaise. J'ai éclipsé tout ce qu'on m'a enseigné porteur de valeurs sûres comme la droiture, l'honnêteté, l'économie, le partage, la sécurité et ne pas manipuler.*

*Ce qui joue également sur moi, c'est l'insécurité. J'achète plus de vêtements qu'il ne m'est nécessaire ou je dépense davantage sur le moment par peur de ne pas être capable de le faire un autre tantôt. C'est pas facile de voir cela et ça m'énerve de le faire mais je ne veux surtout pas devenir un éternel sans le sou aux dépends des autres. C'est le prix à payer en plus d'avoir toujours peur des lendemains et de vivre emprisonné dans l'univers de mes rêves ou de la cruauté de la réalité quand elle se fait sentir. Nous les jeunes on ne sait pas attendre et être patients. On veut tout tout de suite sans avoir à le gagner tran-quillement. C'est ça notre problème.*

*Je ne veux plus vivre d'illusions mais comment reconnaître que je le fais quand je suis en train de le faire. Voilà la question. Mes vieilles habitudes referont sans doute surface à un moment donné alors comment reconnaître le piège?*

*Enfin, lorsque l'on voit ce que l'endettement a fait à ce pays, cela devrait me suffire et nous suffire à nous ouvrir les yeux. On en paye assez cher la note pour se le rappeler. Le système de l'éducation, des services sociaux, des services de la santé et j'en passe, ont tous subi des coupures drastiques qui nous restreignent dans les services à la société. C'est le résultat d'une société qui a trop rêvé un jour de se donner une vie confortable et sécure sans regarder les abus de certaines gens à cet égard. Nos parents, pour beaucoup d'entre eux, s'appauvrissent et ils expérimentent maintenant, ainsi que leurs enfants, les conséquences de ces abus résultant en un appau-vrissement de toute une société. Ils remettent donc en question leur style de vie et nous là-dedans, on en souffre.*

*Juan Manuel Herrera*

# LES COURS DE CUISINE
*pour mieux cuisiner à la maison*

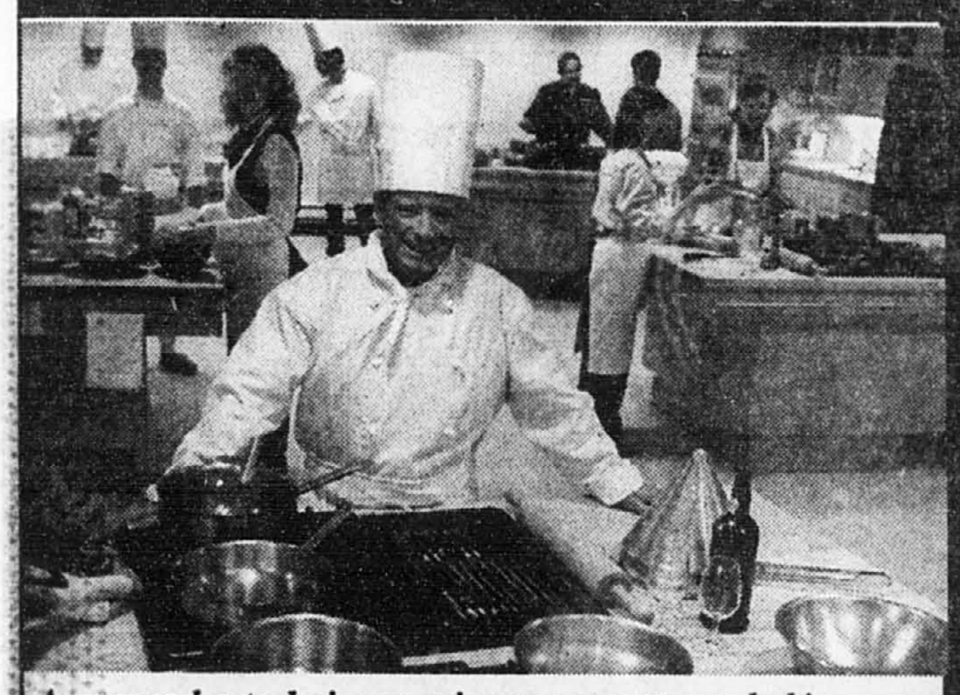

***Apprenez les techniques qui vous permettront de bien comprendre la cuisine et de réaliser rapidement et facilement une variété infinie de mets savoureux qui enchanteront vos convives.***

**Cours de cuisine de base /** Prix : 160 $
Prérequis : aucun
Durée de la session : 10 heures

**Avril :**
Les mercredis 8, 15, 22 et 29 avril à 14 h ou 19 h
Les jeudis 9, 16, 23 et 30 avril à 14 h ou 19 h
Les vendredis 10, 17, 24 avril et 1er mai à 14 h ou 19 h
Les samedis 11, 18 et 25 avril à 10 h
Fin de semaine intensive 4 et 5 avril à 10 h

360, rue du Champ-de-Mars, Montréal
Champ-de-Mars Stationnement public
www.academieculinaire.com
**Tél. : (514) 393-8111**

ACADÉMIE CULINAIRE

2615122-M



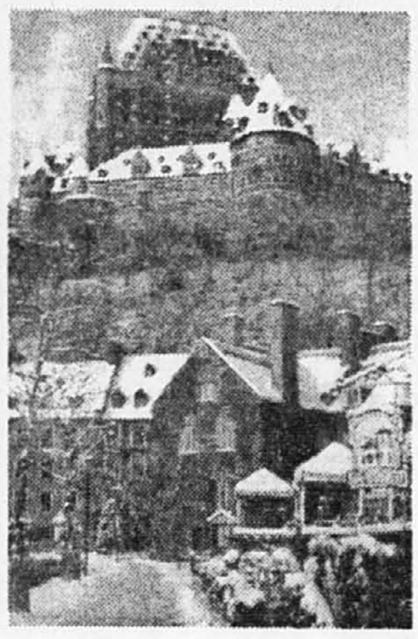

***Forfait Café-Couette au Château Frontenac à partir de 87$****

Offrez-vous un rendez-vous intime
au coeur du Vieux-Québec :
une nuit de rêve au Château Frontenac
et un petit déjeuner au somptueux
buffet du Café de la Terrasse.

Réservations du Canada ou des États-Unis
**1-800-441-1414 ou 418-692-3861**
**et demandez l'offre LCF-41**

* Prix par nuit, par personne en occupation double et un petit déjeuner buffet par personne. Sur disponibilité. Taxes en sus. Prière de réserver au moins 24 heures à l'avance. Valide jusqu'au 1er juin 1998.

LE CHÂTEAU FRONTENAC
HÔTELS CANADIEN PACIFIQUE

2614239


## EN BREF

### Démenti de Radio-Canada

■ La Société Radio-Canada a démenti hier formellement les allégations véhiculées devant la commission Roberge selon lesquelles elle aurait trafiqué l'enregistrement d'une conversation téléphonique tenue dans le cadre de son enquête journalistique sur les événements de la rivière Moisie. La SRC n'admet pas qu'on l'accuse d'avoir trafiqué ce matériel journalistique et accepte de soumettre l'enregistrement à une expertise. Selon la SRC, cela permettra de réfuter les fausses accusations qui portent directement atteinte à la réputation d'intégrité et de professionnalisme du radiodiffuseur public et de ses journalistes.

### Service amélioré sur la ligne 12 de la STCUM

■ La STCUM informe sa clientèle que les heures de passage des autobus de la ligne 12, Île-des-Soeurs, seront modifiées à compter du 23 mars. Du lundi au vendredi, à l'heure de pointe du matin, entre 7 h 15 et 8 h 30, l'intervalle de passage sera dorénavant de 25 minutes au lieu de 40.

### Ralliement pour des ados en santé

■ Six cents jeunes de 99 écoles de la Montérégie et des personnalités politiques ont participé hier au lancement du mouvement RAP ( Ralliement des ados pour une jeunesse en santé ), qui avait lieu au collège Charles-LeMoyne. Cette initiative vise à promouvoir la santé des jeunes par les jeunes, en leur permettant notamment de proposer et d'organiser des projets sur des sujets qui les préoccupent. La violence, le tabagisme, l'activité physique et les drogues figurent au nombre de ces sujets. Une affiche invitant les jeunes à participer, de même qu'une boîte pour recevoir les coupons de participation, seront distribuées dans toutes les écoles de la Montérégie.

### Mort étrange à Namur

■ Un homme de 55 ans, pompiste au Centre de l'auto de Namur, en Outaouais, a été retrouvé mort ensanglanté, hier matin, dans le petit appartement qu'il occupait à l'arrière du garage. Après avoir cru qu'il pouvait s'agir d'un meurtre, la Sûreté du Québec a presque écarté cette hypothèse hier après-midi. On croit plutôt que c'est l'un des trois chiens de garde du garage qui se serait attaqué aux parties génitales de l'homme, après sa mort. Celui-ci gisait assis sur le siège des toilettes. Une autopsie sera pratiquée pour déterminer la cause exacte de la mort.

### Une première à Charles-LeMoyne

■ L'hôpital Charles-LeMoyne devient le premier hôpital du Québec à fonctionner entièrement avec une technologie d'imagerie médicale numérique à haute résolution, facile à visionner, à mettre en valeur, à analyser et à archiver. Acquis au coût de trois millions, le système permettra aussi à l'hôpital de donner de meilleurs soins grâce à plusieurs atouts : délais de réaction plus rapides, diagnostics plus justes et accès à l'information plus facile pour les médecins et les spécialistes traitants. Le système comprendra six postes de travail pour les diagnostics et 21 postes de consultation répartis dans l'hôpital. Les cliniques de consultations externes et le personnel médical éloigné auront accès au système.

### Des « effets pervers »

■ La Fédération des médecins résidents du Québec ( FMRQ ) craint « les effets pervers » des nouvelles mesures qui seront mises en place avec le projet de loi 404 modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Le président de la FMRQ croit que l'implantation des départements régionaux de médecine générale et les modifications visant à inclure les cabinets privés dans la planification des effectifs médicaux « constituent une forme de conscription des jeunes médecins. »

### Adolescente disparue

■ La police de la CUM demande l'aide du public pour retrouver Marie-Dina Loriston, 14 ans, disparue le 23 février 1998 du 1010, Salaberry, appartement 7, à Montréal. La jeune fille, qui parle français, est âgée de 14 ans, mesure 1,65 m et pèse 56 kg. Elle a les yeux bruns et les cheveux noirs ou rouges. Toute information pertinente peut être transmise au poste de quartier 10, au 280-0110, ou à Info-Crime, au 393-1133.

### Adolescente recherchée

■ La police de la CUM recherche Isabelle Boutin, une adolescente disparue du 15 900, boulevard Pierrefonds, le 23 février. Âgée de 15 ans, elle mesure 1,58 m, pèse 55 kg et a les yeux et les cheveux bruns. Toute information pouvant aider à retrouver l'adolescente peut être transmise à l'enquêteur M. Marleau, au 280-3843, ou à Info-Crime, au 393-1133.

### Homme disparu

■ La police de Laval est à la recherche d'Yvon Bolduc, 36 ans, porté disparu le 4 mars 1998. M. Bolduc mesure 1,83 m et pèse 91 kg. Il a les yeux et les cheveux bruns. Toute information pertinente peut être transmise confidentiellement à l'officier en service du poste 1, au 978-6950.

### Jeune homme recherché

■ La police de la CUM recherche un adolescent de 17 ans, Jean-Sébastien Fournier, disparu de son domicile du 12 165, Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, depuis le 2 mars. L'adolescent mesure 1,77 m, pèse 68 kg, a les yeux et les cheveux bruns et s'exprime en français. Toute personne pouvant aider à le retrouver est priée de communiquer avec l'enquêteur Yves Leclerc au 280-2654 ou à Info-Crime au 393-1133.


G. Yves Landry
(1938-1998)

La disparition soudaine d'Yves Landry,
président et chef de la direction de Chrysler Canada,
nous attriste profondément. Nombreux sont ceux qui, parmi
nous, ont eu le privilège de connaître et d'apprécier cet homme
généreux et passionné. Malgré ses réussites exceptionnelles,
Yves Landry a toujours su rester l'un des nôtres. Désormais, sa
mémoire est dans nos coeurs, nos pensées et nos actes. À sa famille
et à ses proches, nous offrons nos sincères condoléances.

Les concessionnaires Chrysler du Québec

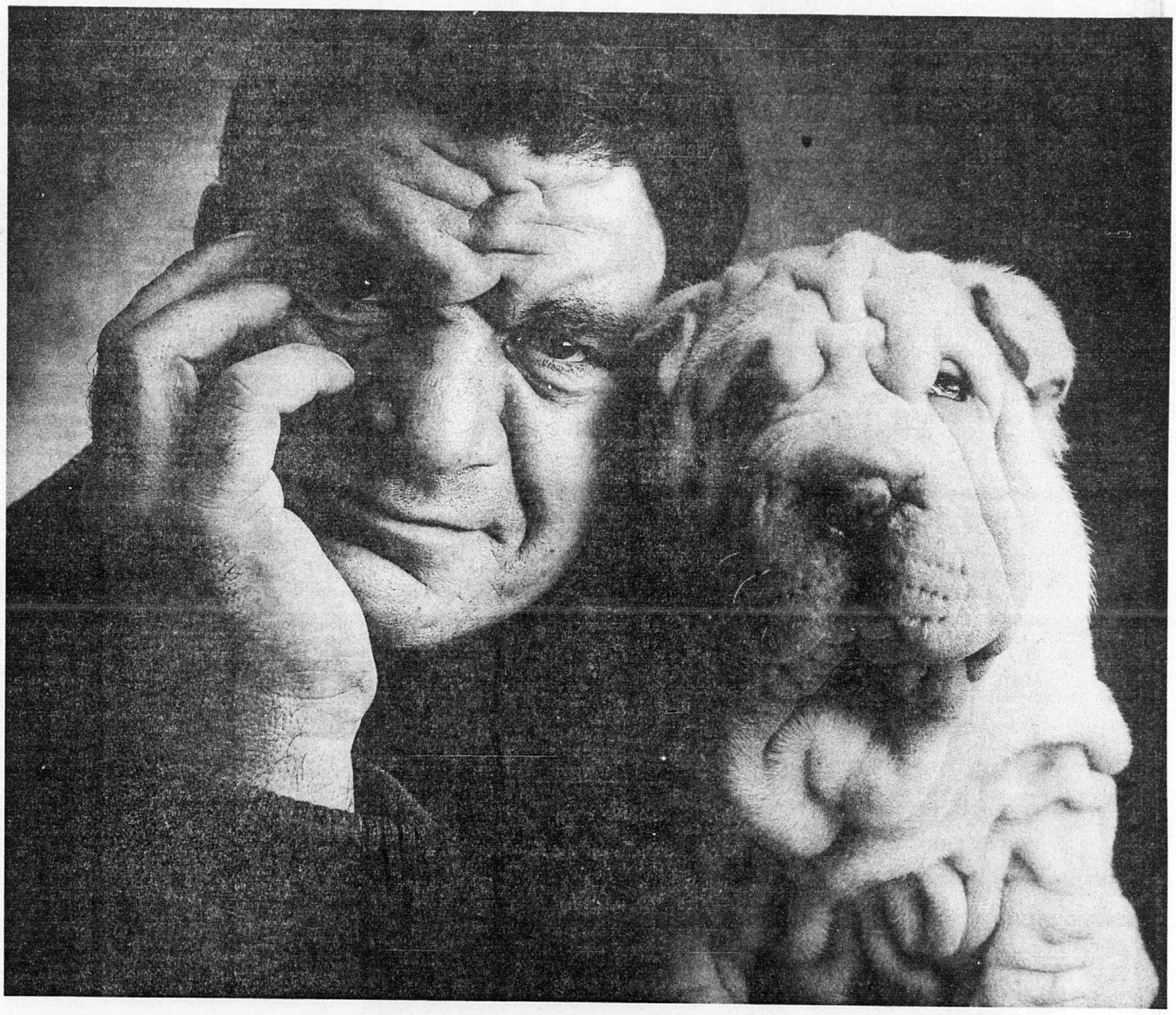

# Fido vous fait un prix d'ami.

**Nokia 2190 EFR**

**50$**

**CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 MARS 1998.**

Il y a un petit quelque chose qui nous dit que vous êtes fait pour Fido. Et ce petit quelque chose, c'est peut-être le prix de l'appareil Nokia 2190 à seulement 50 $. À moins que ce ne soit notre choix de forfaits très avantageux. Mais d'une façon ou d'une autre, vous aimerez votre Fido : ça se lit sur votre visage !

**Choix de forfaits**

**400 minutes 40$ par mois** **100 minutes 20$ par mois**

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

Offre en vigueur avec abonnement Fido®. Carte à puce Fido à seulement 25 $. Pour plus de renseignements sur le prix du permis SCP et des Services personnalisés, ainsi que sur les frais d'interurbain et d'itinérance, passez au point de vente Fido de votre choix.

**www.fido.ca**

fido®

**C'EST VOUS LE MAÎTRE.**

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

**fido LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

COMPLICE ENTRE · EATON · FUTURE SHOP · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · AILES · BUREAU EN GROS · InterPage · MicroAge

JOUEZ POUR JOUER

*Une leçon de tennis*

GRATUITE,

*ça vous dit ?*

Gratuite. Vraiment gratuite. Sans aucune obligation de votre part. Cette leçon de groupe s'adresse à toute personne âgée de 18 ans et plus **qui n'a jamais joué au tennis ou du moins très peu.**
L'équipement est prêté. Le rire, l'exercice et les amis sont inclus.

Alors, à vous de jouer. Inscrivez-vous en appelant le club de tennis participant le plus près de chez vous.

**LANAUDIÈRE**
Club de Tennis Grand Chelem Lanaudière
(514) 585-7333

**LAVAL**
Carrefour Multisports
(514) 687-1857
Club de Tennis Grand Chelem Val des Arbres
(514) 663-7555
Récréathèque
(514) 688-2541
Tennis 13
(514) 687-9913

**MONTRÉAL**
Club Mirabel Pointe-Claire
(514) 697-5610
Club de Tennis Grand Chelem Côte-de-Liesse
(514) 739-3271
Tennis Île des Soeurs
(514) 766-1208
Tennis Club Saint-Laurent
(514) 332-2912
Club West Island
(514) 695-8851

**RIVE SUD**
Complexe Sportif Longueuil
(514) 679-6131
Sani Sport - Boucherville
(514) 655-9150
Sani Sport - Brossard
(514) 465-7220

Faites vite. L'offre prend fin le 1er avril 1998.

ASSOCIATION DES CLUBS DE TENNIS INTÉRIEUR DU QUÉBEC
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TENNIS
2606806

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

La réanimation cardiorespiratoire (R.C.R.) permet de sauver des vies. Communiquez avec nous.

*Au cœur de la solution!*

Tél. : (514) 871-3951 ou 1 800 361-7650 Téléc. : (514) 871-1464

# La Journée de la francophonie célébrée sur les cinq continents

*Agence France-Presse*
PARIS

**La Journée internationale de la francophonie, destinée à manifester le caractère universel d'une langue pratiquée par près de 250 millions de personnes, a fait l'objet hier de nombreuses manifestations dans le monde entier.**

**À l'occasion de cette journée, le secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, a réuni à Paris seize responsables d'organisations régionales qui ont fait part de leur volonté de mettre sur pied des projets communs avec la francophonie.**

**Tant dans les bastions francophones d'Afrique de l'Ouest, du Québec, de Belgique, de Suisse romande, que dans des pays où le français est minoritaire, des spectacles, des projections de films ou des colloques ont été organisés.**

**Au Sénégal, une table-ronde sur le thème « Économie, facteur des liens francophones », une exposition sur le monde francophone et une foire aux livres ont été mis sur pied.**

**De nombreuses manifestations culturelles, sportives et ludiques ont eu lieu au Vietnam, pays qui a accueilli le dernier Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones en novembre 1997.**

**Le ministère français des Affaires étrangères, l'ambassade de France, l'Agence de la Francophonie, l'AUPELF-UREF ( agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche ) l'Alliance française ou les 50 « cercles francophones » dans tout le pays ont proposé toute la semaine des activités variées de promotion de la francophonie qui ont culminé vendredi.**

**Au menu figuraient des concerts, pièces ou ateliers de théâtre ou d'animation, projections de films, expositions de peintures ou de photographies, conférences, concours de langue, ateliers d'orthographe. Un radio-crochet, des activités sportives de plein air, des défilés de mode, des spectacles de marionnettes bilingues et des loteries ont également été organisés.**

**Le Vietnam, comme l'ensemble des pays du mouvement francophone, devait avoir hier sa « nuit du Web », un jeu de piste virtuel sur Internet auquel ce pays vient récemment de se connecter.**

PHOTO AFP

**Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la francophonie, a inauguré une conférence internationale sur la francophonie, hier, à Paris.**

**Dans une trentaine de pays francophones, des cybercafés, centres culturels, lycées, universités, collectivités territoriales ont été sélectionnés pour organiser un jeu destiné à faire découvrir les ressources francophones présentes sur Internet.**

**Un grand spectacle a eu lieu à Montréal avec des artistes en provenance de toute la francophonie, et en Suisse romande a eu lieu la remise des prix de la plus belle vitrine lançée autour d'un thème francophone auprès d'une centaine de librairies.**

**En Équateur, une fête la francophonie avec concert, exposition, chansons et projections de films francophones, a eu lieu à l'Université catholique de Quito où les étudiants ont participé à la finale d'un concours « Allons en France 1998 ».**

**Dans 120 pays participants, 5 millions de candidats âgés de 17 à 20 ans, suivant des cours de français dans les écoles, universités où les centres culturels, participent à cette épreuve devant « souligner l'universalité de la langue française ».**

Voyage et jardinage

**Des centaines de destinations pour vos vacances d'été!**

Découvrez toutes les régions du Québec, les plus beaux coins des Maritimes et de la Côte Est américaine

Aventure, camping, vélo, pêche, parcs et réserves fauniques, musées, agrotourisme et plus encore

Rencontrez vos vedettes préférées des théâtres d'été

Forfaits spéciaux offerts sur place et nouvelles destinations à découvrir

Rendez-vous à la Place d'animation et assistez aux conférences, spectacles et vidéos sur les destinations

**Pour ceux et celles qui aiment jardiner!**

Des trucs, des conseils et surtout des idées d'aménagement facilement réalisables

Venez admirer 17 magnifiques jardins aménagés

Découvrez et achetez les nouveautés 98 à la Place du Marché

Dégustez des fleurs comestibles à Croque-Fleur

Assistez aux conférences données par de grands spécialistes

**SALON VACANCES ET LOISIRS D'ÉTÉ**

**SALON FLEURS, PLANTES ET JARDINS**

*Deux salons, un seul prix !*

DU 3 AU 5 AVRIL AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi 11h à 21h
Samedi: 10h à 22h
Dimanche: 10h à 18h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)
Adultes ..... 9$
Étudiants et aînés ..... 7$
Enfants de 6 à 12 ans ... 3$

Un événement PROMEXPO
En association avec Bonjour Tourisme Québec
En collaboration avec La Presse, TVA, CKOI 96,9 FM, Fleurs Plantes Jardins, APPQ

2614558

# Refuge pour chiens et... sans-abri

*Associated Press*
SAN FRANCISCO

**C'est un tout nouveau et plus que luxueux centre d'accueil pour animaux errants. Chaque chien y a son « appartement », avec télévision, tableaux aux murs, insonorisation et ventilation contre les mauvaises odeurs. Et maintenant, le centre souhaite élargir son public : ses gestionnaires ont offert d'héberger... une dizaine de sans-abri.**

« Cela semblait juste une autre chose que nous étions en mesure de faire », explique Richard Avanzino, directeur pour San Francisco de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux.

« Les gens peuvent venir ici s'ils veulent quitter la rue pour une nuit, et les chiens ont ainsi quelque chose dont ils ont besoin : la compagnie des humains », ajoute-t-il.

Ce refuge un peu particulier, offert par un riche donateur à la mémoire de son chien défunt, a ouvert ses portes il y a un mois.

Bientôt, les SDF, s'ils n'ont rien contre les chiens, pourront y dormir sur un matelas et rester de huit heures du soir à six heures du matin. Mais à part un lit au chaud, les humains, eux, n'auront pas la possibilité de se laver ou de manger.

Cette idée a été violemment critiquée par bon nombre de gens qui la jugent choquante. S'ils ne nient pas la bonne intention, ils jugent que cette affaire sonne aussi comme une insulte aux difficultés que connaissent les sans-abri.

« Ce refuge a été construit pour des animaux », déclare Paul Boden, directeur du Groupement sur les sans-abri. « Et il s'avère qu'il est bien mieux organisé que tous ceux que nous avons mis sur pied sur les gens ».

M. Avanzino voit lui les choses tout simplement : « nous voulons juste aider un peu ».


## RECOURS COLLECTIF

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : 500-06-000007-944

COUR SUPÉRIEURE

LISE LACROIX PERRON
*Demanderesse / Représentante*

c.

LES ENTREPRISES DORETTE VA / GO INC., faisant affaires sous les noms de VOYAGES GO TRAVEL et / ou LES TOURS MAGNUM et / ou MAGNUM TOURS

-et-

TRANSAMERICA EXPRESS INC. f.a.s. ADVANCE AIR CHARTERS
*Défenderesses*

Aux clients de **VOYAGES GO TRAVEL** (et / ou LES TOURS MAGNUM / MAGNUM TOURS), passagers de **ADVANCE AIR CHARTERS** qui ont été retardés le **20 février 1994** (vol Montréal / Barcelona / Porlamar)

### JUGEMENT FINAL
### AVIS AUX MEMBRES

**PRENEZ AVIS** que le 4 décembre 1997, l'Honorable Sylviane Borenstein, juge à la Cour supérieure du district de Montréal, a accueilli une action en recours collectif au nom des voyageurs, clients de l'agence de voyages **VOYAGES GO TRAVEL** et / ou **LES TOURS MAGNUM / MAGNUM TOURS** qui ont été victimes du **retard** sur le vol de ADVANCE AIR CHARTERS du **20 février 1994** à 5 h (ou 7 h) sur la liaison **Montréal / Porlamar (Margarita) / Barcelona.** Ce jugement concerne également les clients de cette agence de voyages qui avaient réservé un voyage à forfait qui devait initialement avoir lieu le 19 février 1994 à destination du Venezuela ou de l'île de Margarita mais qui fut modifié à quelques jours d'avis pour avoir lieu le dimanche 20 février 1994.

Les voyageurs visés par ce recours collectif ont droit de réclamer des indemnités en autant qu'ils respectent la procédure de réclamation indiquée à cet avis.

Les voyageurs concernés sont ceux qui sont membres du groupe suivant, à savoir :

*« Toute personne physique, qui dans le cadre d'un voyage à forfait organisé par **VOYAGES GO TRAVEL** et / ou **LES TOURS MAGNUM / MAGNUM TOURS**, détenait ou était en droit de détenir un billet d'avion sur le vol de **ADVANCE AIR CHARTERS** faisant la liaison **MONTRÉAL / PORLAMAR** (Margarita) ou **BARCELONA** le **20 février 1994** à 5 h (ou 7 h) et qui a subi des dommages résultant du retard de ce vol. »*

**DÉTAIL DES INDEMNITÉS AUXQUELLES LES MEMBRES DU GROUPE ONT DROIT :**

La nature et le montant des indemnités que les membres du groupe ont droit de réclamer comportent deux volets, à savoir :

- Une somme forfaitaire qualifiée de *« dommages généraux »*, pour compenser les troubles, inconvénients, fatigue et stress durant l'attente à l'aéroport entre 5 h et 23 h le 20 février 1994, la perte de bénéfices escomptés durant les premières journées de vacances, le remboursement partiel du prix du forfait pour deux (2) journées de vacances perdues et enfin pour compenser le stress et les inconvénients occasionnés par l'incertitude quant à la date du retour. Le montant forfaitaire alloué à titre de *« dommages généraux »* pour le retard à ceux qui avaient réservé un forfait d'une semaine peut atteindre la somme d'environ 950 $ plus intérêts. Quant à ceux qui avaient réservé un forfait d'une durée de deux (2) semaines, les *« dommages généraux »* pour le retard peuvent atteindre la somme d'environ 825 $ plus intérêts.
- En plus de ce qui précède, le Tribunal a accordé une somme de 250 $ à titre de dommages punitifs et exemplaires à chacun des membres du groupe.
- De plus, les réclamants qui ont été victimes du changement de date de départ ont droit à une somme additionnelle de 250 $ plus intérêts.
- Enfin, les membres du groupe ont droit de réclamer le remboursement de certains *« dommages particuliers »*, notamment le remboursement des frais de repas, hébergement, interurbains qu'ils ont pu encourir à Montréal le 20 février 1994 durant l'attente.

**COMMENT FAIRE POUR RÉCLAMER VOS INDEMNITÉS**

Pour réclamer une indemnité, vous devez obligatoirement faire une réclamation écrite et la déposer au bureau du Greffier de la Cour supérieure du district de Montréal **au plus tard le 21 septembre 1998 sans quoi vous perdrez le droit à percevoir une indemnité.**

Toute réclamation doit obligatoirement respecter certaines conditions et être accompagnée de certaines pièces justificatives. Les modalités de réclamation sont décrites à une fiche de renseignements. De plus, un formulaire de réclamation a été préparé pour faciliter vos démarches.

Pour obtenir, sans frais, la fiche de renseignements et le formulaire de réclamation, veuillez communiquer **immédiatement et sans plus tarder,** avec les procureurs du groupe soit : Mes Unterberg, Labelle, Lebeau & Morgan à l'adresse indiquée à la fin de cet avis en mentionnant une référence au dossier « Perron c. Go Travel ».

Vous devez compter environ 2 à 3 semaines pour recevoir le formulaire ainsi que la fiche d'information après que vous ayez communiqué avec les procureurs du Groupe. Vu les délais limités pour la production d'une réclamation, **agissez immédiatement** et surtout **n'attendez pas** la date d'échéance pour communiquer avec les procureurs du groupe pour demander la fiche de renseignements et le formulaire.

Si vous connaissez d'autres personnes visées par ce recours collectif, veuillez leur faire part de cet avis.

Montréal, le 21 mars 1998

*Les Procureurs du Groupe*
**UNTERBERG, LABELLE, LEBEAU & MORGAN, S.E.N.C.**
**1980, rue Sherbrooke Ouest, Bureau # 700**
**Montréal (Québec) H3H 1E8**
**Télécopieur : (514) 937-6547**
**Courrier électronique : juris@total.net**

**La publication de cet Avis a été ordonnée par le Tribunal.**

2609523



PARTICIPEZ AU CONCOURS

# VIENS TE FAIRE VOIR AUX EXPOS !

Votre enfant court la chance d'être l'un des sept invités spéciaux du PETIT JOURNAL de TQS, diffusé en direct du Stade olympique dans le cadre du **Match d'ouverture McDo des enfants, le samedi 11 avril, dès 10 h 30.**

Ces jeunes gagnants pourront également occuper un des postes suivants pour la journée : journaliste au *Petit Journal* de TQS, journaliste à *La Presse*, coanimateur à CKMF, commentateur à CKAC, préposé aux bâtons, annonceur-maison des cérémonies d'ouverture, président des Expos.

De plus, McDonald's remettra à 30 gagnants 4 billets pour assister au match depuis la **Salle Double Jeu.**

Dès 10 h 30, une panoplie d'activités sont organisées pour amuser toute la famille sur le terrain : jeux, animation, séances d'autographes, clowns et plus encore !

Le Match d'ouverture McDo des enfants · TQS · La Presse · ckmf 940 énergie

**Concours « Viens te faire voir aux Expos ! »**

J'inscris mon enfant (nom) _____
au concours « Viens te faire voir aux EXPOS ! » Le poste qu'il aimerait occuper lors du match du 11 avril est : _____
Son adresse : _____ App : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél.: _____ Son âge : _____

Postez avant le 6 avril, 17 h, à : Concours « Viens te faire voir aux Expos ! », C.P. 1600, Succ. M, Montréal (Québec), H1V 3P4. Aucun achat requis. Règlement disponible aux Expos. Facsimilés faits à la main acceptés.

| | Vos paiements mensuels* | Votre versement initial ou échange équivalent |
|---|---|---|
| Climatiseur | 299 $ | 3 750 $ |
| Différentiel antipatinage | 337 $ | 2 500 $ |
| Nouveau moteur V6 de 205 HP | 413 $ | 0 $ |
| Couple moteur de 214 lbf-pi à 3 000 tr/mn | | |
| Deux sacs gonflables de nouvelle génération | | |
| Dispositif électronique de passage en quatre roues motrices à la volée | | |
| Système de freinage antiblocage aux quatre roues (ABS) | | |

# Le véhicule parfait pour se rendre aux bouleaux.

**Isuzu Rodeo 1998**
**299 $/mois***
**Bail de 36 mois - Avec un versement initial ou échange équivalent de 3 750 $**
Transport, préparation et taxe d'accise inclus. PDSF† 30 410 $

ISUZU
Loin devant.

**Saturn Saab Isuzu de Blainville**
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

**Saturn Saab Isuzu de Brossard**
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

**Saturn Saab Isuzu de Terrebonne**
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

**West Island Saturn Saab Isuzu**
10 333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Angle des Sources et Autoroute 13)

**Bourassa Saturn Saab Isuzu**
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

**Décarie Saturn Saab Isuzu**
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

**Gravel Saturn Saab Isuzu**
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

**Mondial Saturn Saab Isuzu**
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

Modèle Isuzu Rodeo S 1998 de base (1SA). *Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport (650 $), les frais d'acquisition (350 $) et la taxe d'accise (100 $). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon le tableau ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Les roues en alliage présentées ici ne sont pas disponibles sur le modèle S.

2604540

Grand Am 4 portes 1998

- Climatiseur
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Aileron arrière
- Moteur 2,4 litres de 150 chevaux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Traction asservie
- 2 sacs gonflables
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Verrouillage automatique des portes
- Système antivol PASSLock
- Phares antibrouillard
- Tachymètre
- Tapis protecteurs à l'avant et à l'arrière
- Ouvre-coffre mécanique
- Et encore plus d'équipements de série

PONTIAC BUICK GMC GM

GM †† La Garantie GM | GARANTIE TOTAL † | Assistance routière

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (620$) et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. †L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ^MDMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. ℠Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

# Une tornade frappe en Georgie : 14 morts

*Associated Press et Reuter*
GAINESVILLE

Au moins 14 personnes ont été tuées hier matin à Gainesville, dans le nord-est de l'État de Georgie, par le passage d'une violente tornade, ont annoncé les autorités locales.

La tornade a frappé cette ville située à environ 80km au nord-est d'Atlanta à environ 6 h 30 heure locale, a expliqué Lee Lovett, directeur-adjoint des écoles du comté. Un tiers de l'école primaire de la ville s'est envolé. Heureusement, les enfants n'étaient pas encore arrivés pour les cours du matin.

Huit des victimes se trouvaient dans des maisons-caravanes qui ont été balayées. Plusieurs autres ont péri sous des débris d'habitations rasées par la tornade. Environ 90 personnes ont été blessées.

Les dommages sont évalués à 2,2 millions $. Le gouverneur de l'État, Zell Miller, a décrété l'état d'urgence dans les comtés de Hall, White, Dawson, Habersham et Rabun.

# Des vents violents soufflent sur le Japon

*Associated Press*
TOKYO

Des vents violents atteignant 105km/h ont soufflé sur la majeure partie de l'archipel nippon hier jetant des piétons à terre et contraignant l'annulation de tous les vols intérieurs. Plusieurs personnes ont été blessées dans la seule région de Tokyo.

Dans la capitale japonaise, des bourrasques atteignant 105km/h ont été enregistrées à la mi-journée par l'agence météorologique qui précise que ces rafales ont affecté le reste du Japon où il a également plu.

À Tokyo, un homme âgé de 70 ans a été blessé à la tête quand il a été soulevé de terre alors qu'il marchait sur une route. Il a été hospitalisé.

Une jeune femme de 19 ans a été touchée au front par un panneau routier venu se fracasser contre la vitrine d'un restaurant.

TITANIC
La fiction et la réalité.

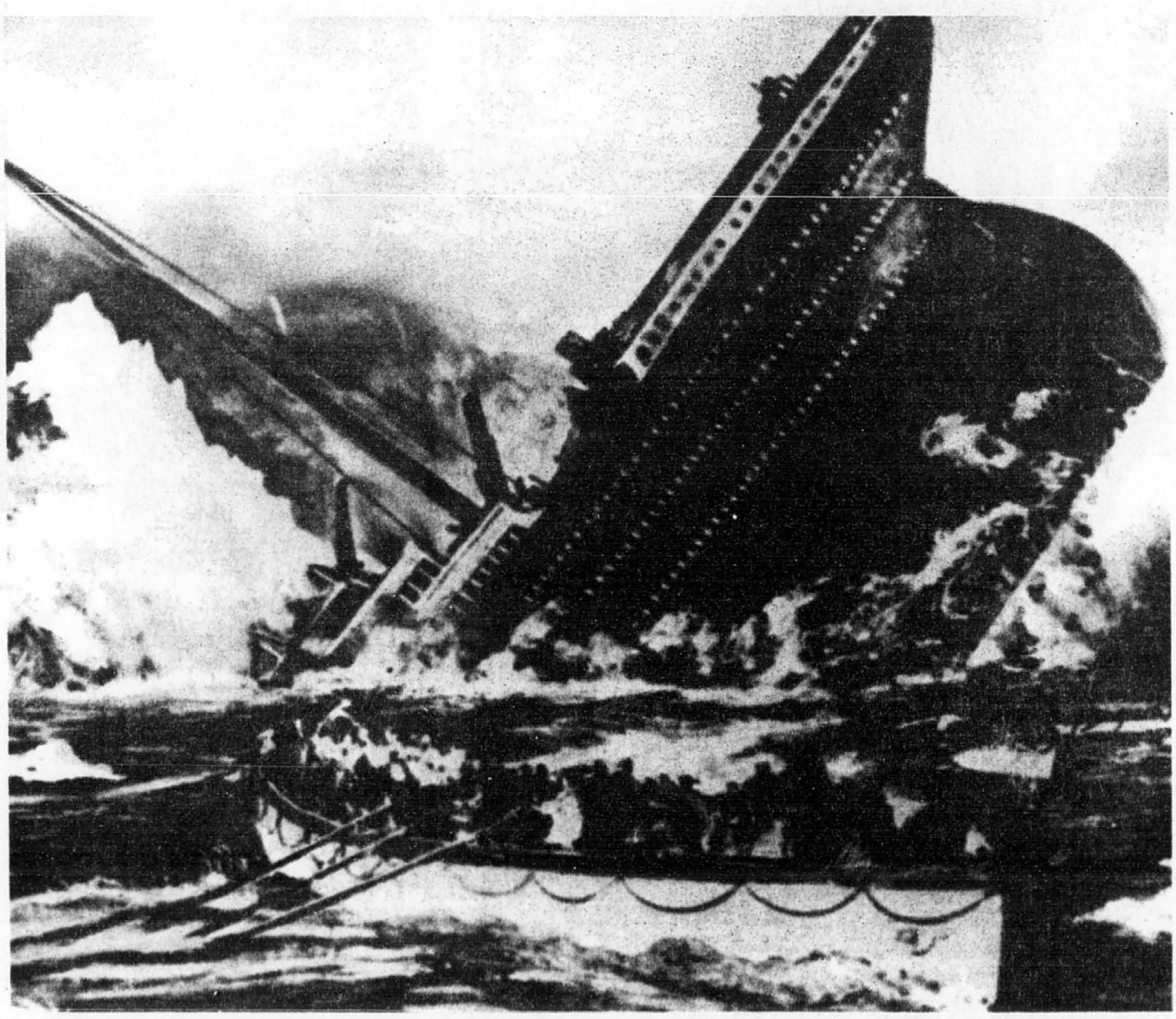

À voir absolument : un document qui trace l'histoire du naufrage, qui montre les fouilles de l'épave et qui présente des scènes inédites du film de James Cameron.

Titanic. Quand l'histoire rejoint la fiction.
aux Beaux Dimanches,
demain 21 h

Radio-Canada Télévision

# Un millier d'incendies à Bornéo

*Agence France-Presse*
SAMARINDA, Indonésie

Un millier d'incendies faisaient rage hier dans la province du Kalimantan, la partie indonésienne de l'île de Bornéo, où la situation se détériore de façon dramatique en raison de la sécheresse, ont annoncé hier des pompiers et des responsables indonésiens.

Des dizaines d'incendies volontairement allumés par des agriculteurs et des grandes sociétés forestières se sont étendus dans toute la jungle

« C'est bien pire que l'année dernière et la situation va en s'aggravant », a déclaré Hartmut Abberger, qui travaille à Samarinda, chef-lieu de la province, pour un projet de lutte contre les incendies de forêts financé par l'Allemagne.

« Quand quelqu'un déclenche désormais un incendie, il est presque impossible de le maîtriser », a ajouté M. Abberger. Plus de 800 foyers d'incendie ont été répérés par satellite hier sur l'île de Bornéo, a-t-il dit.

Un responsable de la gestion forestière sur l'île a affirmé que la situation était « sans espoir ». Il a cité des chiffres officiels faisant état de quelque 1000 feux, allant du plus petit au foyer s'étendant sur deux kilomètres de large.

Certains incendies feraient rage à l'intérieur de l'île, mais dans des zones inaccessibles où les voies de communication sont quasiment inexistantes.

Selon des responsables indonésiens, le feu continue de ravager la zone forestière de Bukit Suharto, à 70 km au sud de Samarinda où 3000 hectares sont partis en fumée au cours des deux dernières semaines.

De nombreux autres incendies font également rage dans le parc national de Kutai, à 80 km au nord de Samarinda, où les flammes menacent la principale route.

Les feux s'étendent désormais sur plus de 200 kilomètres carrés, provoquant l'apparition d'une brume qui recouvre l'ensemble de la province et qui provoque de nombreuses nuisances.

Après une saison des pluies plus tardive et plus brève que d'habitude, les incendies ont repris à la mi-janvier au Kalimantan-Est et font craindre une répétition du scénario catastrophe de 1997, où 1,7 million d'hectares de forêts avaient été brûlés.

La plupart de ces incendies, comme ceux de l'année dernière, ont été délibérement allumés par les grandes sociétés gérant des exploitations forestières pour dégager au moindre coût les espaces qui seront ensuite plantés en palmiers à huile ou arbres à pousse rapide destinés à fournir de la pâte à papier. Le gouvernement avait pourtant interdit ces pratiques.

# Demain, Journée mondiale de l'eau

## *Les réserves souterraines sont menacées*

*Agence France-Presse*
PARIS

La Journée mondiale de l'eau, célébrée demain, au lendemain de la Conférence de Paris, a choisi pour thème cette année les « Eaux souterraines », ressource invisible et trop souvent oubliée qui représente près du tiers des réserves mondiales d'eau douce.

Instituée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1992, cette journée a pour but de sensibiliser et d'aider les 185 pays membres de l'ONU à mieux exploiter leurs ressources en eau et à les protéger efficacement contre les risques de toutes sortes. Elle aura d'autant plus d'écho cette année qu'elle suit immédiatement la Conférence internationale sur l'eau et le développement durable, organisée par la France de jeudi à aujourd'hui.

Les réservoirs souterrains naturels, appelés aquifères, alimentent sources et puits partout dans le monde. Ils représentent 95 % de l'eau douce disponible, le reste provenant des eaux de surface. Mais ils peuvent se tarir si on y puise trop, ou être contaminés par la pollution, le manque d'assainissement, ou encore l'intrusion d'eau salée, met en garde l'UNICEF.

La demande en eau ne cesse de croître. Or, plus de la moitié de l'eau utilisée dans le monde pour la boisson, le lavage et l'irrigation vient des profondeurs de la Terre.

Cette ressource invisible court aujourd'hui « un grave danger », affirme Godwin O. P. Obasi, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale ( OMM ), une des nombreuses institutions des Nations unies fortement impliquée dans cette action.

Si la Journée mondiale de l'eau de 1998 est consacrée aux eaux souterraines, c'est parce qu'il s'agit d'une ressource trop souvent oubliée, sur laquelle on n'a que très peu d'informations, qu'il s'agisse des quantités disponibles, de leur qualité ou de l'usage qui en est fait, ajoute l'OMM.

Selon les Nations unies, trois menaces pèsent sur l'eau souterraine qui, à l'état normal, est plus pure que l'eau de surface : la pollution engendrée par l'activité humaine, l'accroissement massif des pompages et la saturation du sol qui diminue la qualité du filtrage.

Les experts des Nations unies préconisent « une surveillance très attentive de la situation des eaux souterraines, au plan local et régional, et la mise en place, dans tous les pays, de systèmes de gestion de l'eau, intégrés et de longue haleine ».

À ce titre, ils recommandent la mise en place de systèmes d'informations sur les ressources, la fixation de normes pour la qualité de l'eau, la création de zones protégées, une forte lutte contre la pollution, la fixation de limites de pompage, le contrôle des dépôts de déchets en sous-sol, et la réglementation touchant l'utilisation des sols.

En 1995, le volume d'eau utilisé sur l'ensemble de la planète était six fois supérieur à celui de 1990, précise l'OMM, ce qui représente une croissance deux fois plus importante que celle de la population mondiale.

L'eau recouvre environ 71 % de la superficie de la planète, mais 98 % de ce volume a une teneur en sel trop élevée pour être consommé comme eau potable, être utilisé pour l'irrigation ou même pour la plupart des usages industriels. Et les eaux souterraines représentent 30 % des ressources en eau douce de la planète, la proportion étant de moins de 1 % pour les lacs et les cours d'eau, alors que la majeure partie ( 69 % ) se trouve dans les glaciers.

Par ailleurs, « pollueur-payeur », « usager-payeur », les formules choc se multiplient depuis que la planète prend peu à peu conscience que l'eau a un coût. Cette croisade pour « la vérité des prix » risque de peser de plus en plus lourdement sur la facture du consommateur.

L'eau potable, qui manque déjà cruellement à plus d'un milliard d'hommes, n'a jamais autant mérité son surnom d'« or bleu ». À la Conférence internationale sur l'eau et le développement durable, certains orateurs ont même envisagé de mettre en place « un marché de l'eau », à l'instar d'une place financière.

« L'eau est d'abord un bien social qui correspond à un besoin essentiel. Mais elle est surtout devenue aujourd'hui un bien économique », a souligné Antoine Pouillieute, directeur général de la Caisse française de développement.

La Banque mondiale a calculé qu'il faudrait investir près de 600 milliards de dollars dans les dix ans à venir pour fournir une desserte suffisante en eau potable, en assainissement et en irrigation.

FORMATION CONTINUE

Des sessions de perfectionnement de courte durée en fonction des enjeux de l'heure

**FORMATION**

***ÉVALUATION ET TRANSFERT DES APPRENTISSAGES*** FF03
par Diane Bouchard, conseillère en formation et en développement organisationnel
**Le mardi 5 mai et le mercredi 6 mai, de 9 h à 17 h**
1,4 UFC - 615 $ (TPS et TVQ en sus)

**LEADERSHIP ET GESTION D'ÉQUIPE**

***UN LEADERSHIP RÉUSSI GRÂCE À LA MAÎTRISE DE LA COMMUNICATION*** FLG3
par Anne-Marie Piette, conseillère en ressources humaines, développement organisationnel et formation
**Le mercredi 20 mai, de 9 h à 17 h et le jeudi 21 mai, de 9 h à 12 h**
1 UFC - 425 $ (TPS et TVQ en sus)

***POUR DES RÉUNIONS D'ÉQUIPE PRODUCTIVES*** FLG4
par Claude Paradis, conseiller en développement organisationnel et en formation
**Le mardi 26 mai et le mercredi 27 mai, de 9 h à 17 h**
1,4 UFC - 615 $ (TPS et TVQ en sus)

**Une description détaillée de chaque formation est disponible sur demande.**
Réduction de 10 % accordée pour inscription 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité.

la faculté d'évoluer

**RENSEIGNEMENTS**
**(514) 343-6090 1 800 363-8876**
**info@fep.umontreal.ca**
**http://www.umontreal.ca**

2614926

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Ski et bain de soleil

**Ski de printemps**

**Goûtez à la douceur des chauds rayons du soleil printanier en optant pour l'un de nos multiples forfaits.**
Redécouvrez les joies du ski de printemps, le picotement du soleil sur vos joues et la chaleur de l'après-ski.
**À vous d'en profiter !**

500, boul. Beau-Pré, Beaupré (Québec) G0A 1E0
Téléphone: (418) 827-5211 Fax: (418) 827-3421
www.quebecweb.com/hcmsa

CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE
HÔTEL DE VILLÉGIATURE
CENTRE DE CONGRÈS
SPA
4 ÉTOILES – 4 SAISONS

1 888 8CHÂTEAU (1 888 824-2832)

Skiez
LA BELLE & La Bête

Le Mont-Sainte-Anne, la Belle, c'est une montagne accueillante pour tous avec du ski de printemps incroyable. C'est la cabane à sucre dans les pistes, les barbecues en montagne et tout le soleil du printemps.

Le Mont-Sainte-Anne, la Bête, c'est une montagne de 800 mètres qui propose un choix de 54 pistes ouvertes au skieur en quête de sensations. C'est aussi une ambiance musicale inégalée. Sans oublier le Sno Jam du 3 au 5 avril.

Tél. : (418) 827-5281
1 800 463-1568 poste 201
www.mont-sainte-anne.com
info@mont-sainte-anne.com

**Festival Neige et Soleil au Mont-Sainte-Anne**
Forfait 2 nuits, 2 jours de ski et 2 petits-déjeuners
à partir de **109 $/pers.** Tarif en occ. double. Taxes en sus.

Mont-Sainte-Anne
LA BELLE & La Bête

La qualité est aussi dans le prix.

89$*

Mais surtout dans le confort d'une chambre beaucoup plus grande que la moyenne avec une vue sur le fleuve garantie et un service attentionné et sans prétention. Vous préférez les formules «Tout inclus»? Informez-vous sur nos forfaits au 1 800 463-5256.

* *Tarif en vigueur, en classe hospitalité(par chambre/par nuit), du vendredi au dimanche jusqu'au 30 avril 1998. Selon disponibilité.*

LOEWS
LE CONCORDE
1 800 463-5256

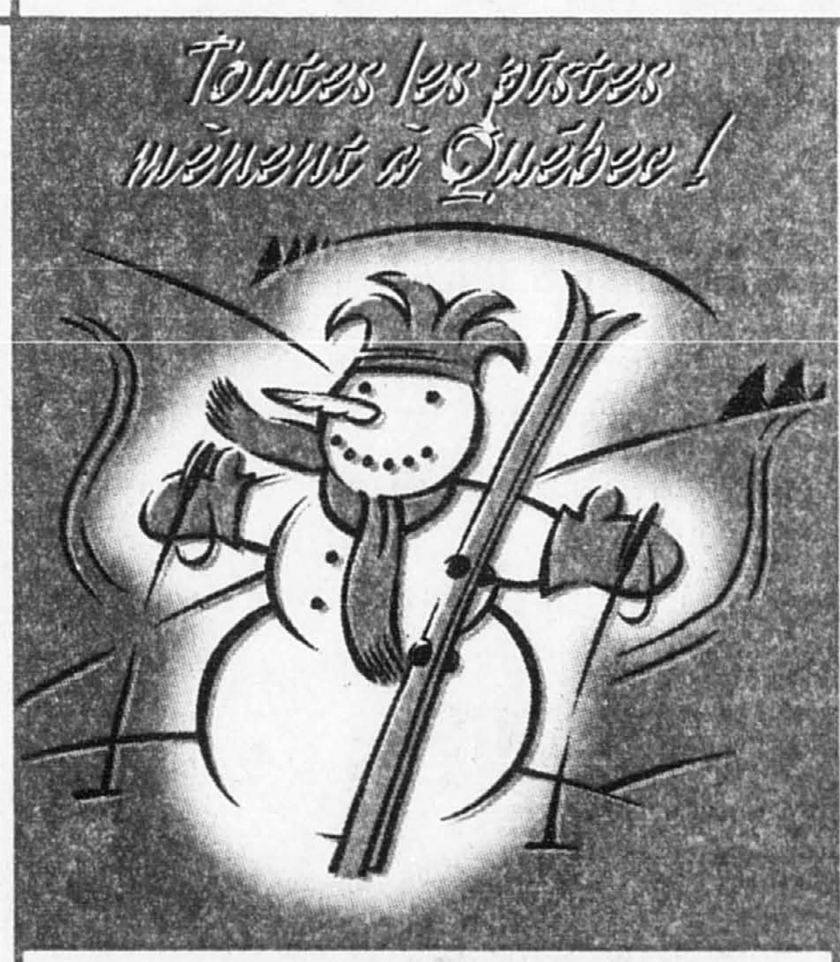


Arrêtez la terre de tourner pour quelques jours.

Et faites une pause au Hilton.

Après une semaine mouvementée, quoi de plus agréable que de s'évader et de refaire le plein avec un forfait << BounceBack Weekend™/MC >>. Voilà une occasion unique de relaxer, de se faire plaisir et, enfin, de faire des activités ensemble! Le petit déjeuner continental vous sera servi gratuitement tous les matins. Vous pouvez réserver soit sur Internet au www.hilton.com/bounceback, en téléphonant à votre agent de voyages, au 1-800-HILTONS ou le Québec Hilton au 1 418 647-2411.

109$ PAR CHAMBRE/PAR NUIT

QUÉBEC HILTON

1100 boul. René-Lévesque est., Québec, Québec

Offre en vigueur 7 jours par semaine jusqu'au 30 avril 1998. Le tarif annoncé est en dollars canadiens. Séjour gratuit pour les enfants de tout âge partageant la chambre des parents. Selon les disponibilités. Réservations à l'avance requises. Le tarif ne comprend pas les taxes et les pourboires et ne s'applique pas aux réunions, congrès, groupes ou à toute autre promotion.

Au coeur du Vieux-Québec

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à « La Table du Manoir »
- **Forfait Le Massif: à partir de 125$**
- **Forfait Mont-Sainte-Anne: à partir de 139$**

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

À partir de **115$** Pour 2 personnes
taxes en sus
Réservations à l'avance
Nombre de chambres limité

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél. : (418) 692-1030 Téléc. : 692-3822
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net
1 800 463-6283

HÔTEL
Manoir Victoria

LA MAISON ACADIENNE

HÔTEL MA

*En plein cœur du Vieux-Québec, venez découvrir... le charme et le confort de notre demeure ancestrale*

FORFAIT GASTRONOMIQUE

*à partir de* **119.00 $**
*par personne, pour deux jours, en occupation double (2 nuits, 2 petits déjeuners continentaux, 2 soupers)*
**Valide du 1e novembre au 31 mai 1998**
**Autres forfaits disponibles** : ROMANTIQUE, CALÈCHE, PLAISIRS D'HIVER, MOTONEIGE, TRAINEAU À CHIENS, SKI MONT-SAINTE-ANNE...
*Tous nos forfaits comprennent le stationnement, les taxes et le service.*

*Restaurants participants*
LA CARAVELLE • LE VENDÔME

1-800-463-0280 • (418) 694-0280

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au
1 800 363-7777 Poste Q9
www.quebec-region.cuq.qc.ca
Tourisme Québec
TOUTES LES PASSIONS MÈNENT À
Communauté urbaine de QUÉBEC
TOURISME & CONGRÈS

# Optez pour une croissance garantie.

## TAUX PROGRESSIF GARANTI: DE 4,25 % LA 1re ANNÉE À 7,50% LA 10e ANNÉE

Vous cherchez un produit qui offre à la fois sécurité, rentabilité et flexibilité pour votre REER? Les Obligations du Québec (OTQ) à taux progressif sont idéales car elles assurent une croissance garantie à votre placement tout en conservant la flexibilité nécessaire pour profiter de hausses éventuelles de taux d'intérêt.

Avec les OTQ à taux progressif, vous profitez de l'un des meilleurs rapports sécurité – rendement offerts actuellement sur le marché de l'épargne. Constatez-le par vous-même, elles possèdent tout ce que vous attendez d'un bon placement:

- **capital et intérêts garantis à 100%** par le gouvernement du Québec, même au-delà de 60 000 $ et d'un terme de cinq ans; les OTQ sont **absolument sans risques**;
- leur **taux progressif** garanti pendant dix ans est très **concurrentiel**;
- elles sont **remboursables chaque année** à leur date anniversaire, vous offrant ainsi toute la flexibilité nécessaire dans le contexte actuel de fluidité des taux d'intérêt;
- elles sont admissibles au **REER** et au **FERR**. De plus, **aucuns frais** d'adhésion ou de sortie ne viennent diminuer votre rendement et les **frais de transfert vous seront remboursés**.

Et mieux encore, vous avez tout intérêt à garder vos OTQ à taux progressif le plus longtemps possible **puisque leur rendement croît avec les années**.

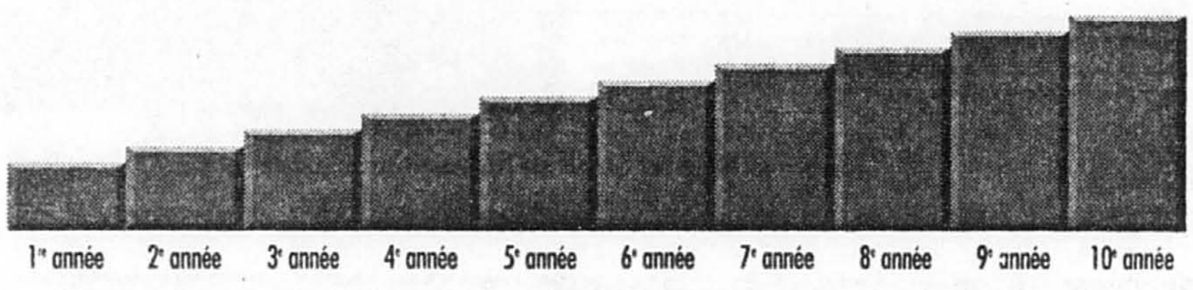


**UN COUP DE TÉLÉPHONE SUFFIT!**

Pour vous procurer des Obligations à terme du Québec à taux progressif, appelez un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au (418) 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229, **du lundi au vendredi de 8h à 20h**.

Les produits de Placements Québec sont aussi offerts chez les intermédiaires en assurance, les courtiers en valeurs mobilières et dans les institutions financières.

Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de Communication-Québec et dans plus de 1 000 bureaux de poste corporatifs.

IMPORTANT: le ministre des Finances se réserve le droit de modifier les taux qui seront offerts.

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca

**1 800 463-5229**

2507363

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC Québec


# Trois ans après, les Japonais toujours hantés par l'attentat du métro

*Agence France-Presse*
TOKYO

Trois ans après l'attentat meurtrier au gaz sarin commis par une secte d'illuminés dans le métro de Tokyo, le souvenir de ce drame hante encore les Japonais.

Hier, les familles des victimes de la secte Aoum Shinrikyo de même que des employés du métro et des voyageurs sont venus se recueillir dans six stations de métro où le gaz a tué douze personnes et intoxiqué des milliers d'autres le 20 mars 1995.

Des prières ont été dites en silence et des gerbes de lis blancs ont été déposées. Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a pris part à l'une de ces cérémonies, tandis que la police a lancé un avertissement sur le fait que loin d'avoir disparu, la secte était en train de se réorganiser.

« Penser à ce qui s'est passé fait froid dans le dos », a déclaré M. Hashimoto qui a lui-même déposé une gerbe de fleurs. « C'est quelque chose qui ne doit jamais se reproduire », a-t-il dit.

« J'ai mal lorsque je pense aux gens qui souffrent encore des conséquences » de cette tragédie, a dit le secrétaire général du gouvernement Kanezo Muraoka.

L'attentat avait causé un choc énorme dans un pays fier d'être l'un des plus sûrs du monde. Le traumatisme perdure trois ans après.

Bien qu'emprisonné et jugé pour son rôle central dans l'organisation de l'attentat, le gourou de la secte, Shoko Asahara, 43 ans, continue d'exercer un ascendant sur des centaines d'adeptes restés fidèles à la secte, affirment les autorités.

Un total de 427 membres de la secte furent arrêtés après le drame. 380 ont été libérés depuis, y compris 200 qui sont retournés rejoindre la secte Aoum.

Celle-ci, malgré la demande du gouvernement japonais, n'a pas été dissoute, une commission indépendante ayant jugé qu'elle ne représentait plus de danger pour la société.

La secte a toutefois perdu son statut d'organisation religieuse et a été mise en liquidation, les locaux de sa principale communauté ayant été saisis et fermés dans le village de Kamikuishiki au pied du Mont Fuji.

Aoum Shinrikyo comptait jusqu'à 12 500 membres avant l'attentat. Selon le Bureau des enquêtes du ministère de la Justice, elle rassemble encore de 1500 à 2000 fidèles, dont 500 vivent en communauté, la secte possédant 28 bâtiments à travers le pays.

Cinq des enfants du gourou vivent dans un bâtiment du village d'Asahi dans la préfecture d'Ibaraki au nord de Tokyo, tandis que sa fille, Reika Matsumoto, qui était la préférée du gourou, vit dans un appartement de standing à Iwaki dans la préfecture de Fukushima. Reika a pris la tête de l'organisation.

Le chiffre d'affaires réalisé par les six magasins d'ordinateurs de la secte ( cinq sont à Tokyo ) a totalisé plus de 4 milliards de yens ( 32 millions de dollars ) l'an dernier, permettant à la secte de dégager un bénéfice d'au moins 400 millions de yens.

Les clients de ces magasins sont nombreux, y compris une centaine d'entreprises, une université privée et des écoles.

Jeudi, la police japonaise a tenu une conférence de presse pour avertir le public sur le fait que Aoum Shinrikyo était en train de se reconstituer.

« La secte essaie de renforcer ses bases financières et structurelles », a expliqué un officier de police. « Les membres de la secte observent toujours leur doctrine subversive et la police continue de les surveiller ».

Le gourou est emprisonné dans un centre de détention de la banlieue de Tokyo qui, selon les médias japonais, est devenue une sorte de lieu sacré pour certains adeptes qui vont jusqu'à déménager pour s'installer à proximité afin de se sentir plus près de leur « guide ».

Une vingtaine d'adeptes assistent régulièrement aux audiences du tribunal de Tokyo où se déroule le procès de Shoko Asahara.


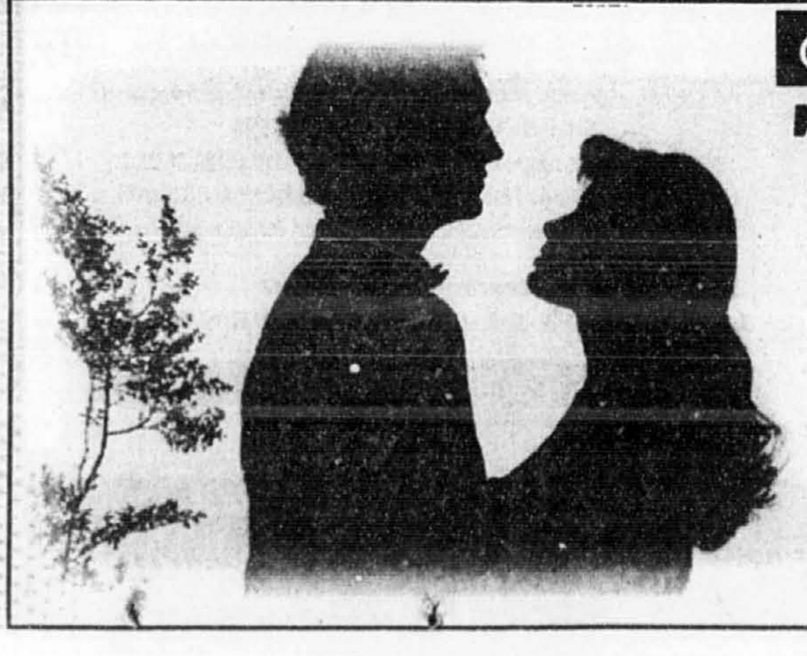

Grâce à
**Trait d'union**
**Vous trouverez l'amour, l'amitié, un compagnon ou une compagne...**

Pour l'indicatif 514, composez le (514) **976-7111.**
Pour les autres indicatifs régionaux, composez le **1-900-451-7111.**

- Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages.
- Le service est offert 24 heures sur 24.
- Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans la vôtre, des frais de 1,98 $ la minute seront portés à votre compte de téléphone pour les appels de l'indicatif 514 et de 2,99 $ la minute pour les autres indicatifs régionaux.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera **publiée gratuitement** dans la rubrique TRAIT D'UNION de La Presse, composez le **(514) 761-7111.**

**ANNONCE GRATUITE**
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS
La Presse

2501964

# Vols d'un type nouveau avec comme armes des biscuits

*Agence France-Presse*
AMSTERDAM

**La police d'Amsterdam a arrêté jeudi soir deux hommes soupçonnés d'être les auteurs de vols d'un type nouveau pour lesquels les armes du crime sont des biscuits empoisonnés, a annoncé hier le porte-parole de la police, M. Cees Rameau.**

Selon M. Rameau, les victimes, essentiellement des touristes japonais ou taïwanais, sont approchés par les voleurs, qui entament une conversation avec eux et finissent par leur offrir un petit gâteau ou une boisson contenant de la drogue.

Les victimes, affaiblies, sont alors non seulement dépouillées de leurs biens ( argent, bijoux, caméras et autres ), mais sont également soumises à une prise de sang dont le but reste encore mystérieux.

M. Rameau a indiqué que l'arrestation de jeudi a eu lieu grâce à deux victimes japonaises qui, ayant alerté la police, ont patrouillé les rues d'Amsterdam à bord d'un véhicule des forces de l'ordre.

Les deux Japonais ont finalement reconnu leurs empoisonneurs-voleurs-vampires, deux hommes âgés de 20 et 27 ans et originaires d'un pays du Moyen-Orient. Ils étaient en possession de 18 000 florins ( environ 9000 $ ) et d'une vingtaine de leurs gâteaux diaboliques. De plus, la police a trouvé à leur domicile des cartes de crédit et des passeports volés.

Les gâteaux et le sang des victimes ont été envoyés à un laboratoire d'analyse pour tenter d'en savoir plus, a indiqué M. Rameau, ajoutant qu'aucune autre information n'était disponible pour le moment.


*« Pour une chirurgie esthétique assurez-vous de consulter un chirurgien spécialiste »*
*Membre de l'association des chirurgiens plastiques et esthétiques du Québec*

**Clinique de chirurgie esthétique & Chirurgie capillaire**

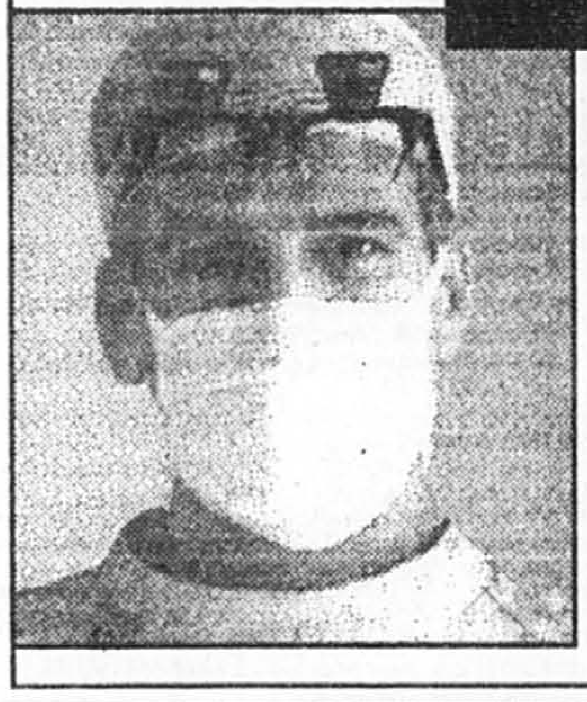

**HOMMES / FEMMES**
**Spécialiste en : chirurgie plastique et esthétique**

- Abdomen, cuisses, seins, visages, nez, etc.
- Liposuccion • Peeling
- Microgreffes de cheveux et lifting du cuir chevelu
- Chirurgie du visage au laser
- Collagène

**Dr Serge Côté 646-4328**
**2700, chemin Chambly, Longueuil**



# Le fun commence!!!

**SIENNA CE**
**V6 de 194 ch**

**295$** par mois/ location 48 mois*

Financement à l'achat **4,8%**† jusqu'à 60 mois

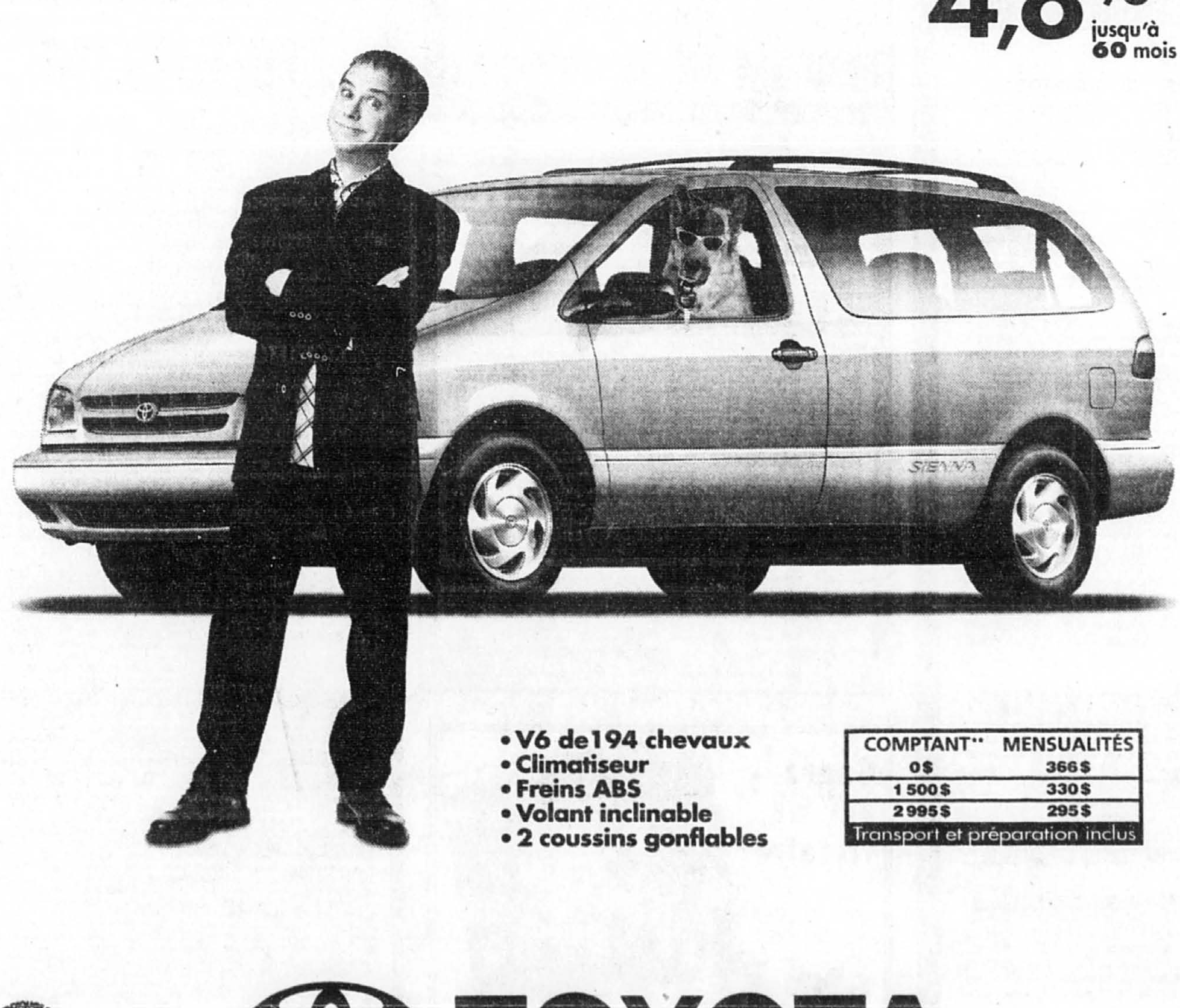

- V6 de194 chevaux
- Climatiseur
- Freins ABS
- Volant inclinable
- 2 coussins gonflables

| COMPTANT** | MENSUALITÉS |
|---|---|
| 0$ | 366$ |
| 1 500$ | 330$ |
| 2 995$ | 295$ |

Transport et préparation inclus

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

**TOYOTA**

www.toyota.ca

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Sienna 1998 GF19CS-AA neufs, loués et livrés au plus tard le 31 mars 1998. Premier versement de 338,90$ et dépôt de garantie de 350$ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km**; frais de 10¢/km excédentaire. **Taxes en sus ou échange équivalent. †Offre de financement à l'achat de 4,8% valable sur les modèles Sienna CE 1998. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.


## ENCANS


J2

## ENCAN PUBLIC

**ÉQUIPEMENT DE BAR LAITIER, ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT, PÂTISSERIE, MACHINE DISTRIBUTRICE ORDINATEURS PENTIUM 200 MMX2**

**Le mercredi 25 mars 1998, 10h30 au 944-B, chemin Trudeau, Beloeil**
(autoroute 20, sortie 109, côté sud, près du viaduc)

**Équipement de bar laitier:** Machine à crème glacée 3 têtes **ELECTROFREEZE** m: 30TN-CAB 230 volts 1PH • Fontaine à crème glacée • Congélateur à crème glacée **KELVINATOR** • Congélateur 8 saveurs **HUSSMANN** DF8 • Distributeur à fudge chaud **SERVER** m: FS • Réchaud à chocolat double **SERVER** m: D1-2 • Sorbetière **COLOZONE SEACO** • Congélateur 2 portes **GENERAL** m: GF50WT • Machine à crème glacée **SOFTECH TAYLOR** 3 têtes m: 339- 27 • Distributeur de saveur **FLAVOR BURST** 8 saveurs • Fontainette **TRUE** m: TSSU-27-8 • Machine à barbotine **WILSH** • Machine à crème glacée **TAYLOR** m: 131-33 (sorbetière) • Mélangeur à lait fouetté **HAMILTON BEACH** • Machine à yogourt glacé **BIOGOURT** m: BM500 MULTIMIX • Réchaud à chocolat **SERVER** • 2 caisses enregistreuses **SHARP** ER 23858 / **SANYO** ECR 360 • Distributeur de cornets en laiton • Contenant acrylique 8 sections pour friandises • 2 congélateurs à gâteau défectueux • 2 tables rondes • 2 chaises bistro noires • 9 chaises patio • 50 chaises de terrasse neuves bourgogne • 50 chaises de terrasse neuves beiges.

**Équipement de restaurant et pâtisserie:** 2 friteuses **MKE** FG100 au gaz • Cuisinière au gaz **MOFFAT VULCAN** 2 ronds 2 plaques avec four **SNORKEL** • Lave-verres **MOYER DIEBEL** convoyeur m: SPRAY WAY 72" • Lave-tasses de comptoir **HOONVED** E43 • Micro-ondes **MENUMASTER LITTON** commercial. Congélateur 1 porte **CMRS** - Table à vapeur **MKE** au gaz L53 • Étuve **LOCKWOOD** 1 porte • Cuisinière au gaz **GARLAND** 6 ronds 2 fours, plaque 24" avec salamandre • Grille au gaz **GARLAND** GD18RD • Plaque **MKE** 36" au gaz L36MV • Lave-vaisselle **HOBART** m: WMP 1 D • Surchauffeur **HATCO** CC 9 • Rouleau à saucisses **WYOTT** m: HR20 • Balance à plateau **EXACT WEIGHT** • Enseigne **MENUPLEX** 12' Bar laitier • 6 réchauds portatifs (STERNO) complets • 26 récipients de transport gris • 7 paniers de broches sur roues • Balance **TOLEDO** 8203 • Moulin à café **DITTING** • Machine à café **BLOOMFIELD** m: 8043 • Four à pizza au gaz **MKE** PG200 • Coupe-légumes **HOBART** PD 70 • Présentoir mural WMSC c / a compresseur intégré • Tranche-viande OMAS 10" m: MB250 • Grille-pain 4 tranches GE • Grille-pain 4 tranches **TOASTMASTER** • Système de bière en fût complet (compresseur, ligne réfrigérante, colonne) • Machine à gaufres **TOASTWELL** UWB1-L • Machine à café **BUNN-O-MATIC** m: RL • Friteuse • Comptoir à pâtisseries • Mélangeur 30 pintes **HOBART** • Mélangeur 20 pintes **HOBART** • Comptoir à pâtisseries **FOSTER** • 2 cônes A / I pour pâtisseries croques en bouche • Lave-vaisselle AM12 **HOBART** avec table • 25 bases en bois • Table chaude 4 unités • 2 congélateurs-coffres • Trancheur — Table chaude • Cuisinière 6 ronds **VULCAN** • 2 friteuses **FRIOLATOR** • Laveuse avec surchauffeur **JACKSON** • Table à pizza 96" IFI •Emballeuse • Vitrine **COSTAN** m:E170-190 c / a compresseur intégré • Gaufrier **TOASTMASTER** + distributeur à pâte • Diviseur à pâte • Réfrigérateur à bière en fût **CUSTOM** c / a compresseur à distance • Machine à glace **SCOTMAN** 500 lb m: BH450 • Réfrigérateur 3 portes **FOSTER** • Lavabo A / 1 2 cuves 51" • 2 caisses enregistreuses **CASIO** m: TR-700 • Mélangeur 40 pintes **BEAR** avec bol 3.5 l et crochet m: R40 • Cuisinière **SOUTHBEND** 6 ronds, plaque, four m: 30B • Laveuse à verres **MOYER DIEBEL** avec surchauffeur • Machine à café 5 réchauds **BUNN-O-MATIC** • Four à pizza convoyeur **PERFECTA** m: EC1 • 2 fontaines à eau avec compresseur • Caisse enregistreuse TEC MA-230 • Lot de chaudrons • Lot de vaisselle • Composantes pour chambre réfrigérée • 10 chaises de bois capitaine • 4 bancs de bois capitaine • 26 chaises bistro noires • 48 chaises empilables en bois recouvertes de tissu • 52 chaises salle à manger en bois • 13 tables moulées **WERZALITE** • Hall d'entrée coupe-froid en verre et aluminium • Chauffe-eau au gaz **RHEEM RUDD** m: RF 50 98C • 15 Machines distributrices à 1.00 $ • 2 balances électroniques • 20 cabarets • Poêle à pizza.

**Équipement informatique:** 15 **PENTIUM** 200 MMX2, 200 MZT, 32 Mo Ram, 2.1 GO, Moniteur 15 po **DAYTEK**, carte **SOUNDBLASTER** 32, lecteur CD 16X, enceintes acoustiques, carte réseau • Équipement de bureau: classeur, bureau, accessoires • Système téléphonique **VANTAGE / ESPRIT** • Photocopieur **SHARP** SF 7850 • Photocopieur avec support PANASONIC.

**Inspection:** Mardi 24 mars 1998, de 9 h à 17 h
**Conditions:** Frais d'encan 10 %
**Dépôt:** 25 % argent comptant ou chèque visé
**Balance:** argent comptant ou chèque visé

**BARIL, BLANCHETTE INC.**
**Commissaires-priseurs**
**Tél.: 464-9899. Fax: 464-9734**

2613925



**Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en page B10**



**LIQUIDATION**

**ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT**

~~1 000~~ 600 sections de racking industriel: 42" et 60" x 16' à 20' haut; reste ~~7 000~~ 5 000 tablettes diverses grandeurs (18 x 36, 24 x 36, 24 x 48); ~~3 000~~ 2 000 pi de convoyeur motorisé et à gravité: 16" à 24" de large; 700 mcx de plancher galv.: 9' x 2' x 12' pour mezzanine; 2 chariots élévateurs Yale 1993 propane, 3 Hyster électriques 50B.

**Situé à Boucherville**
**1-800-822-2023, Robert ou Charles**
**1-888-821-4188, Martin**

2615186

**LIQUIDATION**



## ENCAN PUBLIC

**DATE DE L'ENCAN**
Jeudi 2 avril 1998 • 10 h
**DATE DE L'INSPECTION**
Mercredi 1er 1998
**• 8 h 30 à 16 h 30 •**

**ATELIER D'USINAGE GÉNÉRAL / TÔLERIE**
**WEST MACHINE CO. LTD et TOBAC CURING SYSTEMS**

Sur les lieux mêmes: BUILDING # 7, ARMY CAMP ROAD, HAGERSVILLE, ONTARIO ½ HEURE AU SUD DE HAMILTON, PAR L'AUTOROUTE 6

**TÔLERIE**
FABRI-CENTER CNC STRIPPIT SPM-500 • APPAREIL DE FABRICATION STRIPPIT SUPER 30 / 40 • (3) CISAILLES CINCINNATI et BROWN BOGGS, JUSQU'À 10' x ¼" • (7) PLIEUSES CHICAGO, BRONX, ETC., JUSQU'À 10' x 110 TONNES, INCL. CNC • PRESSES À DÉCOUPER A / C, JUSQU'À 130 TONNES • PLIEUSES D'ÉLÉMENTS DE CHARPENTE, GRIGNOTEUSES, GRANDES ET PETITES PLIEUSES, CISAILLES, ET PLUS ENCORE.

**MACHINES-OUTILS ET ACCESSOIRES**
TOUR CNC LEADWELL MOD. PT-20P • (6) TOURS HD BERTRAM, CAZENEUVE, ETC., JUSQU'À 76" SW x 110" CC • (8) FRAISEUSES UNIVERSELLES ET VERTICALES CINCINNATI, LILIAN, ETC. AVEC AFFICHAGE NUMÉRIQUE • (10) PERCEUSES À BRAS RADIAL ET SUR SOCLE • RECTIFIEUSES DE SURFACE, RECTIFIEUSES D'OUTILS ET COUTEAUX, SCIES À RUBAN HORIZONTAL ET VERTICAL, SCIES À METAUX MOT., TARAUDEUSES, DES CENTAINES DE LOTS D'OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT DE MESURE, ET PLUS ENCORE.

**MACHINERIE POUR FIL METALLIQUE**
MACHINE AUTO WAFIOS POUR FORMER ET SOUDER LE FIL, CAL. 6 x 3" JUSQU'À 24" DIA. • (4) MACHINES À REDRESSER / COUPER LE FIL HAUTE VITESSE • DÉBOBINEUSES • CINTREUSES HYDR. ET PLUS ENCORE.

**SOUDAGE ET SOUDAGE PAR POINTS**
CHALUMEAU À DÉCOUPER HEATH AVEC AUTOTRACE • CHALUMEAUX À DÉCOUPER AU PLASMA • (15) SOUDEUSES MILLER TIG, MIG ET ARC, DE 200 À 300 AMPÈRES, AVEC DISPOSITIFS D'ALIMENTATION ET FLÈCHES • (12) SOUDEUSES PAR POINTS ET EN BOUT, JUSQU'À 100 KVA • POSITIONNEUSES CAP. JUSQU'À 12 000 LB.

**MACHINERIE VARIEE ET EQUIPEMENT D'ENTREPÔT**
RIVETEUSES, COMPRESSEURS, SCIES À DÉCOUPER, FILIÈRES À TUYAUX, BISEAUTEUSES, TOURNEVIS ÉLECTRIQUES, POTS DE PEINTURE, GRANDE QUANTITÉ D'OUTILS ÉLECTRIQUES ET PNEUMATIQUES, PETITS OUTILS, TREUILS, VENTILATEURS SUR PIED, CHARIOTS, VÉRINS POUR PALETTES ET PLUS ENCORE.

**MATERIEL ROULANT *MISE EN VENTE À 13 h***
MERCEDES-BENZ 450 SEL 6.9 L 1977 • MERCEDES-BENZ 230 SOL 1965, 71 000 KM, REMISE À NEUF • (2) ISUZU TROOPER 1987 ET 1988 • GMC SUBURBAN 1987 • GMC CUBE VAN 1988 • CAMION À PLATEAUINTERNATIONAL DIESEL 1985 • REMORQUE À BASCULE ÉLECTR., CHARIOTS ÉLÉVATEURS 3 000, 5 000 et 7 000.

**MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU**
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE TOSHIBA STARTA DK 16E 1997 • BUREAUX, CHAISES, ORDINATEURS, IMPRIMANTES, COPIEURS, CALCULATRICES ET PLUS ENCORE.

**DÉPÔT REMBOURSABLE DE 150 $ EXIGÉ À L'INSCRIPTION**
NOS CONDITIONS HABITUELLES ET LA COMMISSION D'ACHAT DE 10 % S'APPLIQUERONT

CONTINENTAL PLANTS CANADA CORPORATION
TEL: (514) 395-4444
1-800-843-2338
FAX: (514) 395-8811
INTERNET: www.jupiternet.com/cpcc
2615023
TÉLÉPHONER POUR OBTENIR UN DÉPLIANT GRATUIT



**ERRATUM**
**VENTE AUX ENCHÈRES**

ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN

CANADA COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-05-032121-970

**COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA,**
Requérante
c.
**9028-2591 QUEBEC INC. et als.,**
Intimés
et
**Réjeanne BEAULIEU et als.,**
Mis-en-cause

NO : 500-05-031031-972

**GESTION MAURICE LARIVIERE LTEE et als.,**
Requérants
c.
**COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA**
et
**9028-2591 QUEBEC INC.,**
Intimées
et
**L'OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE MONTREAL,**
Mis-en-cause

Prenez avis que l'étude VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIES, huissiers de justice, a été nommée par le tribunal en vertu d'un jugement rendu le 30 octobre 1997 par L'HONORABLE JUGE Jean-Jacques CROTEAU, j.c.s., pour procéder à la mise en vente de l'immeuble ci-après décrit.

**LA VENTE AURA LIEU LE 22 AVRIL 1998 À 10 H 00 AU 41, RUE ST-JACQUES, BUREAU 200, MONTREAL, PROVINCE DE QUEBEC**

**DESIGNATION :**

"Un emplacement sis en la Ville de Montréal, province de Québec, ayant front sur le rue Frontenac, connu et désigné comme étant composé des lots numéros DEUX MILLE SEPT CENT DOUZE et DEUX MILLE SEPT CENT TREIZE de la subdivision du lot originaire numéro CENT QUARANTE-HUIT (148-2712 et 2713) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du Village de Hochelaga.

Avec toutes les bâtisses, circonstances et dépendances dessus construites, notamment une conciergerie de huit étages portant le numéro 2665 de la susdite rue Frontenac"

**LA VENTE SERA FAITE SELON LES CHARGES ET CONDITIONS SUIVANTES :**

1. La mise à prix sera fixée à la somme minimale de 850 000 $;
2. La personne déclarée adjudicataire de l'immeuble devra payer immédiatement à la personne chargée de la vente, en argent comptant ou par chèque visé, un montant égal à vingt-cinq pour cent (25%) du prix d'adjudication (le dépôt") et acquitter le solde sur signature de l'acte de vente à l'intérieur d'un délai de dix (10) jours de l'adjudication;
3. À défaut de paiement du prix d'adjudication, en conformité de ce qui précède, l'adjudication sera annulée et le dépôt sera forfait en faveur des créanciers des intimés selon leur rang et l'immeuble sera remis à l'enchère, suite à la publication et à l'inscription d'un nouvel avis de vente et sans aucune autre formalité. Si l'immeuble est alors vendu à un prix moindre que le prix offert par la personne en défaut, celle-ci sera tenue au paiement de la différence;
4. L'adjudicataire doit aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant;
5. La vente est faite sans garantie aucune et aux risques et périls de l'adjudicataire concernant les vices cachés pouvant affecter l'immeuble;
6. La vente est faite sans garantie aucune et aux risques et périls de l'adjudicataire concernant la condition environnementale de l'immeuble;
7. Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile;
8. Les offres ou enchères peuvent être faites par l'intermédiaire d'un procureur;
9. Il est dressé un procès-verbal des offres et enchères reçues;
10. En aucun cas, l'adjudication ne peut être faite avant qu'il ne se soit écoulé quinze (15) minutes depuis la dernière offre et cinq (5) minutes depuis la dernière enchère;
11. L'adjudicataire et son représentant, le cas échéant, doit fournir la preuve de son identité. Il doit, en conséquence :
   a) s'il est une personne physique, déclarer son nom, ses lieu et date de naissance ainsi que l'adresse de son domicile;
   b) s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur; ou
   c) s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur;
12. La requérante pourra se porter acquéreur de l'immeuble lors de la vente aux enchères, et, si l'immeuble lui est adjugé, l'autoriser à retenir le prix d'adjudication jusqu'à concurrence de sa créance et tant que ne lui aura pas été transmis l'état de collocation dûment homologué;

Montréal, ce 7 mars 1998

**ANDRE PERRON**
**HUISSIER DE JUSTICE**

VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & Associés
HUISSIERS DE JUSTICE
41, St-Jacques, 2e étage Tél. : (514) 288-0211
Montréal (Québec) H2Y 1K9 Téléc. : (514) 288-0952

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE des Vallées du Nord

## APPEL D'OFFRES
**CHSLD DES VALLÉES DU NORD**
**Résidence de Saint-Jovite**

Le CHSLD des Vallées du Nord, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de 12 chambres et locaux de services à St-Jovite.

Les documents contractuels pourront être obtenus: CHSLD des Vallées du Nord, (Résidence de St-Jovite) 925, Ouimet, C.P. 910, St-Jovite (Québec), tél.: (819) 425-2793 contre un chèque visé non remboursable de 50 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de vingt-sept mille cinq cent dollars (27 500 $), valide pour une période quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de treize mille sept cent cinquante dollars (13 750 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de treize mille sept cent cinquante dollars (13 750 $).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant: CHSLD des Vallées du Nord (Résidence de St-Jovite), 925, Ouimet, St-Jovite (Québec) J0T 2H0, tél.: (819) 425-2793, le mardi 14 avril 1998 à 14 h pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

**Yvan Lachaîne**
*Directeur général*

**N.B.** Une visite des lieux aura lieu le mardi 31 mars à 10 h. Les documents seront disponibles à partir du lundi 23 mars 1998.

2614506

---

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**EMC² ENTERTAINMENT MERCHANDISING CONCEPTS CORPORATION,** société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 6395, Côte-de-Liesse, Montréal (Québec).

**Compagnie débitrice**

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

***(Article 102(4))***

AVIS est par les présentes donné que **EMC² Entertainment Merchandising Concepts Corporation** a fait cession de ses biens le 10e jour de mars 1998, et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 31e jour de mars 1998, à 14 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage à Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ à Montréal, ce 18 mars 1998.

A&A

*David Azoulay et Associés inc.*
Syndic de faillites

630, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 2980, Montréal (Québec) H3B 1S6
Tél.: (514) 398-0525 Fax: (514) 398-0528

# ENCANS

## ENCAN pour le PUBLIC
**TOUS LES SAMEDIS 10 h 30**

**Plus de 100 unités - 1990 à1998**
**AUTOS / VANS / CAMIONS**
**MOTOS / MOTONEIGES / MOTORISÉS**
**(Plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)**

Mandats : Banques - Caisses pop. - Inst. fin. - Syndics de faillite - Grossistes - Saisies légales et ventes sous contrôle de justice.
(aucun véhicule de particulier)

**INSPECTION et VÉRIFICATION PAR LES ACHETEURS**
**TOUS LES VENDREDIS de 12 h à 20 h**
Aut. Laval (440) ou Aut. 25 sortie 16
**CONDITIONS :** 10% à l'adjudication (min. 500 $)

2615440

**Les Enchères Automobiles de Laval**
**2380, montée Masson, Laval H7E 4P2**
**Tél. : 666-1254 Fax. : 666-8129**
**Sans frais : 1-888-666-1254**

# ENCANS

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

## SAMEDI 28 MARS 9 H
## 5010, rue PARÉ, MONTRÉAL

Plus de 150 véhicules 1996 et moins, plusieurs véhicules ex S.A.A.Q, plusieurs camionnettes, pick-up, camionnettes 5 et 7 pass., véhicules de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, plusieurs Honda, Toyota, Tercel, Dodge Caravan 87, 88, 4 Runner 89, Hyundai, Pontiac, Chrysler, Ford, Pontiac, Cube, etc.

**DIVERS:** Scie à métal industrielle, presse hydraulique 55 tonnes, chèvre à moteur, lot d'outils neufs compresseur diesel, plaque vibrante, cloueur pneumatique, chaufferette 110 /220 volts, fusils à clou, huileur, perceuse, press drill, palans, marteau à air, pompes, chargeur, patins pour transport, fusil à peinture, coffre d'outils, Hilti, chaîne, set de ratchets, limes, pipe wrenchs, sableuses, impact, système de son, télé, jeu vidéo, ordinateurs, app. électroniques, etc.

**VISITE :** Vendredi 27 mars de 13 h à 18 h et le matin de l'encan.
**CONDITION :** Voir sur les lieux de l'encan.

## ENCAN NATIONAL
ENCAN PUBLIC **731-9390** ENCAN PUBLIC

2614096

---

AUBAINE **BROSSEAU** AUBAINE

## ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de la faillite de

## METRICA PRECISION INC.

**MACHINERIES, ÉQUIPEMENTS D'USINE ET DE BUREAU N'AYANT QUE 6 MOIS D'USURE**

**seront vendus en lots détaillés**

DATE DE L'ENCAN
**LE MERCREDI 25 MARS 1998 À MIDI**
ADRESSE DE L'ENCAN: 3544, boul. des Entreprises à Terrebonne

**VISITE DES ACTIFS: Les 23 et 24 mars entre 9 h et 17 h sur les lieux au 3544, boul. des Entreprises à Terrebonne**

Direction: Autoroute 640, sortie Terrebonne Centre-ville ou autoroute 125, sortie boul. Moody

**Liste partielle:**

- Machine à mesurer les coordonnées MITUTOYO, modèle Bright- 916 avec tête RENISHAW, modèle PH9A TP-200, logiciel GEOPACK, course de mesure sur les axes XYV—900, 1600, 600mm et contrôle électronique
- Chambre vitrée, structure d'aluminium démontable, approx. 26' x 26' avec appareil de contrôle de température, capacité de 42 000 BTU et assécheur d'air

**MACHINERIE**

Rectifieuse interne / externe YANG, modèle GU-150A avec contrôle et unité hydraulique • Fraiseuse machine BUFFALO, modèle 250CUM, 7,5 ch avec lecture digitale HEIDENHAIN • Fraiseuse machine verticale BRIDGEPORT, modèle BR2J-42, avec lecture digitale HEIDENHAIN • Tour parallèle 100'' x 20'' ARIS, modèle SN502 avec ACU RITE lecture digitale • Tour parallèle 60'' x 13'', modèle SN321 avec ACU RITE lecture digitale • Rectifieuse EQUIPTOP, modèle ESG-8188ASD et lecture digitale • «Geared head Fraiseuse & drilling machine» RONG FU, modèle RF40HC HEIDENHAIN lecture digitale • 1 Geared head Fraiseuse & drilling machine RONG FU, modèle RF40HS • Scie à ruban horizontale pour métal IMFT, modèle BS280 / 60 • Presse hydraulique RK, modèle RK30T-F / H • Dépoussiéreur AIRBOX, modèle AT-900-2-8 • Compresseur à air RK, modèle 10 ch Silend-DS • Dépoussiéreur CRAFTEX, modèle B1140 • Machine à jet de sable MOD-U-BLAST, modèle E4824-VAC • Sableuse à angle HECK (DEVEL-MILL), modèle BB- 27 • Bloc de granit / marbre pour mesurer la surface, 60½'' x 36½'' x 6¼'' • Bloc de mesure en granit / marbre MITUTOYO, 48'' x 30'' x 8¼'', grade AA • 1 tour parallèle MICROCUT, modèle Mini 450, «Swing over bed 203mm, «3-jaw chuck, 4-jaw chuck, steady & follow rests» • 1 presse hydraulique à tuyaux S.I.M.A.S.V., modèle S250 T.38, grandeur de la table 625 x1100mm complète avec «tooling» • Ferronnier manuel DURMAZLAR, modèle 5RP10, capacité 90 x 14mm (3½ x 4/16'') • Scie à ruban à vitesse variable T-JAW, modèle T-450, course 18'', avec «blade shear», 2,4 KVA «electric welder» 1 ch 110V / 1 / 60 • Perceuse radiale SHANGAI, modèle Z3032X10, «drilling» cap 32mm, «Taper of spindle» MT-4, «Travel of spindel» 250mm • Fraiseuse verticale à turet vitesse variable, modèle JF-153V, grandeur table 42 x 9'', «Spindle taper» R-8 • Tour Maximat, modèle V10, cap. 10'' x 24'' • Soudeuse à lame • Têtes à diviser.

**ÉQUIPEMENTS D'USINE ET OUTILLAGE**

3 Tourets doubles BALDOR • 11 établis KENNEDY 24'' x 60'' en métal 5 tiroirs • Étau CUTER pour surface amovible 2½'' • Transpalette LIFT-RITE 5000 lb • Étau 5'' BISON • Boyaux à air HANDY avec dévidoir • Cabinet de rangement en métal avec tiroirs • Chariot pour bonbonne • Table de travail en metal • Collets • Clés 36 et 41mm • 3 micromètres • Serres en «C» • Étaux 6'' x 10'' • Block • treuil 3000 lb de précision en «U» • et beaucoup plus.

**PROTOTYPE**
**Machine de mesure à bras articulé METRICA, modèle M2000**
**Machine de mesure à bras articulés METRICA, modèle M2000**
**en assemblage avec pièces et accessoires**

**Pièces électroniques telles que : encodeurs rotatifs, palpeurs TS220**

**MOBILIER DE BUREAU**

Système téléphonique MERIDIAN NORSTAR 8 x 24, incluant 18 appareils et équipements.
3 ensembles de bureau exécutifs 72'' x 36'' et crédence 66'' x 20'' (style acajou) 19 bureaux couleur acajou 60'' x 30'' • 16 chaises secrétaire en tissu • 9 Classeurs latéraux GLOBAL • 9 chaises d'attente en tissu, bases chromées • 4 portemanteaux en métal avec 12 cintres 36'' • Bibliothèque • 17 chaises exécutives haut dossier en cuir • Armoire vestiaire PERFIX, deux portes • 2 tables de conférence noires • Armoire à papeterie GLOBAL en métal deux portes • 1 ensemble de cuisine 1 table et 4 chaises • 11 tables pour salles de cours en mélamine 24'' x 72'' • 29 chaises en tissu, cadres chromés.

**MATÉRIEL ROULANT**

Chariot élévateur électrique YALE, modèle SPE-030, capacité 3000 lb avec chargeur • Grand Marquis LS 1989, 4 portes • Plymouth Grand Voyageur 1989 tout équipé.

**CONDITIONS :** Dépôt 25% comptant ou chèque certifié - Balance comptant ou chèque certifié - Frais d'encan, 10% - Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

## BROSSEAU

| MONTRÉAL | QUÉBEC |
|---|---|
| 7077, rue Beaubien est, suite 215 Anjou H1M 2Y2 | 231, rue de Bordeaux, St-Augustin Québec G3A 1V9 |
| Tél.: (514) 355-1909–Fax: (514) 355-7785 | Tél.: (418) 878-4881–Fax: (418) 878-1460 |

**ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR**

2614912

# ENCANS

## LIQUIDATION D'ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT
par Liquidation Nortech Inc.

750 sections de racking industriel pouvant entreposer jusqu'à 16' de haut, dimensions par section: 8' de largeur x 4' de profondeur, capacité de charge de 6 000 lb par niveau.

**Demander Denis au**
**465-1280**

2614555

---

## ENCAN PUBLIC

**REMORQUEUSES • CAMIONS DE SERVICE DE PNEUS • CAMIONS • REMORQUE • OUTILLAGE • ÉQUIP. BUREAU • DIVERS**
seront vendus
**Le jeudi 26 mars 1998 à 10 h 30**
**Au : 2380, Montée Masson, Duvernay, Laval**
**(Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25 ou Pie-IX, sortie 16 à gauche)**

**LISTE PARTIELLE : 3 REMORQUEUSES : Ford** F600 1991, 6.6 dsl. c/a Plate-Forme Century 19' en acier et wheel lift • **Chevrolet** 3500 1989, 6.2 dsl. c/a boom, wheel lift, dolly et revolt • **GMC** 3500 1988, 6.2 dsl. c/a wheel lift et booster kit • **CAMIONS DE SERVICE DE PNEUS : Int'l** Série S 1987 dsl c/a mat articulé Hiab 20', compresseur 5 H.P. • **Ford** F700 1984, c/a mat articulé IMT 5 tonnes, compresseur 5 H.P. • **CAMIONS : Freightliner** FLT8664 1989, 6 r., Cat 3306AA, 9 vit. susp. air c/a bte 24' • **GMC** 4000 1988, dsl c/a bte service et coffres • Cutaway **Ford** E350 1995, 7.3L power stroke c/a bte 14' alum. + ext. • **Mazda** B2600 1992 4x4 2.6L • **Nissan** Costaud 1987, 4x4 2.4L • **GMC** 2500 1989, 6.2L dsl. pas de bte • **Dodge** Caravan 1992, 5 pass. V6 • **Ford** Aerostar 1993, 5 pass. V6 • **Ford** Aerostar 1991, 7 pass. V6 • **Ford** E150 1980, fini campeur, V8 • **REMORQUE :** de paysagiste 6x12 **Domes** c/a rampe • **OUTILLAGE :** Tracteur à gazon **MTD** Lawn Flyte 10-34 c/a tondeuse • Épandeur **Hardi** 16' PTO mod NK400 • **Plieuses :** 10' **Alcan,** Mark 1, à tuyaux • **Soudeuses : Canox,** à PVC **Greenlee** c/a acc. • Ens. torches et chalumeau • **Compresseurs : Sanborn,** 1 H.P. • Marteau percuss. **Bosch** • **Perceuses : Milwaukee, Makita, Sears** • **Scies : Milwaukee, Delta, Craftman, Makita, Shopcraft** • **Toupies : Makita, Craftman** • Sableuses • Brasseur à peinture double **Red Devil** • Qté coffres à outils, échelles, escabeaux, étagères, acc. électriques, ferraille • Etc. **ÉQUIP. BUREAU : Ord. : Pentium** 150, 100, 486DX-2-66 • **Imprimantes : H.P., Canon Epson, Fujitsu** • **Télécopieurs : Samsung, Brother** • **Photocopieurs : Xerox, Canon, Savin** • Pupitres, classeurs, chaises • Réf. **Danby** • Caisse enr. • Calc. • Etc.

**INSPECTION :** le mercredi 25 mars 1998 de 9 h à 17 h.
**CONDITIONS :** 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées, 10% prime d'acheteur.
SANS FRAIS 1-888-666-1251

2615204

**FOURNIER**
**514-666-1251**
ENCANTEURS
2380 Mtée Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 514-666-0562

---

## GERESCO INC.
**AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS**

GERESCO

**À Québec au 5130, rue Rideau, local 150**
**Accès par le boul. Hamel, coin Henri IV, (rue St-Jean-Baptiste Sud - Rideau Ouest)**

Nous avons reçu instruction de diverses institutions financières de vendre les biens suivants:

### DESCRIPTION DES BIENS (liste partielle)
**Veuillez noter que les biens sont vendus, soit en lot, soit individuellement**

1 photocopieur couleur Minolta CF-900 — 2 photocopieurs Minolta EP 5400 — 1 traceur HP Design Jet 650C — 1 imprimante Lexmark OptraC Pro laser couleur — 2 photocopieurs Xerox — 1 photocopieur Canon PC-35 — 1 duplicateur Risograph couleur RA 5900 • équipement réfrigéré et d'épicerie: 6 comptoirs de présentation réfrigérés — 1 chambre froide pré-fab 10' x 14' x 8' x 6' — 2 réfrigérateurs verticaux, vitrés à 2 portes — 3 congélateurs — 1 présentoir réfrigéré fermé à pâtisserie — présentoirs à fruits et légumes sur roulettes — 2 comptoirs de présentation • équipement complet pour vétérinaire: 1 système rayons X Picker avec accessoires — 1 appareil à anesthésie — 1 microscope Olympus — 11 cages en acier inoxydable — 1 appareil à tatouer — 1 table de chirurgie — 1 centrifugeuse — 2 négatoscopes — lot d'instruments dentaires et de chirurgie — 1 laryngoscope — 1 réfractomètre — 1 transiluminateur — 1 otoscope — bacs de stérilisation, etc. • équipement de restaurant: 1 four double à convection Bakers Pride — 1 rôtissoire Bakers Pride — 1 four à pain Brute avec étuveuse — 1 machine à crème glacée molle Taylor-Mate, 2 saveurs — 6 balances — 1 machine à glace — machines servant à réchauffer les pâtes Pastaespresso — 1 machine à café espresso double, etc. • MACHINERIE ET ROULANT: 3 pelles Kubota avec godet: KH-35 1988, KH-007 1987, KH-5 avec 2 sets de chenilles — 1 camion Flèche Ford 6 roues 1985, 8 tonnes avec grue National 455 — 1 souffleur à neige Couture 1998 — 1 camion Hino SG 1989, 24' — Honda Civic LX 1992 — 1 Volkswagen Jetta 1986 — 1 Volkswagen 1995, mod. Cargo — 1 camion Sonoma 1993 — 1 cube van Ford 1992, 16' • 4 conteneurs 2 verges cubes — 1 conteneur 8' x 8' x 8' • plus de 12 ordinateurs: Pentium, Macintosh, 486, écrans 17", etc. • imprimantes — télécopieurs — scanners • 1 bain de flottaison de marque Samadhi • 2 tarières au gaz • équipement d'esthétique • ameublement et équipement de bureau • 4 caisses enregistreuses • enseignes programmables et autres articles.

**INSPECTION** Le jeudi 26 mars 1998, de 10 h à 19 h
Le vendredi 27 mars 1998, de 10 h à 19 h
Le samedi 28 mars 1998, de 10 h à 16 h
Tél.: 872-2333, Fax: 872-1277

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS** Les soumissions seront recueillies sur place lors de la visite ou au plus tard le 28 mars 1998 à 16 h.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS** Les soumissionnaires retenus seront avisés les 29 et 30 mars 1998.

**CONDITIONS** Les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourront être obtenues lors de la visite des lieux.

Pour de plus amples détails, visualisez notre équipement sur notre site internet à l'adresse **http://www.avantage.com/geresco**

**Les biens suivants sont situés à des endroits différents:**
- 1 voilier Hughes 38 pi 1979 tout équipé, situé à Anse Saint-Jean

**Les visites pour le voilier auront lieu le samedi 4 avril 1998 de 10 h à 14 h**
- 1 bateau de pêche M/V Jeanina 35 pi long, 14 pi larg. — moteur GM 471, vitesse de 9 noeuds, cap. 30 000 lb — jauge brute: 14.36 tonneaux: 40.64 mètres cube, jauge au registre: 10.72 tonneaux: 30.34 mètres cubes — équipé d'un sonar «Funo Color» et autres équipements. Il est situé à Sept-Îles.

**Veuillez S.V.P. prendre rendez-vous en contactant M. Daniel Desmeules**

2614070 M

---

## ENCAN DE SUCCESSION - 2 JOURS

**MEUBLES ANCIENS - OEUVRES PRIMITIVES - ARTICLES RARES - BIENS IMMEUBLES**

## DEUX ENDROITS:

**1er jour: Samedi 28 mars 1998, à 10 h**
**Royal Brock Hotel, Salon A et B**
**100 Stewart Blvd.**
**Brockville, Ontario, (613) 345-1400**

Tarif spécial offert aux participants à l'encan

**2e jour: Dimanche 29 mars 1998, à 10 h**
**18 Perth Street, Lyn, Ontario (près de Brockville)**
**(613) 342-1127**

**Inspection:** sur rendez-vous ou sur place (18 Perth Street) les mardi et mercredi 24 et 25 mars 1998, de 10 h à 16 h.
Également aux deux endroits le jour de l'encan, avant le début de la vente.

**PAIEMENT ET CONDITIONS:** Tous les biens sont vendus SANS RÉSERVE, dans L'ÉTAT ET AUX LIEUX où ils se trouvent. L'encanteur et le vendeur ne donnent aucune assurance, garantie ou représentation, explicite ou implicite, à l'égard de la propriété. Tous les renseignements fournis proviennent de sources estimées fiables, mais ne sont pas garantis. Toutes les annonces faites par l'encanteur au moment de l'encan prévaudront sur tout texte imprimé au préalable et toute autre déclaration faite antérieurement.

**COMMISSION D'ACHAT:** Une commission d'achat de 10% (dix pour cent) sera ajoutée au montant total de tout achat.

**DESCRIPTION DU DOMAINE**
Cedar Lawn Estate est une propriété patrimoniale non inscrite située dans la région des Mille Îles en Ontario et qui fut achetée par la famille Coleman. L'architecte anglais qui a bâti la maison de deux étages de style victorien a utilisé des briques importées d'Angleterre et des pierres angulaires travaillées en Écosse. La maison fut achevée en 1817.

La maison est sise sur un terrain aménagé de six acres, avec arbres adultes et installations classiques telles que fontaines, piscine, aires de repos et galeries recouvertes avec rampes en fer forgé.

Nous offrirons à l'encan l'ensemble du domaine comprenant immeubles, tracteur, biens de famille couvrant plusieurs générations, meubles, plusieurs collections rares, antiquités,pièces de collection, articles de ménage et autres.

Le bon goût exquis et la touche artistique de talent qui imprègnent l'atmosphère des lieux en font une occasion absolument unique sur le marché d'aujourd'hui. Sortez votre agenda et assurez-vous de ne pas rater cet encan de deux jours exceptionnel.

**EMPLACEMENT DE LA PROPRIÉTÉ**
Dix minutes au nord-ouest de l'autoroute 401, à LYN, Ontario (près de Brockville), à proximité de tous les grands centres commerciaux. Quarante-cinq minutes à l'ouest de Kingston, trois heures à l'est de Toronto, deux heures à l'ouest de Montréal, une heure au sud d'Ottawa, capitale du pays.

**18, Perth Street**
**Lyn, Ontario**

2615195

**ENCANTEURS G. & PETERSON C.P. 668**
**St-Lazare (Québec) J0P 1V0, tél.: 458-8278, fax.: 458-6679**

---

• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

## ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées.

**Le mercredi 25 MARS À 11 H PRÉCISES**
(inspection le mardi de 10 h à 17 h)
**au: 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux**
(Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche St-Régis)

**MOBILIER DE BUREAU ACAJOU**

**MOBILIER DE BUREAU NEUF** (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) superbes ensembles exécutifs avec huches • **TABLES DE CONFERENCE** 10' x 4'aussi 8' • (3) stations en U • (50) chaises cuir bourgogne, noir • Classeurs latéraux **NEUFS** 2 et 4 tir. • Tables rondes 48'' • Plusieurs chaises d'opérateur et de sténo.

**ORDINATEURS PENTIUM**

PENTIUM 120 ACER NOTE laptop • PENTIUM MMX 233, 1.3 gig., 32 meg ram, 14'' SVGA, multimédia • (2) PENTIUM MMX 200, 1.3 gig., 32 meg ram, 14'' SVGA, multimédia • (2) PENTIUM 166, 2.0 gig., 64 meg ram, 14'' SVGA multimédia • PENTIUM 120 • PENTIUM 75, 100 meg d.d., 8 meg ram, écran 14''

**PHOTOCOPIEURS, FAXES, IMPRIMANTES, SYST. TÉL.**

MINOLTA EP 4233 • CANON NP 8530 et 300 laser couleur • KONICA 3035, 2020 et 1120 • TOSHIBA BD 2500 et 9240 • SHARP SF-9800 et SD-2060 • Télécopieurs TOSHIBA TF 521 et OKIDATA • Imprimantes BROTHER HL 1660 laser, HP 600 laser et FUJITSU DL 3800 • Système tél. AT&T avec 5 tél. et boîte contrôle • (3) Fontaines d'eau froide /chaude.

**LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC**
À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées
DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ requis avec mise
SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ
PRIME D'ACHETEUR 10% **Tél.: 683-0661**

2615100

• ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

---

## ENCAN PUBLIC

DANS LA FAILLITE DE:
**IMAGERIE FOCUS POCUS INC.**
**ORDINATEURS - BUREAUX**
**EN LOTS DÉTAILLÉS, SANS RÉSERVE* POUR NOTRE COMPTE ET / OU AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES.**

LE : MERCREDI, 25 MARS 1998 À 10 H 30
ENDROIT : 1405, BISHOP, SUITE 318, MONTRÉAL (QUÉBEC)
INSPECTION : MARDI 24 MARS 1998 DE: 10 H À 18 H

**ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE:**
(15) ORDINATEURS **PENTIUM2-233** • P233MMX • P200MMX • P166MMX • P133 • P100 • P75 • 486DX4-100 • 486DX2-66 ETC • 32/16/8 MEG, D.DUR 2/12/800 MEG, ETC •ÉCRANS COULEUR KIT MULTIMÉDIA, CD-ROM, ETC • **POWER MACINTOSH** 9500 • MONITEUR APPLE **MULTISCAN** 20'' • **MACINTOSH** LCII • (2) LECTEURS EXTERNES DYNATEC 200 MB • IMPRIMANTE **TECKTRONIK 480 COULEUR LASER** • IMPRIMANTE **HP LASER JET 5 MP** • (2) IMPRIMANTES HP 600C ET 340 • (2)IMPRIMANTES **BROTHER** HL730DX ET HLJ400 • IMPRIMANTE LASER FUJITSU 4000 • IMPRIMANTE **LEXMARK 2050 COULEUR** • DIGITIZER **WACOM** • ETHERNET **HUB** SYNOPTICS • **GANDALF** EXPRESS WAY •POWER SUPPLY APC BACK-UPS 900 • LOT DE CARTOUCHES DE DONNÉES • LOT DE PIÈCES INFORMATIQUES, ETC

**MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU:**
PHOTOCOPIEUR MINOLTA EP 2121 • FAX BROTHER INTELLIFAX 675 • TABLE LUMINEUSE LOGAN • (1) SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE **MERIDIAN,** 6 APPAREILS • ULTRA SWITCH 100 • SYSTÈME ALARME DSC PC 1550 • MICRO-ONDES MAGNASONIC • RÉFRIGÉRATEUR DE BAR GE • (3) CAFETIÈRES BREWMATIC, DORIANA, PROCTOR SILEX • (2) CAUSEUSES **CUIR VERT** • TABLE CONFÉRENCE EN BOIS 36 x 96 • (6) CHAISES DESIGN METAL / BOIS • POSTE DE TRAVAIL POUR ORDINATEUR • (6) TABLES BOIS / METAL • CABINETS, BIBLIOTHÈQUES • CLASSEURS • (3) LAMPES DE BUREAU • (4) CHAISES VISITEURS, SECRÉTAIRES, ETC.

**ORDINATEUR SILICON GRAPHICS INDIGO 2, MONITEUR 20''**
**(3) PENTIUM NOTE BOOK, • IBM 365XD, • COMPAQ ARMADA • COMPAQ CONTURA**

**COMMENTAIRE DE L'ENCHANTEUR: ÉQUIPEMENT TRÈS PROPRE — À NE PAS MANQUER!**
**CONDITIONS:** 25% COMPTANT À L'ADJUCICATION. SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE CERTIFIÉ. FRAIS D'ACHETEUR 10% 2615141

**ENCAN VOX (514) 594-1160**
ENCANTEURS * ÉVALUATEURS * LIQUIDATEURS

---

**Gagez sur ma victoire!**

**Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich**

**(514) 321-8684**

FONDATION CLAUDE ST-JEAN

---

**Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en page B10**

---

## ENCAN PUBLIC

Suite à une décision des Directeurs du Groupe Modulaire Novax Inc., nous avons été mandatés de vendre un

**IMPORTANT MANUFACTURIER D'ARMOIRES DE CUISINE**
**MERCREDI 25 MARS 1998 à 10 h 30**
**sur les lieux**
**360, COWIE, GRANBY (QUÉBEC)**

(2) **SCIES À PANNEAUX INFORMATISÉES**: (1) **SCHELLING** Mod. FW330 / 330 chargement arrière, 1993, cap. 5 feuilles 5 / 8'' x 10' et (1) **SCHELLING** Mod. FM330 / 330 chargement avant, 1994, cap. 4 feuilles 5 / 8'' x 10' • (2) **CENTRE D'USINAGE CNC:** (1) **ALBERTI** Mod. Format 90 à commandes numériques, point par point, contrôle sur 4 axes, 1993, cap. 3 000 x 1 250 mm, épaisseur 50 mm, 27 mandrins verticaux avec 6 stations changeur d'outils • (1) ALBERTI Mod. Synchro 36 / CN à commandes numériques, 1995 • (2) **PLAQUEUSES DE CHANTS IDM EUROMATIC I-45** vitesse variable 10 à 25 m / min, (PVC), (1) 1990 et (1) 1988 équipée d'une rainureuse **DOUCET**, 1994, 2 HP • Encolleuse de chants semi-automatique **FRAVOL** Mod. A16-NV, guillotine 3mm, 1995 • (4) **PERCEUSES ET INSÉREUSES DE GOUGEONS:** (1) **VITAP** Mod. Sigma 2TA, 1996, équipée de 2 groupes de perçage hor., 21 mandrins 32 mm c.c. chacun, équipée de 4 groupes de perçage vertical, 8 têtes à 9 mandrins, 4 butées oléodynamiques et convoyeur d'entrée et (1) **VITAP** Mod. Sigma 2TD, 1996, avec PLC équipée de 5 groupes d'insertion de gougeons et de 10 injecteurs à colle, équipée de 2 groupes de perçage vert., 4 têtes à 9 mandrins à adapteur rapide (quick chuck) 32 mm, 2 butées oléodynamiques • **BUSELLATO** Mod. Velox FL1, 1988 • Simple **GANNOMAT** Mod. 280, 1989 • Perceuse multiple **ALBERTI** Mod. F18, 18 mandrins, 1985 • (2) **MACHINES À PENTURES** double automatique pour charnière **GANNOMAT** (1) Mod. 270-2, 2 stations de perçage mobile, 1988 et (1) Mod. 272, 1995 • (6) Mini-presse **BLUM** • **TOUPIE NUMÉRIQUE** CNC **JENKINS UNIQUE** Mod. J / U 2500, centre de profilage de porte, 1995 • (1)**TENNONNEUSE BALESTRINI** Mod. Pico pour tenons arrondis à 2 tables, 1993 et (1) MORTAISEUSE BALESTRINI Mod. Micron, 1993 • Moulurière **GUILLIET** Mod. KXR 5 têtes avec tête Universel, cap. 220 mm, 1988 • **SABLEUSES** (1) **FLADDER** Mod. AUT830, 1995 • (2) Sableuses à courroies (1) **BOERE** Mod. TKS 900, 2 courroies, 36'' et (1) **SANDING MASTER** Mod. SCSB2900, 2 courroies 36'' • Sableuse oscillante **LASM** Mod. NTS 1000A, 1988 • Sableuse à bande **PROGRESS** Mod. PMC 150 • **MACHINE À TIROIRS** automatique **SICOTTE** Mod. J85, 4 mandrins, 1 rainureuse • (3) **DÉLIGNEUSES**: (1) **COSMEC** Mod. SM100, 1993, (1) **TAKEKAWA** Mod. Rg30S, 20 HP et (1) **PRESTON** • (8) **TOUPIES**: (1) **GRIGGIO** Mod. TC200, 1989, 6,6 HP, (2) **DELTA** Mod. 43797C, table coulissante 5 vitesses, 1996, (1) **GENERAL** Mod. SS-032, 5 HP avec entraîneur **DELTA**, (1) **GENERAL** Mod. SS032, 1990, 5 HP, (1) **POITRAS** Mod. 3000, (1) **POITRAS** Mod. 2800, 2 HP avec entraîneur **UNIMAP**, (1) **POITRAS**, 5 HP avec entraîneur **DELTA** • **EMBALLEUSE ET STRAPPEUSES**: (1) **COMIL** Mod. STAR 250, 1988 avec dispositif de soudage latéral SAL / 2 et tunnel de rétraction, (1) semi-automatique **SIGNODE** type spiral Mod. 310, 1994 • (4) Sangleuses (1) semi-automatique **SIGNODE** Mod. SP300, 1995, (1) **ACME** Auto Mod. SS-30, (2) semi-automatiques **SIGNODE** Mod. MST-2, 1992 • (8) **SYSTÈMES DE DÉPOUSSIÉRAGE ET D'APPOINT D'AIR**: (1) **BELAIR** 200 HP (combiné 125 et 75 hp), panneau de contrôle pour démarrage, retour d'air (236 poches) • (1) **ROUSSEAU** REGENEAU 100 HP avec retour d'air (158 poches) • (1) **BELFAB** Mod. PA-J4 Turbo Pressure, 1996, 7,5 HP • (1) **KRAMER** Mod. S5212, 5 HP • (2) **BELFAB** Mod. YDLWFAN (1) 1994, Mod. 94058337 / 6, 7,5 HP et (1) Mod. 95022851, 5 HP, 1995 • (1) **BELFAB** Mod. JJ-20B, 2 HP • (2) Air make-up (1) **BOUSQUET** Mod. SDM-200-RH-THD-MN-1, 1995, 20 000 CFM et (1) **POWERMATIC** 10 000 CFM, 40 000 MBTU, 1985 • **DIVERS**: (3) Empileurs **DOUCET** Mod. PSF2472, 1995 • Convoyeur de retour **DOUCET** Mod. BT24-60-T30-24-144D, 1995 • Convoyeur **DOUCET** Mod. CCC-36-60-30-240, 1989 • Convoyeur de transfert **DOUCET** Mod. CR24-225, 1995 • Mini fraiseuse pour croisillon **STEGHERR** Mod. KSF-MINI, 1996 • (2) Scies à panneaux (1) **GRIGGIO** Mod. SC1500, lames inclinables et (1) **ALTERNDORF** Mod. F45, 1986 • Serre à panneaux **DOUCET** Mod. SRH- 12-8.5-72-40SP, 1988, 12 bras et 72 serres hyd., 5 HP • Convoyeur à colle motorisé **DOUCET** Mod. EC13961396, 13'', 1990 • Rouleau à colle B / B • (2) Serres à porte (1) **DOUCET** Mod. T-AG-36- 72, 1995 et (1) **STROMAB** Mod. STA2-0, 1989 • Planeur **ROCKWELL** Mod. 22599, CAP. 24'' • Scie à botter **DOUCET** Mod. DM-418-D, 1989 • Presse à caisson **SEIVERS** Mod. DSK 50'' x 12'' • (2) Scies radiales **POITRAS** Mod. V154, 14'', 5 HP • (4) Tables d'aspiration **ROUSSEAU** Mod. TDS3000 • Scie radiale **DEWALT** Mod. 5800 • Banc de scie **DELTA** Mod. 31457, 1993 • Scie à ruban **GENERAL** Mod. 490 • Scie à onglet **BLACK & DECKER** mod. 3660 • Perceuse à colonne **GANNOMAT** • Chambre à peinture **LAL** 30' x 17' • Convoyeurs motorisés à courroies **SADLER, MATHEWS** et **MOODY** • Étagères robustes 220 montants, 584 traverses • (15) Transpalettes • (3) Conteneurs à bascule • (7) Tables élévatrices **PENTALIFT** 1500 et 4 000 lb • Balance **WEIGHT TRONIX** Mod. DS3030A01, 1 000 lb, 1996 • **OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS** • Compresseur à vis Quincy Mod. KMALACA41F, 75 HP, 1995 et assécheur d'air AIRTEK Mod. SC- 400, 1995 • (4) **CHARIOTS ÉLÉVATEURS**: (2) KOMATSU (1) Mod. FG300T- 11, 1994, 6 000 lb, pneumatique, FFL, mât 3 sections, élévation 182'', side shift, propane et (1) Mod. FG18HT, 1996, cap. 3 500 lb, pneumatique, FFL, mât 3 sections, élévation 187'', side shift, propane, (1) **MITSUBISHI** Mod. FG25, cap. 5 000 lb, pneumatique, FFL, mât 3 sections, élévation 187'', side shift, propane, (1) **CLARK** Mod. FC30, cap. 3 000 lb, roues dures, mât 2 sections, élévation 132'', side shift, électrique 36 volts avec chargeur • **MATÉRIEL ROULANT**: (1) GOLF, 1996 2 portes manuelles • (1) **JETTA** 1985, model GL 4 portes, manuelle.

**10% Prime d'acheteur sur tout achat**
**Inspection:** Lundi et mardi, les 23 et 24 mars 1998, ou sur rendez-vous
**Conditions:** 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié

**ENCAN DIRIGÉ CONJOINTEMENT PAR**

2614081

| Inter-Action Ltée | Continental |
|---|---|
| Industries Inter-Action Ltée. | Les Encanteurs Continental Ltée. |
| 6844 Bombardier, St-Léonard, Québec | 478, McGill, Montréal, Québec |
| Tél.: (514) 327-8558 | Tél.: (514) 875-6661 Fax.: (514) 875-6662 |
| Fax.: (514) 327-8187 | |

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DE BROSSARD

## APPEL D'OFFRES

**PROJET:**
Achat d'ordinateurs, d'équipements périphériques et de logiciels

**PAR:**
Commission scolaire de Brossard
5885, avenue Auteuil
Brossard (Québec) J4Z 3P6
Téléphone: (514) 656-1450
Télécopieur: (514) 656-9659

**OBTENTION DES DOCUMENTS:**
Au bureau du Service des ressources matérielles, à compter du 26 mars 1998 entre 8 h et 16 h.

**RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:**
Le 15 avril 1998 à 11 h au centre administratif de la Commission scolaire de Brossard.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes officiels inclus dans les documents remis aux soumissionnaires.

**Daniel Tremblay**
**Directeur général par intérim**

**Commission scolaire de Brossard**

2615410

## AVIS *aux* CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné qu'une cession a été déposée par

**DUVAL ET DUVAL INC.**

le 9e jour de mars 1998, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **31e jour de mars 1998, à 14 h,** au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, bureau 800, Montréal (Québec), et que pour avoir le droit de voter les créanciers doivent produire entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamations et si nécessaire, les procurations.

**FRIEDMAN & FRIEDMAN INC.**

8000, boul. Décarie, bureau 500
Montréal (Québec) H4P 2S4
Tél. : (514) 731-3191
Téléc. : (514) 731-0250

NEXIA INTERNATIONAL

PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL

**AVIS À TOUS NOS FOURNISSEURS**

**FIN DE LA PUBLICATION DES APPELS D'OFFRES PUBLICS DANS LES QUOTIDIENS ET JOURNAUX SPÉCIALISÉS**

À compter du 16 mars 1998, la **Régie des installations olympiques** cessera de publier dans les quotidiens et journaux spécialisés les appels d'offres publics correspondant aux types de contrats suivants: approvisionnement, services auxiliaires, services professionnels et construction.

Ces appels d'offres seront diffusés via le service électronique d'appel d'offres **MERX** sur le réseau internet (www.merx-.cebra.com.)

Les fournisseurs désirant obtenir des renseignements peuvent communiquer avec le Centre d'appels MERX au 1-800-964-MERX.

*Le Secrétaire*
**Me André Lafrenière**

2614359

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE L'OUTAOUAIS SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

### APPEL D'OFFRES

### CONTRAT NO 87002-3

**Construction d'un lien (BY-PASS) entre le Centre de commande de moteur 2324-CCM-002 et le Centre de commutation 2326-PU.001 à l'usine de traitement d'eau potable à Hull, Québec.**

La Communauté urbaine de l'Outaouais recevra jusqu'à 14 h (heure locale), le mercredi 15 avril 1998, des soumissions, pour la construction d'un lien (BY-PASS) dans le réseau de distribution d'électricité à l'usine de traitement d'eau potable à Hull, Québec.

Les documents de soumission seront disponibles au siège social de la Communauté urbaine de l'Outaouais, 25, rue Laurier, bureau 500, Hull (Québec), après 9 h, le lundi 23 mars 1998 moyennant un paiement non remboursable de vingt-cinq (25 $) dollars pour chaque exemplaire sous forme de chèque visé payable à la Communauté urbaine de l'Outaouais.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée, soit d'un chèque visé fait à l'ordre de la Communauté urbaine de l'Outaouais pour un montant égal à dix pour cent (10 %) du prix total, soit d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission et émis selon les prescriptions de l'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté, dans les enveloppes qui accompagnent les documents de l'appel d'offres et se trouver physiquement au bureau du secrétaire de la Communauté, monsieur Jacques Tremblay, 25, rue Laurier, bureau 500, Hull (Québec) J8X 4C8 le **mercredi 15 avril 1998 à 14 h. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 14 h 15** le même jour, par le secrétaire ou son mandataire officiel, accompagné d'un témoin.

La durée de validité des soumissions sera de soixante (60) jours à compter de la date du dépôt des soumissions.

Une visite des lieux est prévue le **vendredi 3 avril 1998 à 11 h** à l'entrée de l'usine de traitement d'eau potable à Hull.

La Communauté urbaine de l'Outaouais ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

*Le secrétaire,*
**Jacques Tremblay**

2614193

McGill

### APPEL D'OFFRE

**RÉFECTION DES TUNNELS DE SERVICE**
**PROJET : 978-11**

**DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS**
**Université McGill**
**840, av. du Dr Penfield**
**Montréal (Québec) H3A 1A4**

L'Université McGill (propriétaire) demande des soumissions pour la **construction d'un nouveau tunnel de service au campus centre-ville de l'université, à Montréal, à l'intersection av. des Pins et rue University.**

Une copie de la licence émise par la Régie des Bâtiments du Québec sera annexée à la soumission. Cette copie devra indiquer la date de validité et la catégorie applicable pour les travaux proposés.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q. chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, la mention que seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment, et qui répondent aux critères particuliers suivants :

1) Les noms du contremaître et du gérant de projet devront être indiqués dans la proposition et leur expérience respective à l'égard de projets semblables devra être décrite en détail. Chacun d'eux devra avoir au moins 15 ans d'expérience pertinente.
2) L'Entrepreneur devra avoir participé à la construction d'au moins 3 projets de travaux souterrains semblables durant les 10 dernières années. Les projets en question devront avoir nécessité du dynamitage de roc en milieu urbain ainsi que la protection et la sauvegarde de réseaux de services publics, tels aqueduc, électricité, gaz et télécommunications.
3) Ils devront être capable de fournir une Assurance type « Assurance Responsabilité Civile Générale », au montant de 25 000 000 $. Le certificat de preuve d'assurance inclus aux documents d'appel d'offre devra être soumis avec la soumission.

Le soumissionnaire gagnant est libre de proposer les alternatives avec les bénéfices financier et(ou) d'échéancier identifiés pour la considération du Client.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de Gespro S.S.T., 1372, Notre-Dame Ouest, 2e étage. La première copie de ces documents sera gratuite, toutes autres copies supplémentaires seront à un coût de cent dollars (100 $) non remboursable pour chaque exemplaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % de la valeur de la soumission à l'ordre du propriétaire, l'Université McGill, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumissions devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 840, avenue Docteur Penfield, bureau 413, jusqu'à **15 h 30**, en vigueur localement, le **14 du mois d'avril 1998**, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Il y aura visite du chantier le 30 mars 1998 à 10 h, commençant au 840, avenue Docteur Penfield, bureau 413, Montréal (Pavillon Ferrier). Les soumissionnaires devront s'identifier et signer une feuille de présence.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

***Roy M. Dalebozik***
***Directeur exécutif***
***Développement des installations***

http://www.appels.doffres.com/

## MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes : Dans la circulaire **Articles ménagers** en vigueur du lundi 16 au dimanche 22 mars 1998 : **À la page 29,** TÉLECOULEUR STÉRÉO JVC 32 po. # 578414538 **CET ARTICLE N'EST PAS DISPONIBLE POUR CETTE PROMOTION. À la page 33,** rabais 25 % bouteille d'eau avec sac. **L'article diffère de la photo. À la page 35,** À MOITIÉ PRIX, PEINTURE D'INTÉRIEUR JOIE DE VIVRE™ AU LATEX PEU LUISANT # série 11200. **Le no de série n'est pas correct.** Dans la circulaire **Super samedi et dimanche** en vigueur le samedi 21 et le dimanche 22 mars 1998 : **À la page 5,** moitié prix TOUS les maillots en jersey et chemises pour jeune homme, **aurait dû se lire : Moitié prix TOUS les maillots en jersey et chemises pour jeune homme de notre collection automne-hiver. À la page 11,** DÉJOUEZ LA TPS SUR TOUS LES ARTICLES DE QUINCAILLERIE ET DU RAYON PLEIN AIR ET TOUS LES ARTICLES DE MODERNISATION DU FOYER, À PRIX ORDINAIRES, **aurait dû se lire : DÉJOUEZ LA TPS SUR TOUS LES ARTICLES DE MODERNISATION DU FOYER, À PRIX ORDINAIRES.**

*Nous présentons nos excuses à notre clientèle.*

SEARS

2615987

**BÂTIMENT EN ACIER BUTLER**
VENTE ET INSTALLATION

2608958 M

**Agrandissement et réparation de tous bâtiments d'acier**

Bâtiment Butler 80 pi x 125 pi x 14 pi pour seulement :

**8,95$** le pied carré

**Fondation en sus**
(Région de Montréal)

BUTLER

**DUPAL CONSTRUCTION INC.**
Boucherville (Québec)
*Entrepreneur général agent autorisé Butler*
SPÉCIALISTE EN BATISSE D'ACIER ET BUREAUX D'USINE
**DEPUIS 1974**
Tél. : **(514) 641-0663**
Fax : **(514) 641-4347**

2612670

## CORRECTION

OGILVY Femme

Une erreur s'est glissée dans notre brochure printemps/été 1998 qui était insérée dans *La Presse* du **samedi 14 mars 1998.**

Le prix de la veste Studio Jax aurait dû se lire **265 $** au lieu de **225 $.**

*Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu provoquer.*

**1307, rue Sainte-Catherine ouest, 2 ième étage, 842-7711 poste 239.**

## AVIS DE QUALITÉ

**Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec et de l'article 209.18 du Code de sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:**

**1° Successions non réclamées**

| Nom | Domicile | Date du décès |
|---|---|---|
| BEAUCHAMP, Gaston | 7210, Beaudrière #7, Anjou | 1997-10-21 |
| BOURDON (CORMIER), Thérèse | 400, Rigaud #812, Montréal | 1998-02-04 |
| COUETTE, Andre | 1340, Des Bouleaux, St-Cyrille | 1997-12-25 |
| DESROSIERS, Louis Neuville | 2945, Langelier #5, Montréal | 1997-07-20 |
| DROUIN, Richard | 7125, Louis-Hémon #2, Montréal | 1997-08-31 |
| EMOND, Maurice | 570, Montmagny, Québec | 1997-05-31 |
| FORGET, Lucien | 436, Des Érables, Weedon | 1997-09-04 |
| GINGILLINO, Angelo | 28, Garneau, Québec | 1997-10-04 |
| LANGLOIS (PRÉVOST), Joséphine | 3990, Des Mille-Îles, Laval | 1997-12-26 |
| LAROUCHE, Jacky | 486, Bergeron, Girardville | 1997-11-29 |
| LEGENDRE, Robert | 132, Boisé, St-Colomban | 1997-09-05 |
| MARTEL, Alfred | 265, Bégin #24, Chicoutimi | 1998-01-13 |
| MATHIEU, Michel | 1185, Ch De La Rivière R.R. 5, Magog | 1997-03-05 |
| MIRA, Philippe | 3835, Henri-Julien, Montréal | 1997-11-02 |
| SEGUIN, Jean-Guy | 402, Fleur De Lys, Repentigny | 1992-04-20 |
| TREMBLAY, Bernard | 452, Sacré-Coeur Est, Alma | 1997-10-22 |

**2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:**

| Nom | Domicile | Date du décès |
|---|---|---|
| GAUTHIER, Rodolphe | 878, Joliet, Baie-Comeau | 1998-02-23 |
| SAILLANT, René | 1000, Sainte-Anne, St-Charles-Borromée | 1998-02-07 |

**3° Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:**

| Nom | Marque/Modèle | No d'identification |
|---|---|---|
| AUDET, Sylvain | GMC 1986 | 1GTCS14R3G2511450 |
| Auto Zag Inc | Subaru GL 1985 | JF1AN43B9FB418859 |
| BACHAND, Michel | Ford Tempo 1987 | 1FABP35X2HK266539 |
| BELANGER, Alain | Oldsmobile Firenza 1984 | 1G3AC69B1EK363258 |
| BELANGER, Gilles | Honda Prelude 1984 | JHMAB5226EC800297 |
| BILODEAU, Diane | Oldsmobile Calais 1986 | 1G3NF27U5GM414029 |
| BOUCHARD, Jean-Sebastien | Toyota Celica 1985 | JT2RA64L2F0065803 |
| BOUCHARD, Stephane | Dodge Ramcharger 1984 | 1B3BZ44C9ED277547 |
| BOUCHER, Adelard | Pontiac Trans Sport 1983 | 1G2AW87H6DN225727 |
| BOURGAULT, Francois Keigan | Mercury Topaz 1987 | 1MEBM33SXHK655065 |
| BRIEN, Jacqueline | Pontiac Tempest 1988 | 1G7LT5119JY800774 |
| BRISEBOIS, Denis | Ford Mustang 1985 | 1FABP2832FF103978 |
| BRONSON, Sharon | Mercury Capri 1985 | 1MEBP7937FF608662 |
| BRUNEAU, Denis | Mazda 626 1986 | JM1GC2439G1800922 |
| CAOUETTE, Stephane | Datsun 210 1979 | KHLB310505493 |
| CAPPY, Jeannot | Hyundai Excel 1988 | KMHLF22JXJU419346 |
| CARON, Christian | Ford F150 1986 | 2FTEF15N4GCA73289 |
| CARRIER, Roland | Ford F150 1984 | 2FTCF15YXECB44851 |
| Carrosserie Delta Senc | Buick Century 1985 | 1G4AH19R4F6483725 |
| CHABOT, Martin | Buick Regal 1979 | 4J47Y9G143535 |
| CHAMPAGNE, David | Dodge Aries 1985 | 1B3BD49D8FF316876 |
| CHANTIGNY, Claude Lorenzo | Buick Riviera 1986 | 1G4EZ57B2GU416470 |
| CHARETTE, Georges | Ford Escort 1986 | 2FABP3198GB255691 |
| CHARLEBOIS, Gerald | Ford Ranger 1988 | 1FTBR10T2JUB19693 |
| COMEAU, Stephane | Chevrolet Chevette 1985 | 1G1TB08C7FA216039 |
| COTE, Florent | Ford Taurus 1988 | 1FABP55U5JG179163 |
| COTE, Gaetane | Buick Century 1982 | 1G4AL19X0CD464917 |
| DELISLE, Marlene | Mercury XR3 1986 | 1MEBP53J5GW620290 |
| DICAIRE, Pascale | Ford Mustang 1986 | 1FABP26A4GF204023 |
| DINESCU, Mihai | Peugeot 505 1985 | VF3BA1181FS387189 |
| DITATA, Robert | Chevrolet Cavalier 1994 | 3G1JC1140RS801397 |
| DOMINIQUE, Guylaine | Oldsmobile Calais 1985 | 1G3NT27L0FC068184 |
| DOTAN, Ofhir | Chevrolet Celebrity 1985 | 2G1AW19R0F1131977 |
| DOWNING, Raymond Lucien | Ford Tempo 1985 | 1FABP21R7FK127022 |
| DROLET, Patrick | Ford Escort 1989 | 1FABP9593KW363138 |
| DUSABLON, Marie-Aude | Polar Indy4 1988 | 1510680 |

| Nom | marque/modèle | No: d'identification |
|---|---|---|
| Ferland Manon Et Villeneuve Alain | Honda Accord 1985 | JHMAC5437FC804346 |
| FITZPATRICK, Collen Kelli May | Oldsmobile Cutlass 1981 | 2G3AK47J9B2408678 |
| FOISY, Raymond | Volkswagen Golf 1996 | 3VWAK01H9TM105945 |
| GAGNE, Normand | Hyundai Excel 1990 | KMHVF21J5LU216037 |
| GAUTHIER, Carole | Pontiac Sunbird 1986 | 1G2JU2705G7608922 |
| GAUTHIER, Daniel | Ford Econoline 1986 | 1FTDE14Y0GHB79872 |
| GRAMAL CONEJO, Luis Humberto | Mercury Topaz 1989 | 1MEBM35X8KK616779 |
| GRAVEL, Benoit | Ford Ranger 1987 | 1FTCR15T1HPB48897 |
| Groupe Jasmin Inc. | Ford Ranger 1997 | 1FTCR10A8VPA58633 |
| GUILBEAULT, David | Buick Skyhawk 1985 | 1G4JT27P7FK433236 |
| HASPECT, Jacques | Ford Mustang 1986 | 1FABP28A2GF142702 |
| IMBEAULT, Denis | Dodge Spirit 1989 | 1B3BA7635KF460479 |
| JOLY, Marc | Ford Taurus 1987 | 1FABP50U0HG247807 |
| JONCAS, Celine | Oldsmobile Cutlass 1985 | 2G3AM19X8F9304660 |
| LA ROQUE, Mia | Toyota Celica 1986 | JT2ST64C1G7013311 |
| LAFONTAINE, Pierre | Hyundai Stella 1985 | KMHSF21K0FU055242 |
| LAGACE, Guylaine | Pontiac Sunbird 1985 | 1G2JB69P0F7533164 |
| LAMARRE, Claude | Honda Accord 1984 | JHMAC5430EC816529 |
| LAMARRE, Michel | Hyundai Excel 1986 | KMHLA31J2GU059679 |
| LANGLOIS, Roger | Ford Tempo 1987 | 2FABP30X5HB200276 |
| LAPIERRE, Alexandre | Chevrolet GM4 1988 | 2GCFC24K6J1202386 |
| LAPIERRE, Sylvain | Chevrolet Chevette 1986 | 1G1TB08C6GA164565 |
| LAPLANTE, Denis | Nissan 720g 1985 | JN6JD06S3FW000420 |
| LAURENDEAU, Pierre | Ford Taurus 1988 | 1FABP50D3JG218100 |
| LAUZIER, Martin | Chevrolet Chevette 1986 | 1G1TB08C6GA124826 |
| LAVALLEE, Jean Louis | Ford Ltd 1985 | 1FABP3936FG116281 |
| LAVOIE, Sylvain | Ford Fairm 1981 | 1FABP23A3BK162044 |
| Les Immeubles Biinor Inc. | Cadillac Deville 1987 | 1G6CD5189H4358000 |
| LIGOURI, Maurice | Dodge MRM 1984 | 2B7EK13C3ER166246 |
| MARCELLIN, Johanne | Ford Tempo 1985 | 1FABP22R8FK216208 |
| MARCIL-DUBOIS, Valerie | Chevrolet Camaro 1985 | 1G1FP87H8FN167520 |
| MAURAIS, Stephane | Plymouth Turismo 1984 | 1P3BM54C7ED366648 |
| MEUNIER, Jean | Plymouth Reliant 1985 | 1P3BP36C0FC142198 |
| MICHAUD, Sylvain | Pontiac J2000 1983 | 1G2AB77B7D7231042 |
| MURPHY, Michael | Chevrolet Celebrity 1984 | 2G1AW19R9E1107210 |
| NOLAN, Gordon | Mercury Capri 1982 | 1MEBP67B1CF601822 |
| OUELLETTE, Gaetan | Subaru Justy 1988 | JF2KA83A0JD711024 |
| PAGE, Jocelyn | Chevrolet Cavalier 1986 | 1G1JD69P6G7231992 |
| PALMER, Colleen Rosemarie | Chrysler Le Baron 1985 | 1C3BH58D0FN127336 |
| PAQUET, Jonathan | Hyundai Pony 1986 | KMHPA11E0GU274678 |
| PAQUIN, Dave | Ford Festiva 1989 | KNJBT06H3K6152283 |
| PAREDES, Maria Esther | Plymouth Voyager 1989 | 1P4FH4435KX655825 |
| PARENT, Denis | Pontiac Sunbird 1986 | 1G2JB69P5G7519407 |
| PARKER, Robert | Pontiac J2000 1984 | 1G2AB27B9E7215249 |
| PELLETIER, Stephane | Volkswagen Golf 1987 | 1VWFA0175HV023126 |
| PICHE, Jacques | Oldsmobile Calais 1986 | 1G3NF27U6GM415965 |
| Pie Ix Dodge Chrysler Inc. | Oldsmobile Firenza 1984 | 1G3AD77B0EK320049 |
| PIZZUCO, Peter | Volkswagen Fox 1988 | 9BWGA0308JP056242 |
| PLANTE, Claude | Renault Alliance 1987 | 1XMDC9504HK132390 |
| POTVIN, Steeve | Honda Prelude 1986 | JHMAB5226GC807432 |
| PROVENCHER, Donald | Plymouth Volar 1980 | HE29CAG231677 |
| Radiateur D'Auto Marvel Inc. | Mazda 626 1987 | JM1GC3119H1164268 |
| RAFTER, James | Chevrolet 1980 | CCZ14A1142331 |
| RICHARD, Andre | Plymouth Turismo 1985 | 1P3BM44C1FD327906 |
| ROBERT, Isabelle | Chevrolet Celebrity 1989 | 1G1AW51W5K6118721 |
| ROBERTS, Norman | Volkswagen Fox 1988 | 9BWCA0304JP010504 |
| ROCHON, Carl | Chevrolet Camaro 1984 | 1G1AS8711EN149158 |
| ROSSIGNOL, Sabin | Oldsmobile Delta 1981 | 1G3AN37Y9BM258323 |
| ROUSSEAU, Yves | Ford Tempo 1986 | 1FABP21RXGK203057 |
| ROY, Michel | Honda Civic 1984 | JHMAK3434ES805028 |
| SAINTONGE, Pierre | Honda Prelude 1985 | JHMAB5224FC808450 |
| WOLFE, Francois | Mercury Tracer 1987 | LFABT1377H2603150 |
| ZAKIKHANI, Farzin | Chrysler Daytona 1986 | 1C3BA64E0GG240721 |
| 9007-3529 Quebec Inc | Ford Ranger 1986 | 1FTCR14T4GPA72477 |

**Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1° du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.**

**Le propriétaire identifié au paragraphe 3° du présent avis peut prendre possession du véhicule sur paiement des honoraires du Curateur public et déboursés engagés par celui-ci pour son administration. Le Curateur public sera autorisé à vendre le véhicule à compter du onzième jour suivant la date de cette publication.**

**Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans de la date du décès ou dans les autres cas, lorsque la loi le permet, dans les dix ans après le début de son administration.**

Le Curateur public du Québec

**Le Curateur public du Québec**
**Direction des biens délaissés**
**600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500**
**Montréal (Québec)**
**H3B 4W9**
**Tél.: 1-514-873-4074**
**1-800-363-9020**

1376994

Académie Lafontaine

Établissement privé d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et d'éducation internationale.

### Appel d'offres 97-98 / 03

**Programme d'acquisition de micro-ordinateurs et de composantes réseau**

Le présent appel d'offres vise l'achat d'un (1) serveur, de 42 ordinateurs et de 9 imprimantes reliés en réseau sous la plate-forme WINDOWS NT 4.0.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'Académie Lafontaine, aux soins de Monsieur Claude Potvin, directeur général, seront reçues au 2171, boulevard Maurice, à Lafontaine (Québec) J7Z 5V3, jusqu'à 16 h, le 10e jour du mois d'avril 1998, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Les soumissionnaires intéressés devront se procurer le **Cahier des Charges** à l'Académie Lafontaine au secrétariat général, moyennant un dépôt de 35 $ en argent ou par chèque visé non remboursable.

**L'Académie Lafontaine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.**

**Claude Potvin**
**Directeur général**
**Académie Lafontaine**
**2171, boul. Maurice**
**Lafontaine (Québec)**
**J7Z 5V3**
**Tél.: (514) 431-3733**
**Téléc.: (514) 431-7390**

2614923

## AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

**MARCHÉ RICHARD SUIDAN INC.**

**ABERBACK LAPOINTE ET ASSOCIÉS INC.**, en sa qualité de syndic à la faillite de **Marché Richard Suidan Inc.** et de mandataire pour un créancier garanti sollicite par la présente des soumissions pour l'achat des actifs consistant en :

- **LOT 1 :** Équipements et accessoires de boulangerie et pâtisserie
- **LOT 2 :** Équipements et accessoires de boucherie et charcuterie
- **LOT 3 :** Équipements et accessoires d'épicerie
- **LOT 4 :** Équipements réfrigérants
- **LOT 5 :** Équipements d'entrepôt
- **LOT 6 :** Équipements et accessoires de bureau
- **LOT 7 :** Matériel roulant

**CONDITIONS DE VENTE**

Les conditions de vente ainsi qu'une liste d'inventaire seront disponibles au moment de l'inspection des actifs. Les conditions seront applicables à chacune des soumissions présentées et il est la responsabilité du soumissionnaire de s'en procurer copie.

**INSPECTION DES ACTIFS**

Les actifs pourront être inspectés le 26 mars 1998 entre 13 h et 17 h à la place d'affaires de la société au 705, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qc H7V 2T8. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Monsieur Christian Lespérance au (514) 395-0570.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Des soumissions scellées incluant un chèque visé ou une traite bancaire au montant de 20 % de l'offre payable à l'ordre du syndic et mandataire indiquant à l'envers de l'enveloppe « Soumission - **Marché Richard Suidan Inc.** » seront reçues au bureau de **Aberback Lapointe et Associés Inc., Syndic**, 1, Place Ville-Marie, bureau 3825, Montréal, (Québec) H3B 4M6 au plus tard mardi, le 7 avril 1998, à 12 h, heure à laquelle les soumissions seront ouvertes. **Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu au bureau du syndic.**

**ABERBACK LAPOINTE & ASSOCIÉS INC.**
Syndics de faillite et gestionnaires

1, Place Ville-Marie, bureau 3825
Montréal (Québec) H3B 4M6
Tél. : (514) 395-0570
Téléc. : (514) 395-0507

http://www.appels.doffres.com/


# Notre architecture a besoin de nature.

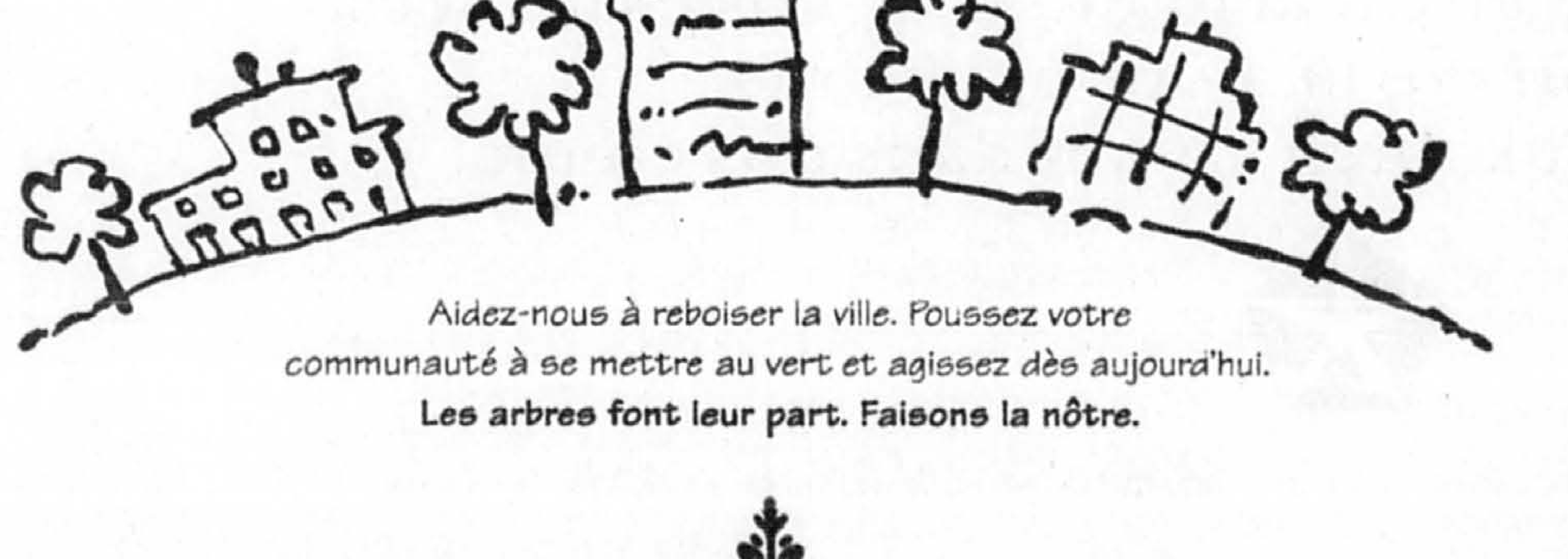

Aidez-nous à reboiser la ville. Poussez votre communauté à se mettre au vert et agissez dès aujourd'hui.

**Les arbres font leur part. Faisons la nôtre.**

La Fondation canadienne de l'arbre

Visitez notre site web : www.treecanada.ca


CHBC CENTRE HOSPITALIER BAIE-DES-CHALEURS

## APPEL D'OFFRES

Le Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, propriétaire, ayant son siège au 419, boul. Perron, Maria (Québec) demande des soumissions pour la — **Réfection des portes de la Résidence St- Joseph** — située à Maria au 491, boul. Perron.

Les documents contractuels pourront être obtenus auprès de:

**Michel Bernard, architecte**
**171, rue Stanley, C.P. 130**
**New Richmond (Québec)**
**G0C 2B0 418-392-4145**

contre un chèque visé non remboursable de 50 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de 10 % de la valeur de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 5 % de la valeur de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 5 % de la valeur de la soumission.

Une visite sera effectuée à la Résidence St-Joseph, 491, boul. Perron à Maria, le vendredi 27 mars 1998 à 13 h. Les entrepreneurs seront rencontrés à l'entrée principale de la Résidence St-Joseph.

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

**Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs**
**Salle numéro 1, 3e étage, aile administration**
**419, boulevard Perron**
**Maria (Québec)**
**G0C 1Y0**
**418-759-3443**

**Date: 10 avril 1998 Heure locale en vigueur: 13 h**

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau- Brunswick et détenant une licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

**François Côté, ing.**
Directeur des services techniques et financiers

2615205


## DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes avec votre famille et signez votre carte de donneur dès aujourd'hui.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

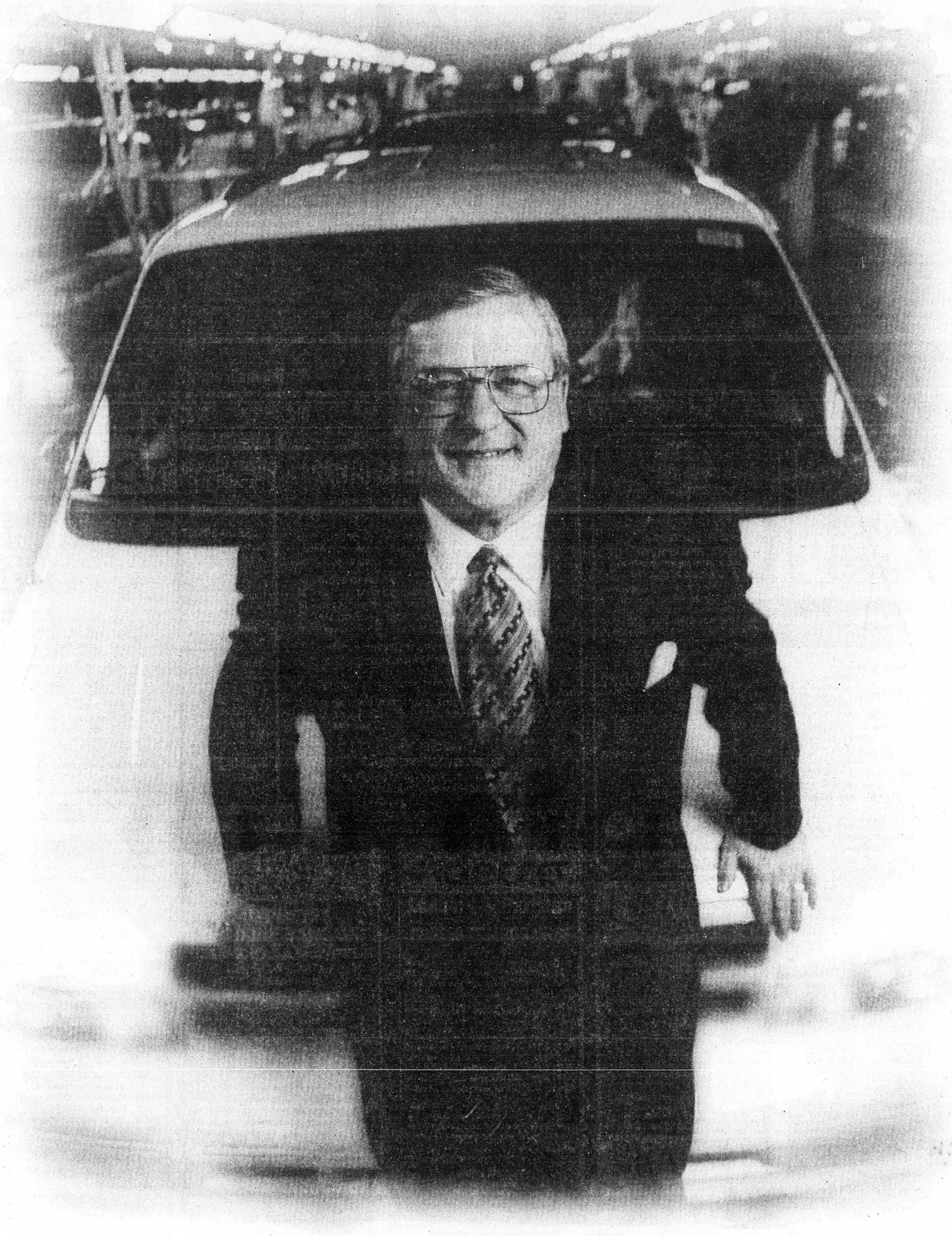

G. Yves Landry O.C.
Président et chef de la direction
Chrysler Canada
1938-1998

Vous nous avez montré la route du succès.
Et nous continuerons d'être à la hauteur de vos exigences.
Merci d'avoir été là, pour nous tous.
Vous resterez toujours bien vivant dans nos cœurs.

TOUS LES EMPLOYÉS DE CHRYSLER CANADA